conseil
d'architecture
d'urbanisme et
de l'environnement

REVUE DE PRESSE
année 2022

CAUE de la Savoie
Bâtiment Evolution
25 Rue Jean Pellerin - CS 42632
73026 CHAMBERY cedex
Tél 04 79 60 75 50 - Fax 04 79 65 39 29
caue@cauesavoie.org - cauesavoie.org

La mairie veut créer un pôle rassemblant la totalité des professionnels de santé

Ils sont 7 professionnels de santé sur la commune répartis dans le centre du bourg, mais ils aimeraient se regrouper dans un bâtiment unique pour créer une dynamique et rendre attractif l'offre de santé pour de nouveaux professionnels futurs.

GRÉSY-SUR-ISÈRE

La commune de Grésy dispose d'une offre de professionnels de santé relativement large. Il y a un an, certains ont demandé au maire d'être regroupés dans un espace commun. D'ores et déjà plusieurs d'entre eux sont localisés sur la place centrale : le kiné et l'infirmière, le podologue et l'ostéopathe et le réflexologue. La pharmacie et le médecin sont eux situés à 50 mètres de là, Grand rue.

L'espace Jean Ballaz est ciblé pour devenir ce pôle de santé

Une réflexion a été engagée entre la municipalité et les professionnels de santé pour identifier quels étaient les besoins et trouver un lieu. Le site envisagé pour accueillir ce pôle de santé est l'espace Jean Ballaz, l'ancienne salle des fêtes qui, depuis la création de l'espace multi-activités il y a 5 ans n'a plus de vocation festive. Elle sert en fait de cantine et de bibliothèque.

L'espace Jean Ballaz s'étend sur 330 m² sur 3 niveaux avec le gros avantage d'être équipé d'un ascenseur desservant chacun d'eux. Il est idéalement situé sur la place centrale du village, les professionnels de santé ayant souhaité être localisé à proximité des commerces existants, la boulangerie et le café. « *Ça permet à ces derniers de bénéficier du flux lié au pôle de santé* », assure le maire François Gaudin.

La question de la place disponible se pose

Ce pôle pourrait accueillir la pharmacie au rez-de-chaussée et un certain nombre de cabinets. Reste à savoir si tout le monde pourra être relogé dans ce nouvel espace. « *La quasi-totalité des professionnels souhaite être relogée*, indique le premier magistrat. *Après, c'est en terme de place. Est-ce que l'on a la possibilité de tous les loger. On réfléchit avec les locaux qui sont les nôtres. A 10m, on a un appartement appartenant à la mairie où sont installés le réflexologue et l'ostéopathe* ». De plus, il est prévu de proposer deux cabinets pour des médecins généralistes. « *Les professionnels n'ont plus les mêmes habitudes qu'avant. Notre généraliste est un médecin de campagne. Il faut aussi qu'on anticipe sur de nouvelles pratiques* », poursuit l'édile.



L'ancienne salle des fêtes et son annexe devraient accueillir les professionnels de santé dans un lieu unique.

L'équilibre financier de l'opération doit encore être validé

Une première estimation du coût de l'opération a été évaluée à 700 000 euros. Il reste maintenant à déterminer quel loyer il est possible de demander aux professionnels de santé. Sachant que la commune va déposer des demandes de subventions auprès de l'État et la région, elle est déjà éligible à 80 000 euros du département dans le cadre de son dispositif Petites Villes de Demain, parallèle à celui qu'a mit en place l'État. Le pôle de santé devrait démarrer fin 2022.

VIRGINIE PASCASE

La relocalisation de la bibliothèque et de la cantine

L'espace Jean Ballaz accueille encore la cantine qui est d'ailleurs trop étroite et la bibliothèque. La municipalité a commandé une étude au conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Savoie pour relocaliser ces services publics. L'étude devrait s 'achever à la fin du premier semestre. Plusieurs sites sont envisager : la mairie pour la bibliothèque et la cour de l'école et ses abords pour la cantine, il existe un bungalow vacant à cet endroit.

Le point sur les dossiers et chantiers de 2022

À l'occasion de cette nouvelle année, nous avons rencontré le maire d'Albertville, Frédéric Burnier Framboret, pour faire un tour d'horizon des travaux et projets de 2022.

Parc et Zac olympique

L'aménagement de l'aire de jeux autour du mât olympique se terminera au printemps. « C'est une vraie belle réalisation avec une mise en valeur du site », souligne le maire. Concernant la Zac olympique, dont les prospects se font attendre, l'édile assure « qu'il y a des discussions en cours. J'espère qu'en 2022, un ou deux permis de construire seront déposés. La crise a eu un fort impact pour tous les investisseurs, ça a refroidi certaines ardeurs. » La volonté est toujours d'accueillir des entreprises ayant une activité liée au sport et au bien-être sur la friche Samse.

Quartier de la Contamine

La démolition du bloc 3 du quartier de la Contamine, débutée le 6 janvier, devrait s'achever en avril. « On va s'associer au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour organiser des réunions publiques sur le quartier afin d'écouter les attentes des habitants et envisager le devenir du reste du site, indique Frédéric Burnier Framboret. Depuis le début, on aimerait que ce soit le quartier de l'économie sociale et solidaire, avec notamment un projet de ressourcerie. »

Un projet d'agriculture urbaine

Sur des terrains situés derrière la Contamine (1,5 hectare), le groupe coopératif AART va se lancer dans la production maraîchère. Dès ce printemps, cinq emplois aidés vont créer les premiers jardins. Les produits (pommes de terre, poireaux…) seront vendus sous forme de paniers. « Cela permettra de faire du circuit très court. C'est un projet qui a été réalisé en concertation avec les paysans pour ne pas être en concurrence mais en complémentarité. » AART est toujours à la recherche de terrains supplémentaires sur le territoire de l'agglomération.

Les voiries

Comme annoncé l'année dernière, la municipalité a prévu d'investir 500 000 € par an pour les voiries (contre 45 000 € auparavant) dans le cadre du PPI (plan pluriannuel d'investissement) de 31 millions d'euros sur 20 ans. Après l'avenue Jean-Moulin en 2021, une partie de la rue du commandant Dubois (entre le rond-point du Val des Roses et celui de la Halle olympique) sera refaite à neuf d'ici le premier semestre 2022. « C'est un axe très circulé », indique Frédéric Burnier Framoret. Au quartier des Galibouds, un sens unique pourrait être instauré au niveau de la rue Suarez.

Par ailleurs, dès le mois d'avril, une expérimentation sera menée sur le pont des Adoubes avec la suppression d'une voie de circulation et la mise en place d'une piste cyclable à double sens, du printemps à l'automne.



En 2022, la chaufferie bois devrait atteindre 100 % de son développement. Archives photo Le DL/L.V.

La chaufferie bois

« Pour l'instant, elle est à 85 % de son développement mais nous avons encore des capacités de raccordement à l'étude (Halle olympique, immeubles de la SEM4V), annonce le maire. En 2022, on devrait arriver à 100 %. Aujourd'hui, le modèle est bien plus vertueux que le gaz. Mais nous allons encore pouvoir développer notre réseau. Par exemple, l'école du Val des Roses a pour ambition de réduire de 40 % sa consommation d'énergie (voir par ailleurs). Nous pourrons alors chauffer d'autres bâtiments, sans besoin d'extension. On va également rendre obligatoire le rattachement au réseau de chaleur urbain lorsqu'il y aura un permis de construire de plus de dix logements. »

Le cinéma

Le projet de cinéma multisalle est toujours d'actualité à l'entrée nord Albertville. Mais quand ? Désormais, c'est entre la Ville et l'agglomération Arlysère que cela se joue. « Il y a une volonté de part et d'autre de faire avancer le dossier, assure Frédéric Burnier Framboret. Mais les enjeux d'urbanisme sont complexes. Plus généralement, on doit se projeter sur l'aménagement de l'entrée nord. Il faut que l'on regarde l'environnement du cinéma, le stationnement et les accès au centre-ville. » Si rien n'est acté, le maire imagine, pourquoi pas, l'installation d'une centrale à hydrogène dont le premier consommateur serait le tram-tain…

Le quartier de la gare

« Pour la Ville, le projet c'est d'acquérir l'hôtel Le Terminus (situé face à la gare), affirme l'édile. Cela permettra de purger les ayants droit potentiels. Dès l'instant où le préfet aura pris son arrêté (mi-2022 environ), on pourrait devenir propriétaire et se projeter vers un projet qui fera la part belle au logement, au stationnement et aux commerces en rez-de-chaussée. » Une enquête publique sera menée entre février et mars pour présenter le projet à la population. À trois reprises, un commissaire enquêteur viendra récolter les avis des habitants. Un aménagement de la zone multimodal de la gare est également prévu. Mais ce ne sera pas avant 2023 ou 2024.

Jérémy PENA et Guillaume ARMAND

L'école du Val des Roses, l'investissement phare du mandat

Plus gros groupe scolaire de Savoie, l'école du Val des Roses va bénéficier d'un vaste programme de restructuration, à l'intérieur comme à l'extérieur. Mais les travaux ne devraient pas débuter en 2022. « Cette année, nous allons faire le choix du candidat, informe le maire. Il reste trois équipes en lice, avec des projets différents. Une commission se réunit régulièrement. Il faudra attendre 2023 pour le début des travaux avec une livraison prévue pour fin 2024, début 2025 (coût : 7,1 millions d'euros). » L'école espère réduire de 40 % sa consommation d'énergie. « Il y a un vrai projet de développement durable », apprécie Frédéric Burnier Framboret.

En 2022, c'est l'école Pargoud qui sera concernée par des travaux (pendant les vacances de printemps ou d'été) avec la rénovation des façades alors que le dégoudronnage de la cour a déjà commencé (coût : 2 millions d'euros TTC). « On a également mis en place un PPI (plan pluriannuel d'investissement) école avec une enveloppe de 150 000 € par an. Il va nous permettre d'aller au-delà de la maintenance habituelle, avec des travaux en lien avec l'économie d'énergie. »

J.P.



Les travaux consisteront à restructurer les lieux. Archives photo Le DL/L.V.

Quel bilan tirer de l'année 2021 ?

« Financièrement, nous avons réalisé moins d'investissements que prévu, assure le maire. On a tout de même mis en place nos PPI (plan pluriannuel d'investissement) pour les voiries, les écoles et le parc automobile de la ville. Cela a permis de réduire la dette, de 30 à 27,7 millions d'euros. L'ambition pour la suite du mandat, c'est de rester à ce niveau-là. »



Frédéric Burnier Framboret, maire d'Albertville. Archives Photo Le DL/G.A.

Le centre de vaccination, au moins jusqu'à mars

L'année 2021 aura été marquée par l'installation d'un centre de vaccination à la salle de la Pierre du Roy. Il restera ouvert au minimum jusqu'à la fin mars. Qu'en est-il du coût pour la ville ? « Il est difficile à évaluer, souligne Frédéric Burnier Framboret. Nous avons des aides du Département et de l'ARS (Agence régionale de la santé) pour payer certains personnels. Globalement, on est presque à l'équilibre. On perd simplement des revenus sur l'impossibilité d'utiliser la salle. »

J.P.

Plusieurs changements ont marqué la commune en 2021

À l'occasion des vœux, le maire Jean-Pierre Savioz-Fouillet revient sur les temps forts qui ont rythmé la commune en 2021 et dévoiles les projets de 2022.



Le maire Jean-Pierre Savioz-Fouillet entouré de son adjoint (à gauche) Manuel Arragain et à sa droite, le conseiller Jacques Perrrillat-Boiteux Photo Le DL/M-R.M.

N'ayant pas pu faire la traditionnelle cérémonie de vœux en ce début d'année 2022, le maire Jean-Pierre Savioz-Fouillet regrette ce moment qui permet de faire le bilan de l'année 2021, d'informer les perspectives de cette nouvelle année, d'être à l'écoute des attentes des concitoyens et d'échanger sur les sujets du moment.

Les chantiers de l'année

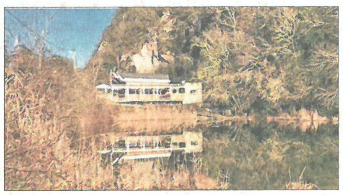
De ce fait, un nouveau bulletin a été rédigé et distribué aux habitants. 2021 a été marquée par plusieurs changements : le remplacement de la secrétaire de mairie Brigitte Virieux, qui a fait valoir ses droits à la retraite, par Valérie Brunet. Ce remplacement a été l'occasion d'élargir un peu les horaires d'ouverture au public ; titularisation de l'agent communal Guillaume Carpentier après plus d'un an de stage et remplacement de Jean-Pierre Maule, deuxième adjoint, qui a dû quitter son poste pour raisons de santé par Aurélia Trunfio qui était déjà conseillère municipale.2021 première année complète de ce mandat a permis à la nouvelle équipe de prendre ses marques.

Les réalisations de l'année écoulée ne sont pas des moindres : réfection de la chaussée qui conduit à la Commanderie avec un nouveau procédé d'enrobé à froid, déplacement du monument aux morts qui a pu surprendre ou inquiéter certains habitants mais qui était nécessaire pour la sécurité de la population lors des commémorations dû à la proximité de la départementale D921, aménagement d'une passerelle pédagogique à l'étang bleu financé par Grand Lac et le Syndicat du Haut Rhône, curage des fossés de la commune après avoir formé un agent à la conduite d'une pelle mécanique, changement du compteur électrique défectueux près du monument aux morts.

Marie-Rose MASIN

En 2022, de nouveaux chantiers et une gestion collégiale du village

Pour 2022, plusieurs chantiers vont participer à l'amélioration du cadre de vie et au vivre ensemble dans le village, auxquels la municipalité est attachée : aménagements pour faire ralentir les véhicules et concilier les différents usages de la route et ses abords de la traversée du village, réaménagement de l'espace du cimetière et de l'entrée accompagné par le CAUE, enfouissement des réseaux rue de la muraille et remplacement de la conduite d'eau potable, achèvement de la mise aux normes de la salle des fêtes, rafraîchissement de la salle de classe et installation de volets roulants, vérification des vitraux de l'église et mettre en sécurité l'accès au clocher, faire réaliser une étude concernant les chutes de bloc route de l'étang bleu, mise aux normes des toilettes publiques du bourg, poursuivre les travaux d'entretien de la voirie communale. Pour ces grands chantiers, une recherche de financement est en cours.



La Guinguette, très belle réalisation qui a pu ouvrir ses portes en 2020. Photo Le DL/M-R.M.

2022, c'est aussi une gestion collégiale qui va se mettre en place avec des délégations de missions. Suite au refus de sa démission de maire par la préfecture de la Savoie, Jean-Pierre Savioz-Fouillet veut déléguer certaines missions et continuer à préparer sa succession. Il rappelle qu'il veut respecter ses engagements de ne plus être un dirigeant après 70 ans et de laisser la place aux jeunes.

M-R.M.

Christian Bertholier

maire de Pont-de-Beauvoisin Savoie

Christian Bertholier a succédé en 2020 à Raymond Ferraud, resté maire de Pont-de-Beauvoisin pendant 31 ans. Issu d'une famille installée depuis des générations dans la commune, l'ancien entrepreneur s'attache à redynamiser la vie locale et à développer les liens sociaux.



Christian Bertholier, maire de Pont-de-Beauvoisin Savoie.

Quel est votre parcours ?

J'ai toujours vécu à Pont-de-Beauvoisin où ma famille est implantée depuis plusieurs générations. Mon père, qui était horticulteur, a fait deux mandats de conseiller municipal. Enfant, je l'accompagnais lorsqu'il faisait le marché à Pont-de-Beauvoisin. J'ai été pendant 33 ans pompier volontaire et mon entreprise, spécialisée dans le froid, était installée sur le territoire communal. Tant que j'ai été entrepreneur, je me suis toujours refusé à avoir des fonctions électives. Suite à la vente de mon entreprise, j'ai accepté de figurer sur une liste et, en 2014, je suis devenu adjoint au maire. J'ai d'abord été chargé des travaux puis, après un remaniement, des affaires générales.

Que s'est-il passé en 2020 ?

La question se posait de savoir qui repartait au sein du conseil municipal. Il s'est avéré que beaucoup de mes anciens collègues étaient prêts à se réengager et m'ont poussé à conduire la liste. Monter une équipe a été assez facile. Au terme d'une campagne respectueuse, nous l'avons emporté face à une autre liste qui a eu quatre élus. Les relations avec la minorité sont correctes.

Comment avez-vous vécu le début de mandat ?

Comme toutes les communes, nous avons eu quelques soucis liés à la pandémie. Alors que nous voulions dynamiser la ville, renforcer les contacts et la convivialité, nous avons dû annuler les fêtes du 14 juillet, le repas des aînés, ainsi que la cérémonie des vœux en 2021. Les conditions n'étaient pas idéales mais nous espérons bien nous rattraper.

Qu'est-ce que vous aimez dans le mandat de maire ?

J'aime le contact, ma commune, mon bassin de vie, et le servir constitue un peu un prolongement de l'engagement que j'ai eu aux pompiers volontaires.

Ce que vous aimez moins ?

Certains dossiers sont délicats. C'est le cas notamment du plan local d'urbanisme sur lequel nous travaillons et pour lequel il est compliqué de satisfaire tout le monde.

Comment s'organise l'équipe municipale ?

Nous avons huit commissions qui travaillent sur une thématique spécifique : cadre de vie, animation, urbanisme, scolaire, communication, appel d'offres, impôts directs, contrôle des listes électorales. Ces commissions qui associent élus de la majorité et de la minorité préparent les grandes décisions sans que leurs propositions ne soient une obligation pour l'exécutif.

Si vous deviez brosser le portrait de Pont-de-Beauvoisin, qu'en diriez-vous ?

Desservie par l'A43 et par le rail, la commune est proche de Chambéry, Grenoble, Lyon, Annecy ainsi que des stations des sports d'hiver. Elle offre tous les services (écoles, hôpital, santé, cinéma, commerces…) d'une ville tout en bénéficiant d'un cadre de vie rural. Elle est connue pour avoir été, dans le passé, la cité du meuble, et forme avec Pont-de-Beauvoisin Isère un ensemble, un véritable bassin de vie : l'hôpital, la gare, le collège, le lycée, la Poste sont communs. En revanche, la gendarmerie ne l'est pas et nous sommes rattachés à des intercommunalités différentes.

La fusion des deux communes est-elle encore d'actualité ?

Lors des regroupements des intercommunalités, avec la loi NOTRe, nous aurions voulu que nos communautés de communes se regroupent afin de développer des projets en commun. Malgré l'élan populaire en faveur de la fusion, cela n'a pas pu se réaliser. Nous nous retrouvons de ce fait dans deux intercommunalités distinctes : Pont Isère est rattachée au Vals du Dauphiné tandis que nous appartenons à la communauté de communes Val

Guiers (CCVG). Côté savoyard, nous sommes moins nombreux qu'en Isère (2 100 habitants contre 3 600), mais nous sommes chef-lieu de canton et notre « *départ* » en Isère déséquilibrerait la CCVG. Dans ce contexte, un rapprochement des deux Pont-de-Beauvoisin serait plus compliqué qu'hier. Il n'est plus à l'ordre du jour mais, dès leur installation, les conseils municipaux des deux communes ont décidé de coopérer sur plusieurs dossiers et de porter ensemble des projets fédérateurs comme la réhabilitation du Guiers, la construction d'un club house, le fleurissement du pont François Ier, un programme d'actions partagées en matière d'animations et d'activités culturelles, et plus récemment la candidature conjointe au programme « *Petites villes de demain* ». Notre cheffe de projet commun a pris ses fonctions cet automne.

Quels sont les projets du mandat ?

Dans le cadre de « *Petites villes de demain* », nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre pour revitaliser le centre bourg où quelques cellules commerciales sont vides. Le cœur d'activité s'est déplacé au fil des années sur la zone de la Baronnie. Nous voulons redynamiser le commerce en rénovant l'habitat afin de favoriser la réinstallation durable de familles, embellir la ville, encourager la réfection des façades, etc. Notre priorité actuelle est aussi de recruter de nouveaux médecins généralistes afin d'anticiper le départ en retraite prochain de certains professionnels. Nous avons mis une annonce sur notre site internet et j'ai écrit à l'Agence régionale de santé (ARS) pour l'informer de la situation. Nous sommes prêts à faciliter l'installation des candidats qui seront intéressés. Nous attendons le déploiement de la fibre optique, nécessaire à notre développement économique et espérons une re-dynamisation de la gare qui souffre de la suppression de trains en raison de travaux.

Quels sont les chantiers engagés ?

La salle des mariages et la salle du conseil municipal sont en cours de rénovation. Les agents ont été transférés le temps de faire les travaux. Nous réhabilitons aussi la place Carouge et l'éclairage public. Le plan que nous avons voté porte sur la sécurisation et la mise aux normes des transformateurs ainsi qu'une refonte de l'éclairage pour des économies d'énergie. La Poste a quitté le bâtiment communal qu'elle occupait sur notre territoire pour regrouper ses activités dans le bâtiment dont elle est propriétaire à Pont-de-Beauvoisin Isère. Nous coopérons avec le CAUE pour sélectionner l'architecte qui sera chargé des travaux. Nous voulons transformer l'ancienne Poste en maison des associations.

Quel regard portez-vous sur l'intercommunalité ?

Nous formons un bassin de vie où il est impossible de travailler les uns sans les autres… L'intercommunalité ne permet peut-être pas de réaliser des économies d'échelle, mais elle est un outil pour développer le territoire et le bien-être de chacun. Je suis personnellement vice-président de Val Guiers, chargé des travaux, et président du Syndicat intercommunal des eaux du Guiers et de l'Ainan (Siega).

Quel est le rôle de ce syndicat ?

Le Siega exerce son activité sur 30 communes dans 3 domaines : l'adduction d'eau potable, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif. L'évolution des normes et des besoins l'amène à gérer un budget important compte tenu des investissements très lourds à porter : le coût d'une station d'épuration oscille entre 5 et 10 millions d'euros selon la taille de l'installation. Il en est souvent de même en ce qui concerne les réseaux et les stations de pompage.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Je suis de nature optimiste. Il faut espérer que la pandémie nous lâche un peu, de sorte que nous puissions retrouver la convivialité qui nous a manqué ces derniers temps.



▶ Séparé de sa jumelle iséroise par le Guiers, Le Pont-de-Beauvoisin doit son nom au pont François 1er. L'ancienne ville frontière s'étend sur un territoire de 1,83 km² avec une altitude qui oscille entre 232 et 303 mètres. Outre l'ex-route nationale qui traverse le centre bourg, son territoire abrite l'église des Carmes, classée aux Monuments historiques.

Le budget Le Pont-de-Beauvoisin Savoie s'élève à 2,7 millions d'euros en fonctionnement, 2,3 millions en investissements.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 27 JANVIER 2022 |

LA RAVOIRE

Le conseil municipal se réunira lundi 31 janvier, sans public



Le Débat d'Orientation budgétaire (DOB) 2022 est à l'ordre du jour de la première séance du conseil municipal de l'année. Photo Le DL/D.U.

Première séance de l'année pour le conseil municipal ce lundi 31 janvier à 18 h 30, en salle du conseil en mairie. Elle se tiendra en présentiel mais sans public, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Parmi les délibérations à l'ordre du jour, trois délibérations au chapitre de l'Environnement : Audit énergétique des bâtiments (avenant n°1 à la convention avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie-SDES) ; convention d'accompagnement par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour le réaménagement de la place de l'Hôtel de ville ; adhésion au Guichet unique du département de la Savoie. Au chapitre des Rythmes scolaires, une délibération relative au renouvellement de la demande de dérogation à la semaine de quatre-cinq jours pour les années 2022/2025. Quant au chapitre des Finances, quatre délibérations à l'ordre du jour : contrat de relance du logement, aide financière à la production de logement ; construction d'une passerelle sur la Mère, demande de subvention au titre de la DSIL 2022 (Dotation de soutien à l'investissement local) ; demande de subvention à l'Agence de l'eau pour des travaux de désimperméabilisation de la cour de l'école de Pré-Hibou et pour terminer, le Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2022.

SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 21/01/2022

Brigitte Tougne-Picazo : « Il nous faut avancer autrement »



Après une année passée à lancer les études, la maire entend bien voir se concrétiser les premiers projets du mandat. Photo Le DL/S.G.

Les vœux à la population étant annulés sur le territoire, nous sommes allés à la rencontre des maires pour leur donner la parole sur l'année écoulée et celle à venir. Aujourd'hui, Brigitte Tougne-Picazo, maire de Serrières-en-Chautagne.

Comment allez-vous adresser vos vœux à la population ?

« Les vœux ont été annulés à mon grand regret. Cela me dérange particulièrement car depuis le début du mandat, nous n'avons pu organiser ni cérémonie, ni réunion publique. Nous adresserons nos vœux par le biais de notre petit feuillet *En aparté*, et de mon côté, je prendrai mon bâton de pèlerin pour aller dans les hameaux à la rencontre des habitants, et leur adresser mes vœux ainsi. Dès que la situation le permettra, nous relancerons d'ailleurs les moments de rencontre de la municipalité dans les hameaux. »

Quels sont justement vos souhaits pour la population ?

« Avant tout la santé, de se remettre de cette période et de rester optimistes. Gardons en tête qu'il nous faut réinventer notre façon de vivre ensemble, d'être solidaires, de la jouer collectif et d'œuvrer ensemble. Il faut profiter des choses simples du quotidien et de tous ces petits moments passés en famille ou entre amis. »

Quel bilan dressez-vous de 2021 ?

« C'est une nouvelle année marquée par les contraintes liées à la Covid-19. Nous avons été obligés de nous mettre aux visioconférences. Il nous faut avancer autrement, par d'autres biais, nous communiquons différemment. Heureusement, l'équipe a pris ses marques, nous avons lancé des études pour nos différents projets. Le processus est assez long et est toujours compliqué dans une collectivité. Pour obtenir des subventions, il faut réaliser des études, trouver le bon bureau, les lancer… Les aléas du quotidien nous ont parfois rappelés à la réalité. Il nous a fallu mettre en pause certaines réflexions ou séances de travail. »

Propos recueillis par Sylvain GORGES

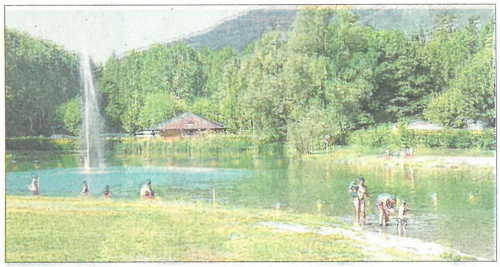
Où en est le réaménagement de la zone de loisirs et du cœur de la commune ?

« Les deux sont liés, nous souhaitons dynamiser le cœur de village pour le rendre plus attractif et en même temps, réaménager la zone de loisirs pour en faire un lieu d'accueil pour la baignade, la marche, le vélo, le trail… Depuis deux ans, nous recevons ainsi les instants Be Fit, en lien avec Aix-les-Bains Riviera des Alpes. Deux ateliers paddle yoga seront également organisés.

L'activité se développe mais notre projet d'aménagement se heurte à la problématique des algues du plan d'eau. C'est un phénomène récurrent que nous cherchons à résoudre. Des prélèvements ont été effectués par un bureau d'études tout au long du parcours de la rivière. Il s'avère qu'un surplus de phosphate serait à l'origine de cette pollution.

Nous avons reçu deux scénarios qu'il va falloir chiffrer. Une fois que l'on aura résolu le problème, nous pourrons aménager les alentours du plan d'eau, avant de nous occuper du centre du village. »

S.G.



La municipalité veut résoudre le problème récurrent des algues du plan d'eau avant de se lancer dans l'aménagement de ses alentours. Archives photo Le DL/S.G.

Les projets qui émailleront 2022

L'un des premiers chantiers de l'année va concerner la réhabilitation de l'école primaire qui est vieillissante, notamment en ce qui concerne le système de chauffage. « Ce projet devrait courir sur deux ans mais le résultat sera à la hauteur de nos ambitions avec un système de chauffage plus respectueux de l'environnement », souligne Brigitte Tougne-Picazo.

Dans la même optique, l'éclairage public, vieillissant, va être rénové, pour aboutir à un système plus économique.

Au niveau de la communication, le site internet, devenu désuet et plus du tout adapté aux nouvelles technologies, va être revu entièrement, afin de devenir une entrée pour les habitants mais aussi pour les touristes.

Améliorer l'environnement du cimetière

Depuis que les produits phytosanitaires sont interdits, les communes connaissent de grosses difficultés pour maintenir un entretien régulier et efficace dans les cimetières. La municipalité réfléchit donc à la possibilité de l'enherber et d'aménager davantage d'espaces verts, en positionnant un ou deux bancs et des arbres. « Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le cimetière est aujourd'hui un lieu de rencontre mais les gens n'ont aucun endroit pour s'asseoir. » La mairie a donc missionné le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement pour l'aider à réaliser un cahier des charges. Des habitants, habitués des lieux, ont été associés à ce projet pour le mener à bon terme.

Enfin, la culture aura toute sa place en 2022 avec une feuille de route conséquente. « Nous allons mettre le paquet car nous nous rendons compte que les habitants en ont vraiment besoin. Le 23 juillet dernier, à l'occasion d'un concert et du feu d'artifice, il y avait un monde incroyable. Nous allons développer l'offre, en lien avec l'office de tourisme d'Aix-les-Bains » promet l'élue.

S.G.

MÉRY

La réhabilitation du centre bourg au menu de 2022

Nathalie Fontaine, maire de Méry, dresse le bilan de l'année 2021 et livre les perspectives de la commune pour 2022.



Nathalie Fontaine veut rester optimiste et continuer à avancer. Photo Le DL/S.M.

Nathalie Fontaine, qui effectue son premier mandat de maire sur la commune de Méry, a dû adresser ses vœux par l'intermédiaire du Flash infos distribué dans les boîtes aux lettres. Élue de proximité, elle reste toutefois disponible et reçoit toujours les Mérollains en mairie.

L'année 2021 a été riche avec une activité soutenue. Parmi, les réalisations, on peut citer :

- la création d'un parking à Fournet derrière les containers et l'enfouissement des réseaux sur les Haut de Fournet.
- l'aménagement de la sortie Nord de la commune vers le cimetière.
- le travail sur les cheminements doux : chemin piétonnier qui va au cimetière et jonction piétonne entre les Jacquiers et Charamalet par la base de loisirs. Les habitants des Jacquiers peuvent dorénavant aller à pied à l'école ou chercher leur pain.
- la création d'un espace sans tabac en partenariat avec la ligue contre le cancer.
- la création d'une nouvelle aire de jeux pour enfants sous l'école.
- la mise en place de l'application illiwap, moyen de communication instantanée entre les Mérolains et la municipalité.
- la mise en place d'une aide financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique, qui a rencontré un véritable succès et qui sera reconduite en 2022.
- l'équipement de l'école élémentaire pour chaque classe d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur, ainsi qu'une trentaine de tablettes.
- le financement de deux activités périscolaires (Anglais et Vitraux).
- l'achat des capteurs CO2 pour l'école. Ils ont été installés dans les classes, la cantine et les salles communes.
- la mise en place de la vidéo protection.

Les actions à venir

Cette année, la reprise de l'adressage est au programme au vu des nouvelles constructions ainsi que la réfection du chemin des Hauts de Fournet

Parmi les actions à venir, on peut mentionner :

- la réfection de la RD51 route des Briques, en partenariat avec Grand Lac et le Département, avec la reprise des réseaux d'eaux et la création d'une montée cyclable, ainsi que la réfection du bitume et l'étude de l'éclairage public.
- la réhabilitation du centre bourg avec un travail avec le Conseil architecture urbanisme et environnement et l'Agence Alpine des territoires. Une consultation avec les Mérolains sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les équipes restent soudées

Nathalie Fontaine a salué les agents communaux pour leur engagement sans faille et leur implication qui permettent actuellement aux services périscolaires d'être maintenus malgré de nombreuses absences.

Elle espère que les associations Mérolaines pourront reprendre leurs activités rapidement sans protocole.

Sylviane MIALON

le Paquebot des neiges... 50 ans d'histoire

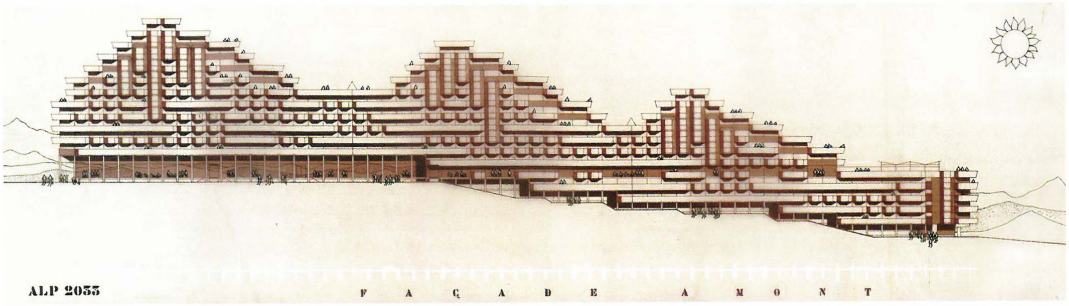
Pays d'art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie



Aime 2000, second projet : maquette photographiée par Jean Biaugeaud (1967).
Archives départementales de la Savoie, 17J 462.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le temps d'une journée, à l'initiative de la commune, du CAUE de la Savoie et de la Fondation Facim, dans le cadre des Journées nationales de l'architecture (JNA), le public était invité l'automne dernier à revisiter l'histoire et l'actualité de cet archipel d'altitude[1], vaisseau des neiges ancré à plus de 2100 m d'altitude dans la station d'Aime 2000, station de ski emblématique d'une époque tournée vers l'avenir, marquée par l'audace, l'inventivité et les défis.



Aime 2000, façade amont : plan du permis de construire, sans date.
Archives départementales de la Savoie, 17J 251.

Retour sur la genèse de la station de La Plagne

Aime 2000 fait partie du projet d'aménagement de la Grande Plagne imaginé par un homme visionnaire : Pierre Borrione, médecin et maire de la ville d'Aime. Nouvellement élu en 1959, il s'inquiète de l'exode rural et du déclin économique du canton. Soutenus par les élus des communes voisines de Mâcot, Longefoy, Bellentre, puis Champagny, ils se lancent ensemble dans un projet commun : développer les sports d'hiver. Ils créent en 1960 le Syndicat intercommunal pour l'étude et l'aménagement de La Plagne et organisent une campagne d'informations auprès de la population.

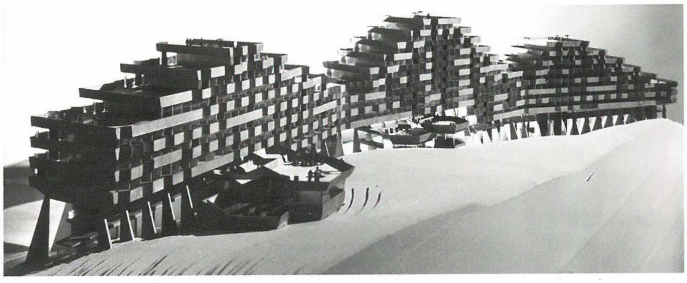
Un modèle d'aménagement : la station intégrée

Dès l'après-guerre, l'État français met en place une politique volontariste de l'aménagement de la montagne, persuadé que les sports d'hiver peuvent redynamiser les régions de montagne et générer des retombées économiques à l'échelle nationale : Le *Plan Neige* est en marche.
La Plagne devient en 1961 le prototype de la station intégrée, modèle promu par l'État qui réunit les caractéristiques suivantes : maîtrise foncière, maître d'œuvre unique, front de neige, grenouillère, domaine skiable en étoiles, accès aux résidences skis aux pieds, séparations des voitures et des skieurs.

[à droite] Aime 2000, premier projet : maquette photographiée par Jean Biaugeaud (1966).
Archives départementales de la Savoie, 17J 11.

[ci-dessous] La façade amont (front de neige) : les toitures-terrasses qui s'élèvent créent un effet de vague.







Aime 2000 et le télé-métro. ADS 17J442.



Aime 2000 et le télé-métro. ADS 17J442.

Le Paquebot des neiges : immeuble-station et architecture d'avant-garde

Le jeune architecte Michel Bezançon qui a déjà créé la station de Plagne-Centre, se verra confier le projet d'Aime 2000. Des contraintes topographiques, géologiques, et des exigences économiques vont imposer la réalisation d'un bâtiment unique, compact et fonctionnel. Le bâtiment hors normes est construit en un temps record (1968-1970), livré par tranches dès 1969 : capacité d'environ 2 500 lits soit 810 logements, 210 m de long, 21 m de large, 47 m de hauteur, 20 niveaux différents, 28 ascenseurs et monte-charges.

Une architecture d'avant-garde

Trois pyramides avec des toitures-terrasses qui épousent la pente. Côté nord, la vue panoramique sur le Mont Blanc, côté sud, le front de neige et le soleil. Une galerie commerçante de 300 m de long qui ouvre de plain-pied sur le domaine skiable. À l'image de la Cité radieuse de Marseille réalisée par Le Corbusier (1952), le Paquebot des neiges concentre toutes les fonctions (hébergements, commerces, cinéma, poste, banque, coiffeur…) Il est également relié à Plagne-Centre grâce au télé-métro, accessible à tous gratuitement. Quant aux appartements et espaces communs comme la galerie marchande, ils seront décorés et aménagés par le désigner Pierre Guariche qui reprend certains codes visuels des paquebots de croisière : coursives, pont promenade, fenêtre en forme de hublot.

Dès les premiers hivers, le succès sera au rendez-vous

Une clientèle essentiellement parisienne (fonctionnaires, chefs d'entreprise, médecins, avocats) sera séduite par ce concept en rupture totale avec leur cadre de vie. Une station destinée aux sportifs mais aussi aux familles qui se retrouvent chaque hiver. Une vie de village, on se croise en pantoufles le matin à la boulangerie, les enfants se réunissent après le ski dans la salle jeux, au cinéma
De quoi se créer des souvenirs !

Une qualité architecturale remarquable en mouvement

Rien de surprenant que ce *Paquebot des neiges* ait reçu le label « Architecture contemporaine remarquable », sa conception présentant indéniablement un intérêt architectural et technique, intérêt que la commune d'Aime La Plagne, sous l'impulsion de sa maire Corine Maironi-Gonthier, qui se lance dans un nouveau programme d'hébergement entend bien souligner à nouveau en reliant ainsi les années 1970 aux années 2020.

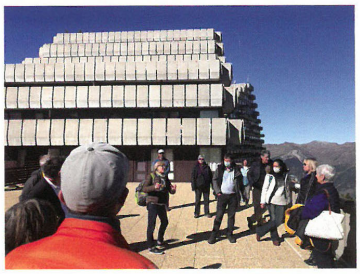
Pierre-Yves Odin et Sylvie Gotteland

Notes

1. *Archipels d'altitude* est le nom du 4e itinéraire culturel thématique du Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie créé et animé par la Fondation Facim et les partenaires territoriaux depuis 2004 qui raconte l'histoire politique, économique et humaine de l'aménagement touristique de la montagne à travers l'architecture et l'urbanisme des stations de sports hiver emblématique de la Savoie.



Depuis la Grenouillère, vue sur une des trois pyramides à degrés, inscrite dans les paysages telles des crêtes de montagne



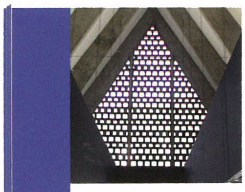
Les acrotères, murets en béton situés en bordures de toitures-terrasses sont la signature visuelle du Paquebot des neiges.



Visite guidée et atelier de création ont rythmé la journée.

Curiox, centre d'art et de rencontres à Ugine

un bâtiment, plusieurs vies



ARCHITECTURE



Fermée et inutilisée depuis de nombreuses années, l'ancienne église du Sacré-Cœur à Ugine a fait peau neuve et vit une nouvelle vie depuis le début de l'année 2020.

1959 : une église moderne

En 1956, dans le quartier des Fontaines, près de la cité-jardin en pleine expansion et non loin des usines de métallurgie, la paroisse d'Ugine décide de construire une église dédiée au Sacré-Cœur.
Financée essentiellement par des dons, cette construction offre aux paroissiens un lieu de culte sobre et dépouillé, dans la mouvance moderniste des années après-guerre.
L'architecte choisi, Claude Fay qui a travaillé avec Raymond Pantz à Bourg-Saint-Maurice, connaît bien la Savoie et la Haute-Savoie.
Il prend le parti à Ugine, d'installer une « grande tente » au milieu de ce quartier résidentiel.
Prévue pour accueillir 400 fidèles, l'église mesure 28 m de long, 22 m de large et 18 m de haut.
La construction est simple, les matériaux ordinaires : 8 portiques en béton brut forment l'ossature triangulaire de l'église sur laquelle reposent la charpente bois et la couverture en ardoise ; la façade sur l'entrée est composée de boisseaux de terre cuite formant un claustra agrémenté d'un vitrail ; le mur, côté cœur, est constitué de simples briques aux couleurs chamarrées.



Avec la décroissance de la pratique religieuse catholique, l'église se vide peu à peu de ses fidèles jusqu'à sa fermeture dans les années 1990.

2019 : un projet ambitieux pour la ville d'Ugine, une réalisation exemplaire

Lorsque la ville rachète l'église au diocèse d'Annecy en 2003, la mutation de l'édifice pour un projet culturel semble la plus pertinente. Plusieurs années sont nécessaires pour mûrir le projet. En 2014, un état des lieux confirme l'intérêt et le potentiel de l'édifice. En 2017, la demande faite aux architectes retenus, François Lis et Clément Daneau, jeunes architectes grenoblois, est simple : il s'agit d'offrir un espace d'exposition suffisamment modulable pour accueillir toutes les formes d'art contemporain, des concerts et des conférences.
Cette transformation doit également être respectueuse de l'architecture d'origine et ne pas la dénaturer.
Après deux années d'études et de travaux, le *centre d'Art et de Rencontres Curiox* ouvre en novembre 2019.
Une chargée d'assistance artistique est recrutée pour concevoir et animer le projet artistique en lien avec la municipalité. L'objectif est d'inviter des artistes en résidence et de présenter leur travail dans ce lieu exceptionnel et atypique. Car cet espace ne laisse pas de marbre. Le bâtiment, dépouillé de ses attributs religieux, n'a subi que quelques petites transformations :

- L'entrée fait « un pas de côté » et se fait désormais par l'ancienne sacristie transformée en atelier.
- La façade principale s'ouvre largement sur les espaces publics par une baie vitrée en rez-de-chaussée qui permet à la lumière de rentrer plus largement dans l'édifice.
- Les vitrages latéraux en bandeau ont été supprimés pour offrir une plus grande surface d'exposition.

L'élément le plus marquant de la transformation est l'installation d'une structure suspendue, comme un immense caisson noir qui vient occuper le volume intérieur en en changeant radicalement la perception. Il s'intègre en subtilité dans ce lieu, à la fois présent et discret, ménageant des vues vers le sommet des portiques et permettant de résoudre des questions techniques :

- Adroitement dessiné par les architectes et réalisé par un menuisier et une tapissière, la surface déployée par ce caisson recouvert de mousse et d'un tissu technique permet de régler la question acoustique de manière radicale.
- Un système de barre d'accroche intégré à la structure permet de suspendre des objets ou des cimaises et de créer une scénographie sur mesure indépendamment du sol en pente.
- Le caisson intègre également un système d'éclairage, ainsi que des chauffages radiants servant à tempérer l'air en hiver.

Cette réalisation, tout en nuances, respecte la construction d'origine et permet la réversibilité du lieu.
La réussite de projet tient également à l'étroite collaboration entre la ville d'Ugine (maître d'ouvrage) et les architectes qui a permis de trouver des solutions intelligentes aux problématiques posées.
Le coût des travaux très modeste (480 000 € HT pour 490 m² !) permet à la ville d'Ugine d'investir

dans un projet culturel ambitieux : résidence d'artiste, événements, médiation.
Cette capacité de conception et d'innovation, cette sensibilité à la création intégrant la réutilisation de l'existant a permis aux architectes Lis & Daneau d'être lauréats des AJAP[1], prix décerné par le ministère de la Culture tous les deux ans à une quinzaine de jeunes architectes européens.

Une réalisation support de médiation

Comment faire connaître et faire comprendre l'architecture d'hier et d'aujourd'hui ?
Le CAUE de la Savoie qui a pour mission la diffusion de la culture architecturale, a proposé au Centre d'Art et de Rencontres de construire différents évènements autour de cette réalisation exemplaire. En s'appuyant sur les « enfants du patrimoine » et les « journées Nationales de l'Architecture », des médiations scolaires, des visites et une conférence ont été proposées en septembre et en octobre 2021 pour faire découvrir l'architecture du centre d'art au plus grand nombre.

Comment faire vivre les bâtiments du XX[e] ?

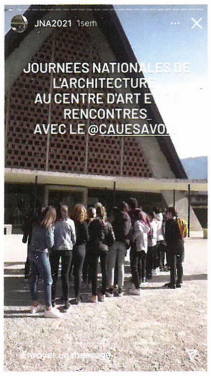
Particulièrement attentif à la question de la transition écologique et de la création intégrant la réutilisation de l'existant, le CAUE de la Savoie en collaboration avec l'Union Régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes a développé un site (www.archi20-21.fr) et une exposition intitulée : que faire des bâtiments du XX[e] au XXI[e] siècle ?
Quelles sont les différentes « postures » adoptées vis-à-vis du patrimoine XX[e] ? Selon les cas, rénover, agrandir, détruire ou transformer, peuvent être des réponses apportées.

Le centre d'Art et de Rencontres d'Ugine, bel exemple de transformation fera lui aussi bientôt partie de cette exposition comme l'école du Centre à Aix les Bains et le Prieuré à Lanslebourg.

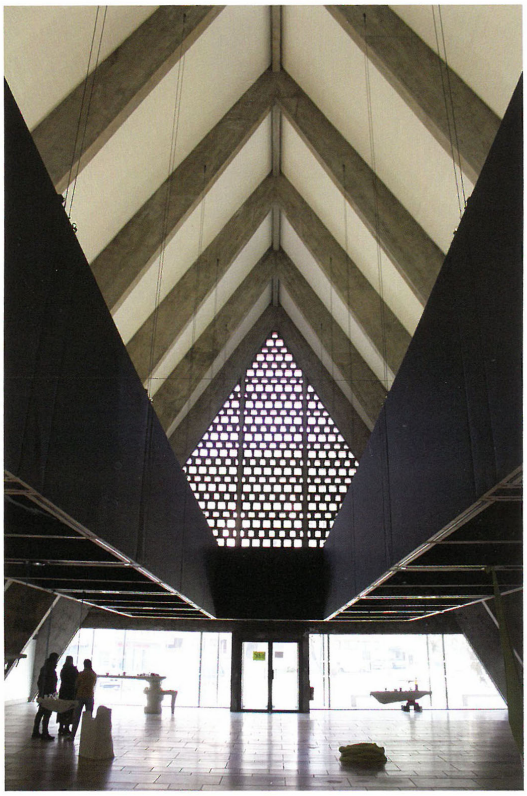
Cathy Le Blanc

Note

1. Album des Jeunes Architectes et Paysagistes
www.citedelarchitecture.fr/fr/ajap-2020



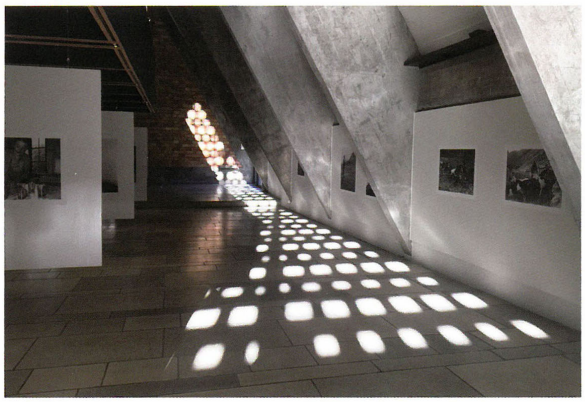
Médiation scolaire pendant les Journées Nationales de l'Architecture.



Vue vers le parvis.

Exposition de Claude Batho.





Jeu de lumière à travers les boisseaux de la façade principale.

3 000 écolier·es au cœur des lieux culturels chambériens

Depuis cette année, les élèves des écoles élémentaires de Chambéry bénéficient du programme Kézaco visant à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

« *Je vais depuis 15 ans au Musée des Beaux-Arts avec ma classe, mais j'ai hâte de découvrir d'autres lieux culturels avec lesquels je n'ai jamais travaillé pour leur faire appréhender différentes pratiques artistiques* ». Delphine Baud, enseignante de CE1 à l'école Jean Rostand à Bissy, a emmené ses élèves avec enthousiasme dans le programme Kézaco. Au menu : immersion au musée des Beaux-Arts suivi d'un travail de création d'un oral sur le thème de la mythologie avec la compagnie théâtrale chambérienne Lez'Arts en poche, à partir des tableaux du musée et du travail réalisé en classe, pour finir par une représentation en fin d'année scolaire.

CHAQUE ANNÉE, UN LIEU CULTUREL DIFFÉRENT

Les 18 écoles sont toutes partenaires d'un lieu culturel différent tout en suivant la même approche de la découverte culturelle : « *nous avons mis en place des projets d'éducation artistique et culturelle avec trois piliers que sont l'observation d'une œuvre, le développement de l'esprit critique avec de la médiation culturelle et la pratique artistique* », détaille Mélanie Faguer, chargée de mission projet culturel de territoire à la Ville de Chambéry. Ainsi, sur leur cycle d'élémentaire, chaque élève aura été sensibilisé à un art différent et aura connu les coulisses de plusieurs équipements culturels.

Cette année, le projet de l'école Caffe, en partenariat avec l'Espace Malraux Scène Nationale, tourne autour de la danse : les élèves ont assisté à des spectacles programmés par la scène nationale et vont travailler sur une installation numérique autour de la danse ainsi que sur un projet chorégraphique. Les enfants de l'école Jean Jaurès sont en lien avec la galerie Eureka sur la thématique de la montagne et de l'eau, avec la découverte des coulisses des expositions, suivi d'un travail avec une aquarelliste autour de l'eau. L'école Vert-Bois, quant à elle, de par la nature exceptionnelle des travaux de réhabilitation en cours (*lire ci-dessous*), sera accompagnée pendant trois ans par de nombreux partenaires, dont le CAUE et les archives municipales, sur le thème de l'architecture.



Cathy Leblanc, intervenante pour le CAUE de la Savoie, **fait découvrir aux élèves de l'école élémentaire de Vert-Bois les différents matériaux utilisés dans les projets de construction.**

Les élèves de l'école élémentaire Vert-Bois s'installent dans des locaux provisoires

Dans le cadre des travaux de reconstruction de l'école Vert-Bois, le début d'année scolaire a été consacré à l'installation de l'école élémentaire provisoire qui accueille les élèves depuis la rentrée, jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école. Les vacances d'automne ont permis de finaliser le déménagement des classes, préparé pendant plusieurs semaines par les services municipaux et les équipes éducatives. Des places de stationnement et de dépose provisoires ont été aménagées et des cheminements piétonniers fléchés et dotés d'éclairage.

Le bâtiment de la nouvelle école, livré fin 2023, sera sobre énergétiquement et respectueux de l'environnement : un équipement structurant du nouvel éco-quartier du Nord des Combes.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 06/02/2022

MYANS

Les nouveaux tarifs de l'eau au programme du conseil

➤ Lors de la dernière réunion du conseil municipal, **Missak Tanilian a remplacé officiellement Gilles Roux**, conseiller démissionnaire. Il siégera au sein de la commission d'appel d'offres et dans diverses commissions communales.

➤ Ensuite, le conseil a fixé le **tarif de l'eau** à 45 euros pour l'abonnement au service et à 1,06 euro le prix du m³. Ces tarifs n'avaient pas été augmentés depuis 2016 (43,00 euros pour l'abonnement et 1,02 euro le m³).

➤ Enfin, le maire a rappelé **la visite du cimetière** organisée par la commission travaux le vendredi 11 février à 16 h 15. Cette visite ouverte à tous sera suivie d'une présentation, en salle La Chartreuse au premier étage du bâtiment La Glycine, du projet d'aménagement paysager et de la mise en accessibilité, initié par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | LUNDI 14 FÉVRIER 2022 |

MYANS

Réhabilitation du cimetière : le projet présenté aux habitants



La rencontre a débuté au cimetière, pour se rendre compte du bien-fondé du projet. Photo Le DL/M.C.

Le maire de Myans Jean-Pierre Guillaud et la commission travaux ont invité les habitants à une rencontre afin d'échanger sur le projet de réhabilitation du cimetière, comprenant le plan de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le plan paysager. Rendez-vous était donné vendredi 11 février à 16 h 15 devant la croix du cimetière.

Une paysagiste du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a présenté le projet, suite à la réflexion de trois groupes qui ont travaillé pour faire des propositions d'aménagements.

Après quoi, la projection de l'étude a eu lieu en salle Chartreuse au premier étage du bâtiment La Glycine.

La requalification du cimetière est nécessaire pour être conforme aux évolutions réglementaires en termes d'accessibilité aux PMR (personnes à mobilité réduite) et de respecter l'objectif "zéro phyto". Des visites de plusieurs cimetières de la région ont eu lieu avec les groupes de travail qui ont réalisé des maquettes pour mieux visualiser et concrétiser les projets.

Les travaux seront réalisés par tranches

L'état des lieux du cimetière actuel a été présenté dans la projection, ainsi que les orientations d'aménagement retenues. Ces orientations et le schéma de principe constituent une base de travail partagée entre les élus et la future équipe de maîtrise d'œuvre. À la lumière des compétences techniques de cette dernière, ces principes ont pour vocation d'être approfondis, testés, chiffrés et si besoin remis en cause.

La suite de la démarche sera le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Les travaux importants, certes coûteux mais nécessaires, seront réalisés par tranches.

Monique CROUZET

Plus de détails sur le projet en mairie, sur rendez-vous.

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Réunion du conseil municipal, le mardi 15 février

Le conseil municipal se réunira le mardi 15 février à 20 heures en mairie pour délibérer sur un ordre du jour de sept questions. Les élus statueront sur l'obligation de dépôt du permis de démolir pour toute démolition sur la commune avant se prononcer sur le choix de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de sécurité de la traversée du hameau du Pognient. Ils valideront le projet de réfection du toit de l'église avant de demander une subvention à la Région pour la réfection dudit toit et pour le désamiantage du toit du garage communal. L'ordre du jour se prolongera par la convention avec le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) de la Savoie concernant les aménagements des abords de la salle polyvalente. Il se refermera sur le règlement et le contrat pour le prêt du broyeur. La séance se terminera par un point sur le dossier du Lyon Turin.

Le projet ferroviaire du Lyon-Turin s'invite au conseil municipal

Le conseil municipal de Sainte-Hélène-du-Lac s'est réuni ce mardi 15 février.



La présentation du dossier du Lyon-Turin a refermé la réunion du conseil municipal de ce mercredi. Photo Le DL/B.M.

➤ Ce mardi soir, en préambule au conseil municipal, la maire Sylvie Schneider a fait part des décisions prises par la communauté de communes Cœur de Savoie sur la zone d'activités d'Alpespace dont **l'installation d'une centrale photovoltaïque**. Ce projet « consommateur de terrain » impacte le PLU (Plan local d'urbanisme) de la commune au regard de la loi climat et résilience sur l'artificialisation des sols.

Huit questions adoptées à l'unanimité

➤ Après un tour de table sur les dossiers en cours dans les commissions urbanisme, travaux, communication, animation, environnement et transition écologique, l'ordre du jour du conseil municipal portait sur huit questions adoptées à l'unanimité. Les élus ont décidé d'instaurer l'**obligation de déposer un permis de démolir sur la commune pour toute démolition envisagée** à compter du 16 février.

➤ La **désignation du cabinet EMOAA comme maître d'œuvre de l'aménagement de la sécurisation de la traversée du hameau du Pognient** a permis de franchir une première étape dans ce projet onéreux et complexe avec une réalisation prévisionnelle des travaux en 2023.

➤ Les élus ont décidé d'engager le **projet de réfection du toit de l'église** qui comprend désormais la couverture et la charpente en sollicitant une subvention de la Région et du Département.

➤ Le **désamiantage du toit du garage communal** fera à son tour l'objet d'une demande de subvention de la Région.

➤ **L'aménagement des abords de la salle polyvalente** se traduira par une convention avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie) et la création d'un comité de pilotage pour concrétiser ce projet où une réunion publique sera programmée.

➤ Le règlement et les clauses du contrat pour le **prêt du broyeur communal** ont été adoptés. Une acquisition attendue par les habitants.

➤ L'ordre du jour refermé, le conseil municipal a fait le point sur le dossier de **la desserte ferroviaire du Lyon-Turin** suite aux avis rendus par le Département et Cœur de Savoie au préfet de région sur les trois scénarios proposés. Ces trois scénarios sont la dominante fret, le grand gabarit et la solution mixte. Scénario numéro 2, le grand gabarit sans le tunnel sous le massif de l'Épine et avec deux tunnels, l'un sous le massif de Chartreuse et l'autre sur le massif de Belledonne, a été retenu par le bureau de Cœur de Savoie. Sylvie Schneider regretta que « la partie voyageurs soit mise de côté en abandonnant le tunnel de l'Épine et que la question n'ait pas été abordée en conseil communautaire ». Elle proposa au conseil de rendre un avis sur l'un des trois scénarios proposés comme ce fut le cas en 2013. Les conseillers municipaux ne se sont pas prononcés.

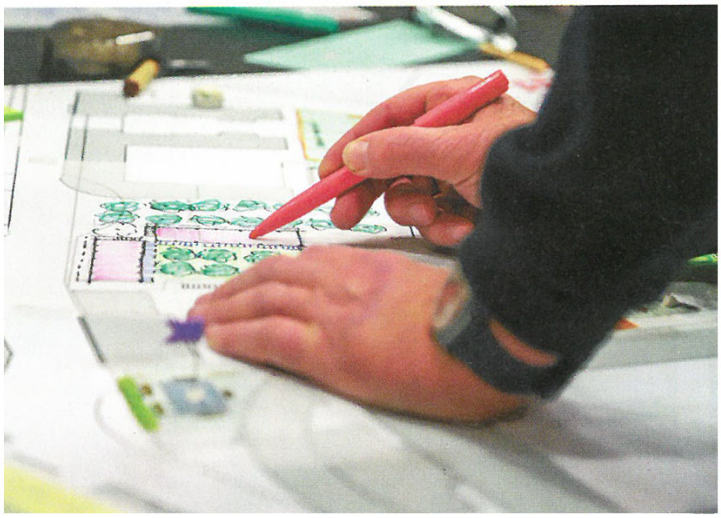
Brigitte MAURAZ

ACTUALITÉS
RETOUR EN IMAGES 2021

Chambéry MAGAZINE
Hiver 2022 - n°146

16 OCTOBRE

Le CAUE de la Savoie, et le service Ville d'Art et d'Histoire de la Ville de Chambéry **ont organisé une « bataille d'architecture » à l'occasion de laquelle 4 équipes ont imaginé des projets architecturaux originaux sur ce que pourrait devenir le secteur de Curial.**



LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 10/02/2022

SAINT-VITAL

La construction d'une halle multi-usage et d'une nouvelle bibliothèque en projet

La bibliothèque actuelle est éloignée du centre du village et n'est pas très fonctionnelle, avec des escaliers et différents niveaux qui apportent des contraintes à certains usagers.

Le maire Serge Dal Bianco et les conseillers municipaux planchent sur un projet dont ils ont discuté lors d'une réunion lundi 7 février.

À proximité de la mairie, subsiste un vieux bâtiment qui abritait le préau de l'ancienne école communale et les locaux des sapeurs-pompiers. Cette bâtisse, inutilisable en l'état, constitue une verrue au cœur du chef-lieu. La municipalité a décidé de démolir ce bâtiment et d'y construire en lieu et place, une halle semi-fermée, une salle associative et une bibliothèque.

Ce nouvel ensemble devrait rendre plus accessible la bibliothèque et l'accueil péri scolaire. Il devrait aussi marquer architecturalement le centre du village.



À la réunion du 7 février, étaient présents (de gauche à droite) : Hervé Dubois, architecte, Serge Dal Bianco, maire, Patricia Gigandon de Savoie biblio, les deux bibliothécaires, la secrétaire de mairie et quelques conseillers municipaux. Photo Le DL/M.P.

La halle semi-fermée permettra de multiples usages, comme l'accueil périscolaire, l'animation associative et les moments festifs. La commune s'est adjoint l'appui du CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) pour mener la réflexion sur les objectifs du projet, les fonctionnalités du futur bâtiment, jusqu'au choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Ces réunions participatives permettent de déterminer les besoins en surfaces, en aménagements et de mesurer les coûts financiers. Hervé Dubois, du CAUE, est l'interlocuteur de la Commune, il déroulera le programme de l'accompagnement jusqu'en juillet 2022. Patricia Gigandon, responsable de Savoie biblio pour la Maurienne et la Tarentaise, a donné les recommandations en matière de surface, d'aménagement et d'animations. Des aides financières sont disponibles pour encourager les bibliothèques communales à travers le FDEC (fonds départemental d'équipement des communes).

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | DIMANCHE 13 MARS 2022 |

LA RAVOIRE

Place de l'Hôtel-de-Ville : un appel à idées lancé pour son réaménagement



La date limite des inscriptions est fixée au 21 mars.
Photo Le DL/D.U.

La Ville de La Ravoire a pour projet de réaménager la place de l'Hôtel-de-Ville pour améliorer et garantir le confort thermique en été comme en hiver, la qualité et l'universalité du mobilier urbain, la tenue des manifestations et animations, l'efficacité de la vidéo surveillance... À ce titre, avec l'appui du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE), elle lance un appel à idées pour le réaménagement de cette place. Les candidatures doivent être effectuées sous forme d'équipes regroupant plusieurs compétences et profils dont : professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, artistes, écologues, designers, étudiants... Par ailleurs, les équipes devront également intégrer un habitant volontaire issu de l'ensemble de ceux qui se seront manifestés en mairie. La date limite des inscriptions est fixée au 21 mars.

Toutes les informations (règlement et modalités de participation, modalités d'inscription, cahier des charges, calendrier prévisionnel, conduite des différentes phases...) sont visibles sur le site de la mairie (Urbanisme) : www.laravoire.fr et sur le site Facebook de la ville.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 7 AVRIL 2022 |

SAVOIE

Les géomètres experts de Savoie ont organisé leur réunion de printemps

Délocalisant toujours leurs rencontres, les géomètres experts de Savoie (UNGE 73) ont organisé le mardi 5 avril leur réunion de printemps à Gilly-sur-Isère.

Le président, Luc Devun, a évoqué avec gravité la disparition de leur confrère de Maurienne, Emmanuel Jacquinot. Sur cet événement tragique, Luc Devun a rappelé que le géomètre-expert exerce un certain nombre d'actes sous sa responsabilité personnelle et invite à prendre conscience que la pression du travail, associée à des contextes ambiants ou personnels parfois difficiles, pouvait être dévastatrice. L'échange entre confrères lors des réunions de chambre s'avère important pour anticiper de telles situations.

La séance s'est poursuivie avec l'annonce d'une rencontre prochaine de l'UNGE 73 avec le service de Publicité foncière, dont le rôle est primordial pour l'établissement des procès-verbaux de bornage.



Les géomètres experts de Savoie se sont réunis à Gilly-sur-Isère.

Les géomètres experts ont également fait le bilan du Salon des maires d'Albertville, qui a permis notamment de tester le nouveau stand de l'UNGE 73, ainsi que de pérenniser les relations privilégiées de la profession avec les élus, ainsi qu'avec leurs partenaires de l'Adil et du CAUE

La rencontre s'est terminée par des échanges sur un thème professionnel : la délimitation du domaine public routier préalablement à la restructuration de voies par les collectivités. Un sujet d'importance sur lequel la profession de géomètre expert apporte son expérience et son assistance. Cela nécessite la rencontre sur site de chaque riverain avec la collectivité en charge du projet, et réduit considérablement le recours à l'expropriation.

LA RAVOIRE

Place de l'Hôtel-de-Ville : le réaménagement va débuter

Après un appel à idées lancé en mars pour intégrer les habitants au processus de réaménagement de la place, trois équipes ont été sélectionnées pour commencer les travaux.



Les élus, le chargé de mission de la CAUE, le directeur de l'environnement et de l'aménagement de la commune, impliqués dans la démarche, ont reçu deux représentants des trois équipes sélectionnées. Ces équipes vont pouvoir commencer les travaux de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville. Photo Mairie de La Ravoire

Samedi 9 avril s'est tenue en mairie la première étape du projet de l'appel à idées pour le réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville. Pour rappel, la commune a engagé cette démarche afin d'améliorer et de garantir le confort des usagers ainsi que la tenue de manifestations.

Le processus est mené avec l'appui du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie (CAUE). Trois équipes ont été retenues après la phase de sélections des candidatures, et vont pouvoir commencer les travaux. Elles sont chacune composées de professionnels (architectes, paysagistes, écologue spécialisé dans les milieux naturels, artiste…) et d'un habitant sélectionné parmi les volontaires.

Alexandre Gennaro, maire, plusieurs élus (adjoints et conseiller municipal), le chargé de mission de la CAUE et le directeur de l'environnement et de l'aménagement de la commune, impliqués dans la démarche, ont reçu deux représentants de chaque équipe (un professionnel et un habitant) avec pour objectifs de leur rappeler le cahier des charges et les attentes de la commune. Ils ont rappelé le contexte de la place et son avenir souhaitable, et ont mené une visite sur site.

Un travail préparatoire jusqu'au 7 mai

Les candidats ont posé bon nombre de questions. Un dossier de présentation leur a été remis. Les équipes vont effectuer un travail préparatoire jusqu'au 7 mai, date à laquelle se déroulera la "battle d'architecture" : une journée sur site pour finaliser leurs propositions et réaliser leurs maquettes, dont seules les bases auront pu être préparées à l'avance. À la fin de cette journée, chaque équipe présentera son projet au jury, lequel procédera à un classement et à la désignation de l'équipe lauréate. Les éléments les plus pertinents de chaque projet pourront ensuite être retenus par la collectivité pour rédiger le cahier des charges destiné à permettre le réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville.

Dominique USSEGLIO

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 14/04/2022

Pont-de-Beauvoisin

Un stage pour découvrir les nouvelles réalités du territoire

Par **Le Dauphiné Libéré** - Hier à 19:50



Idem. Photo Le DL /Arlette JUANOLA

Mardi 5 et jeudi 7 avril, deux journées de stage Preac, pour Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle, se sont déroulées au lycée Pravaz. Ouverts aux enseignants de second degré d'Isère et de Savoie et à des professionnels de la médiation, architectes ou urbanistes, ces stages visent à fournir des ressources et des outils pour le développement de l'éducation artistique et culturelle dans toutes ses dimensions et dans tous les domaines concernés.

Une formation divisée en quatre temps

Organisées par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des deux départements avec Isabelle Berruyer, Rémi Cornu, Cathy Leblanc, Pauline Bosson, Thina Hounas, les académies d'Isère et de Savoie avec Ève Feugier, Valérie Vedrenne et Olivier Santos et le proviseur Lionel Vernet, ces journées ont décliné les enjeux et les objectifs communs aux deux Pont dans le cadre d'une démarche sensible à la découverte d'un territoire entre bourg et nature.

Les deux communes, étant lauréates au programme "Petites villes de demain", le stage s'est organisé autour de quatre temps. Le premier s'intitule apports de connaissances et problématique du territoire, le second parcours de visite et démarche sensible, le troisième atelier d'interprétation et, le dernier, temps de pratique, productions et perspectives. Des intervenants ont apporté leur éclairage sur le territoire. Jean-Pierre Blazin, guide conférencier, a développé ses connaissances sur les paysages pontois tandis que Christophe Séraudie, architecte urbaniste, l'a fait sur l'aménagement des territoires tout comme Florence Mensah, cheffe de projet du dispositif "Petites villes de demain".

Ces journées de résonance pontoise ont permis de décliner les objectifs communs, d'enrichir les savoirs en matière de culture, de consolider les démarches et les outils pour révéler les enjeux du territoire.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - EDITION MAURIENNE - 19/04/2022

LA CHAMBRE

Le dossier de la maison de santé progresse



La maison de santé pluridisciplinaire sera située au rez-de-chaussée et partagera le 1 er étage avec un appartement. Quatre appartements pour personnes âgées autonomes seront situés au 2 e étage, et quatre appartements pour personnes handicapées vieillissantes au-dessus. Photo Le DL /H-M.G.

Souci majeur des élus communautaires, le projet de maison de santé pluridisciplinaire « avance à grands pas », notait le président Bernard Chêne avant la présentation des derniers éléments par Mathilde Sonzogni, première vice-présidente, en charge des affaires sociales, lors de la dernière réunion du conseil de la 4C.

À proximité du centre-bourg de La Chambre, sur quatre niveaux, l'ancienne gendarmerie est le site retenu, depuis la création de la caserne Colonel Arnaud-Beltrame, pour réaliser un projet conforme aux attentes de la population du territoire.

Une réflexion collective

Un groupe de travail s'est constitué, avec l'appui du CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement). Il comprend les membres de la commission des affaires sociales de la communauté de communes, les directions de l'Ehpad et de Deltha Savoie, et les professionnels de santé. Ce groupe a travaillé sur les enjeux, les besoins et les exigences visant à la rédaction du cahier des charges, le chiffrage financier, le recrutement de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'œuvre énergétique.

Estimé à quatre millions d'euros, le projet prévoit quatre niveaux de 300 m² chacun. La maison de santé pluridisciplinaire sera au rez-de-chaussée, et partagera aussi le premier étage avec un appartement. Quatre appartements pour personnes âgées autonomes seront situés au deuxième étage, et quatre appartements pour personnes handicapées vieillissantes au-dessus.

Une offre résidentielle

Chacun des appartements, des T1 bis, comprendrait une cuisine, une alcôve, un espace de vie et un espace sanitaire. Les résidents disposeraient d'une buanderie commune et d'une salle d'activités.

Pour les professionnels de santé, le projet fait état de quatre cabinets, deux salles d'attente, une salle de petite chirurgie, un secrétariat, un plateau modulable, une salle de réunion commune et un appartement d'accueil.

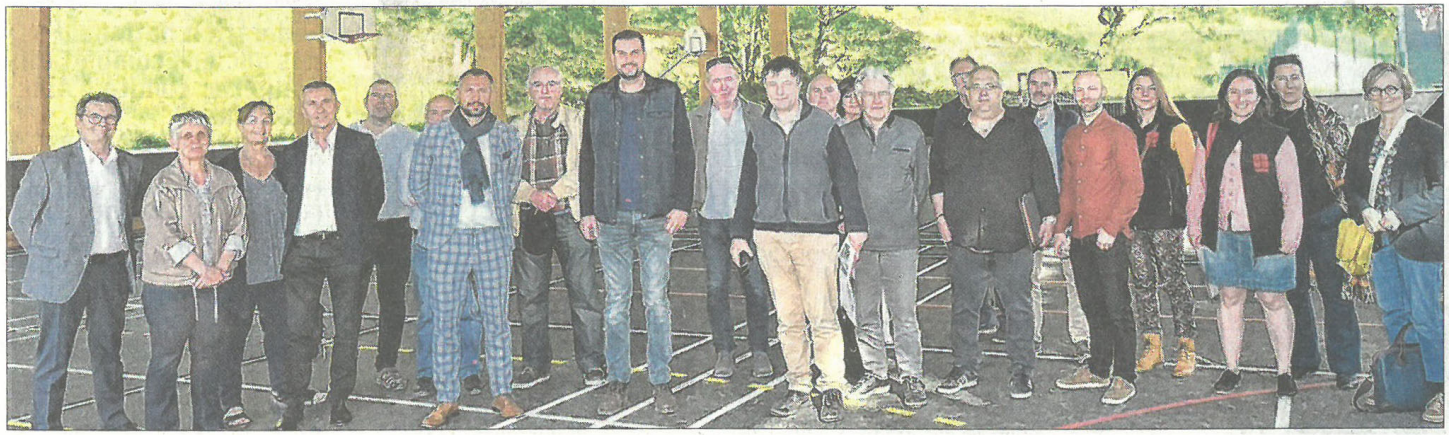
LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 02/05/2022

SAINT-ALBAN-LEYSSE

Une visite pour découvrir l'établissement du Fontanil rénové

À l'initiative du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), une visite commentée était organisée jeudi 28 avril au Fontanil pour faire découvrir aux architectes, techniciens et élus locaux le projet d'ensemble de modernisation d'un établissement scolaire.

Nicolas Jacob, directeur du Fontanil, et Christophe Doveze, architecte, ont accueilli une quarantaine de personnes dont Catherine Chappuis, conseillère départementale, le maire de Bassens et le premier adjoint de Saint-Alban.



Des élus, des techniciens et des architectes ont participé à cette visite. Photo Le DL/P.H.

La première partie de la visite consistait à expliquer le projet architectural puis les participants ont découvert la halle sportive ouverte.

Le Fontanil propose ses formations par alternance en cuisine, service, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, boucherie, charcuterie traiteur et agent de restauration. Quant au CAUE, il aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental.

Philippe HAMELIN

Une battle d'architecture pour réaménager la place de l'Hôtel-de-Ville

Une battle d'architecture était organisée samedi dans le cadre du projet de réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville. Trois équipes étaient en lice, c'est L'Atelier paysager qui l'a emporté.

Samedi 7 mai s'est tenue en mairie la seconde étape du projet de l'appel à idées pour le réaménagement de la place de l'Hôtel-deVille, à savoir la battle d'architecture. Sur les trois équipes en lice, c'est L'Atelier paysager qui l'a emporté. Pour rappel, la commune a engagé cette démarche afin d'améliorer et de garantir le confort des usagers ainsi que la tenue de manifestations. Une démarche menée avec l'appui du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie) qui était représenté par sa directrice, Florence Fombonne-Rouvier, et Cédrik Valet, chargé de missions, socio-ethnologue.

Les trois équipes retenues avaient effectué une demi-journée sur site le 9 avril, ainsi qu'un travail préparatoire. La journée du 7 mai permettait de finaliser leurs propositions et réaliser leurs maquettes, dont seules les bases avaient été préparées. « De nombreuses contraintes ont été imposées aux équipes : confort thermique, solaire, mobilier urbain, végétalisation… », a souligné Cédrik Valet. À tour de rôle, en 5 minutes, les équipes ont présenté leurs maquettes devant un jury d'une dizaine de personnes (élus, société civile et professionnels) et ont répondu à leurs questions. Après un temps de délibération, le maire a proclamé les résultats. Après L'Atelier paysager, Les Architectes du paysage arrivent deuxièmes et Maxime Meignaud architecte troisième.

Des idées piochées dans les trois projets

« On risque de prendre quelques idées des trois projets pour réaliser le cahier des charges car il y a beaucoup de choses qui nous plaisent dans ce que vous avez présenté aujourd'hui. Ce que nous avons apprécié dans le projet de l'équipe lauréate, c'est que cette place peut rester un espace festif dans son intégralité avec de la végétalisation (plus d'une vingtaine d'arbres) ainsi que la notion de pergola végétalisée… » a souligné l'édile.

« Tout ce qui a pu être réalisé et présenté au stade de l'intention a pour objectif d'amener des clés de lecture au niveau de la collectivité qui maintenant va s'attacher, avec la rédaction d'un cahier des charges, à aller au-devant d'une maîtrise d'œuvre pour que se réalise au mieux un projet correspondant aux attentes du plus grand nombre », a ajouté, entre autres, la directrice du CAUE. Ces maquettes seront visibles dans le hall d'accueil de la mairie.

Dominique USSEGLIO



Les trois équipes en compétition (avec les lauréats à gauche) ont présenté une maquette de la place. L'objectif de ce réaménagement est de garantir le confort des usagers et la possibilité d'organiser des manifestations. Photo Le DL/D.U.



Les trois équipes ayant participé : L'Atelier paysager de La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), Les Architectes du paysage d'Archamps (Haute-Savoie) et Maxime Meignaud architecte de Venthon. Photo Le DL/D.U.

“Ville perméable” : un an pour changer le cours des choses

À l'occasion de la Semaine de la nature en ville prévue du 14 au 21 mai, la commune présente son nouveau projet, “Chambéry ville perméable, les habitants s'impliquent, l'eau s'infiltre, la nature s'invite”. Avec celui-ci, elle se donne un an pour changer les choses.



À l'occasion de la Semaine de la nature en ville, le projet “Ville perméable” commence à Chambéry. Photo Le DL/T.G.

Alors que les villes, de par l'urbanisation, sont de plus en plus imperméables, ne laissant pas passer l'eau dans les sols, certaines communes comme Chambéry ont décidé d'agir. Pour cela, la Ville lance un nouveau projet appelé “Chambéry ville perméable, les habitants s'impliquent, l'eau s'infiltre, la nature s'invite”. Le but de celui-ci : permettre à l'eau de pouvoir s'écouler ou s'infiltrer le plus naturellement possible.

« Le débit des cours d'eau a baissé de 40 % en 10 ans »

Les enjeux de ce projet sont multiples. Selon Jimmy Bâabâa, adjoint en charge de la transition écologique, rendre Chambéry perméable permettrait de « favoriser la nature en ville mais aussi de recharger les nappes phréatiques, lutter contre les inondations et rafraîchir les zones urbaines ».

Alors qu'à Chambéry la température a augmenté de 2,25 °C sur le dernier siècle, depuis 10 ans les cours d'eau sont eux aussi atteints par le réchauffement climatique. Selon l'adjoint en charge de la transition écologique : « Le débit des cours d'eau a baissé de 40 % en 10 ans. » Des chiffres inquiétants lorsque l'on sait à quel point de nombreuses activités comme l'agriculture, l'industrie ou encore le tourisme dépendent de l'eau dans la région.

Pour tenter de changer le cours des choses, la municipalité, par le biais de son projet “Chambéry ville perméable”, organise de nombreux évènements autour de la question de l'eau. D'ici à 2023, quatre phases différentes vont être orchestrées. La première sera dédiée à “l'écoute du territoire” : des balades, des ateliers et des visites seront organisés. La deuxième phase prendra la forme d'un débat d'idées et de mise en place d'une stratégie de désimperméabilisation. La troisième sera une phase d'action, durant laquelle des chantiers participatifs auront lieu mais aussi des ateliers de plantations ou encore d'ensemencement. Enfin, la dernière phase prendra la forme d'un bilan. L'objectif serait ainsi d'avoir un retour d'expérience et de pourquoi pas « avoir un effet boule de neige sur d'autres collectivités locales », comme l'affirme Jimmy Bâabâa.

Tristan GORGERET

Semaine de la nature en ville : cinq raisons de participer

1 Un temps fort boulevard de la Colonne le premier jour

La Semaine de la nature en ville, qui se déroule jusqu'au 21 mai, débutera le samedi 14 avec un temps fort boulevard de la Colonne. De 10 à 17 heures, les Chambériens pourront participer à une vingtaine d'activités diverses. Grâce à différents ateliers, ils pourront jouer, observer, découvrir et partager autour du thème de la nature en ville. Des ateliers de fabrications seront aussi proposés. Les participants pourront notamment faire leur propre nichoir ou des bombes à graines.

2 L'occasion de parler de sujets importants avec « enthousiasme »

Alors que le rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) d'avril 2022 est plus qu'alarmant, des actions concrètes doivent être mises en place. Toutefois, on peut parler d'un sujet sensible sans le rendre anxiogène. C'est pourquoi les évènements proposés lors de cette semaine ont « une approche enthousiaste » selon Jimmy Bâabâa, adjoint en charge de la transition écologique. Ainsi, les activités proposées ont aussi pour but selon lui de « mettre en exergue la capacité des habitants à s'impliquer mais aussi à bien vivre ensemble ».

3 La parole laissée aux citoyens

Cette Semaine de la nature en ville est aussi l'occasion pour les Chambériens de s'exprimer et de faire connaître leurs souhaits. Le mardi 17 mai, les citoyens pourront notamment participer à un atelier débat sur le thème de la végétalisation. Organisé par la guilde de l'innovation et la Ville de Chambéry, cet évènement peut permettre à ceux qui le souhaitent de se faire entendre.

4 Une grande diversité d'évènements

Plus de 60 évènements différents sont organisés partout dans la ville. Visites, conférences, ateliers et spectacles sont aux programmes. Des activités pour les tout-petits sont également prévues comme le spectacle de marionnettes *Papillon vole* le dimanche 15 mai. Les visiteurs pourront aussi participer activement à des ateliers. Le samedi 14 mai, ils pourront prendre part à la construction d'une spirale aromatique permettant le développement d'une grande biodiversité.

5 Découvrir le nouveau projet de la Ville de Chambéry

Cette semaine est aussi l'occasion pour la ville de Chambéry de présenter un nouveau projet nommé “Chambéry ville perméable, les habitants s'impliquent, l'eau s'infiltre, la nature s'invite” (voir par ailleurs). Dans ce sens, de nombreux évènements auront lieu tout au long de l'année.

T.G.

Une semaine autour de la nature et de l'eau


© Compra

ÉVÉNEMENT. La Semaine de la nature en ville aura lieu du 14 au 21 mai à Chambéry, autour de rendez-vous à destination du grand public.

ENVIRONNEMENT Le constat est sans appel : sur le bassin chambérien, la température a augmenté en moyenne de 2,25 °C en un siècle, et le débit des cours d'eau s'est tari de 40 % en dix ans. Consciente des enjeux liés au réchauffement climatique, et souhaitant s'engager dans la voie de l'« *exemplarité* », la Ville de Chambéry a lancé à destination du grand public sa Semaine de la nature, dont la deuxième édition aura lieu du 14 au 21 mai prochains. « *Cette année, l'événement est amplifié, avec une trentaine de partenaires, pour un programme riche, marqué par la vulgarisation scientifique, en passant par le sport, la culture, le jeu… dans tous les quartiers de la ville* », souligne la première adjointe Aurélie Le Meur. Le rendez-vous débutera notamment le samedi 14 mai par une journée autour d'un « village » installé place de la Colonne, afin de sensibiliser de manière conviviale aux sujets liés à la nature. Une grande part des animations de la Semaine sera notamment consacrée aux enfants.

VILLE « PERMÉABLE ». L'occasion d'évoquer également un autre rendez-vous autour de l'eau : Chambéry ville perméable. Le 18 mai, une conférence introductive permettra de présenter la démarche, réalisée en partenariat avec le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb). « *C'est un sujet très technique et généralement peu grand public. La dimension participative avec les habitants est donc un vrai pari que nous nous lançons. Le but est de réduire les risques d'inondations, limiter la pollution, favoriser la recharge des nappes phréatiques…* », déclare Jimmy BâaBâa, adjoint chargé de la transition énergétique. Quatre phases d'intervention sont prévues : l'écoute du territoire ; puis un débat d'idées sur la gestion du risque et le degré d'acceptabilité de la nature en ville ; la place et le rôle de l'agriculture urbaine ; la désimperméabilisation de la ville. Tout le programme est à retrouver sur chambery.fr

Conférence : Chambéry, une ville perméable

Cette conférence introduit la démarche « ville perméable » lancée par Chambéry pour 2022 et 2023, pour mieux comprendre les enjeux de la gestion des eaux pluviales urbaines.

À 18 h 30. À la salle Jean Renoir, 30 rue Nicolas Parent.

Ils ont participé à une réunion d'information sur le Pass'Renov

Une trentaine de personnes a participé samedi dernier à une réunion organisée par la collectivité territoriale pour informer sur l'accompagnement du Pass'Renov.

Tous les travaux permettant d'améliorer la performance énergétique d'un logement d'au moins 25 % en matière d'isolation, de menuiseries, de chauffage et de ventilation sont éligibles à une aide à la rénovation. Il en est de même pour les projets visant la réhabilitation des logements dégradés voire indignes ou encore les travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap (adaptation de salle de bains, monte escaliers…) dès lors qu'ils sont couplés à des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

Dans le cadre du service mon Pass'Renov, Grand Chambéry a missionné les conseillers de l'Asder et d'Urbanis pour accompagner les projets de rénovation des copropriétés par des aides spécifiques. Cela cible les copropriétés avec un objectif de performance énergétique, les propriétaires occupants à revenus modestes pour la rénovation de leur logement, les propriétaires bailleurs pour la rénovation des logements locatifs et les propriétaires chauffés au fioul qui changent leur chauffage pour un appareil haute performance au bois granulé ou au gaz et qui font simultanément des travaux de rénovation énergétique, avec le bonus air/Rénov.



Les représentants de diverses agences sont intervenus durant la matinée d'information à la MJC. Photo Le DL/G.J.

Un point d'actualité en matière de législation

Pour ceux qui se demandent par où commencer, la collectivité territoriale a organisé samedi 14 mai une matinée d'information à destination des copropriétaires. À cette matinée d'information étaient également présents les représentants de l'Adil, de l'Arc Rhône-Alpes (Association de responsables de copropriétés), de Cristal Habitat, etc.

Pour la trentaine de participants venue chercher des réponses aux problématiques de réduction de leurs factures de chauffage, de financement de travaux d'amélioration ou de rénovation thermique, les intervenants ont fait un point d'actualité en matière de législation, du montant des aides financières collectives et individuelles possibles, de l'accompagnement que peut apporter l'Arc dans la gestion des copropriétés, etc.

Enfin, avec Cristal habitat, il a été détaillé le périmètre d'action de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat du centre ancien de Chambéry. Dans tous les cas, les conseillers de l'Asder et d'Urbanis ont réaffirmé leur mission d'accompagnement pour tout ce qui concerne le choix des travaux à réaliser, les propositions de solutions techniques, les informations et la mobilisation des aides financières…

G.J.

Numéro unique d'entrée : 04 56 11 99 09.

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Aménagement du chef-lieu : un projet avec et pour les habitants

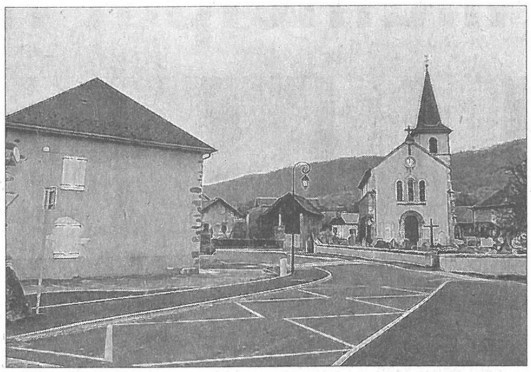
Le conseil municipal de Sainte-Hélène-du-Lac s'est tenu ce mardi.

Ce mardi 17 mai au soir, André Mollard, premier adjoint, a présidé le conseil municipal en l'absence du maire Sylvie Schneider.

➢ Avant l'examen de l'ordre du jour, une des deux principales informations données aux élus portaient sur l'**accueil d'une seconde famille ukrainienne** dans les gîtes. Des grands-parents accompagnés de leurs petits-enfants ont visité le second appartement et la mairie est dans l'attente de leur réponse. Dans l'hypothèse d'une acceptation, des ustensiles ménagers sont à prévoir.

➢ L'autre information concernait une réunion prévue ce samedi. Avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) comme maître d'œuvre, la municipalité a lancé une **réflexion sur l'aménagement du chef-lieu** en intégrant des enjeux architecturaux et patrimoniaux ainsi qu'un aménagement paysager. Par un questionnaire en version papier ou en version dématérialisée, les habitants sont invités à donner leur avis avant le 21 mai et à participer à un atelier de concertation. Cet atelier se tiendra à 10 heures à la salle polyvalente. La vie dans la commune, l'offre de services et en équipements publics, la centralité du chef-lieu à conforter font partie des thèmes du questionnaire. La matinée du 21 mai se décomposera en trois temps : la présentation de la démarche, la réalisation d'un diagnostic partagé et des ateliers en groupe pour faire émerger des idées, des réflexions ou des propositions d'actions.

➢ Le conseil municipal s'est prolongé par **l'examen de l'ordre du jour** et l'adoption de chaque question à l'unanimité. L'entreprise ERDB retenue pour la maintenance et la modernisation de l'éclairage public, les élus ont adhéré au groupement de commandes proposé par le SDES (Syndicat départemental d'énergie de la Savoie) pour l'achat de l'électricité sur la période de 2024 à 2026. L'octroi des subventions 2022 aux associations s'est soldé par une augmentation de 50 € de l'aide communale pour leur participation à la vogue qui aura lieu le 21 août, soit une aide de 100 €.



Après avoir distribué un questionnaire sur le réaménagement du chef-lieu, les élus organisent une réunion ce samedi. Photo Le DL/B.M.

Brigitte MAURAZ

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Aménagement du chef-lieu : réunion publique ce samedi

La municipalité lance une réflexion sur l'aménagement du chef-lieu pour le rendre plus attractif et convivial. Elle s'entoure du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) comme maître d'œuvre pour développer le projet. Les habitants sont invités à donner leur avis et à apporter des idées en remplissant avant le 21 mai le questionnaire en ligne accessible depuis le site et les réseaux sociaux de la commune. Le questionnaire a été déposé dans chaque boîte aux lettres et sera à déposer en mairie. Un atelier de concertation aura lieu ce samedi 21 mai à 10 heures à la salle polyvalente.

› Informations : www.saintehelenedulac.com

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Aménagement du chef-lieu : ce qu'en pensent les habitants

Une réunion était organisée ce lundi pour présenter le bilan de la réflexion sur l'aménagement du chef-lieu.

Avec pour maître d'œuvre le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), la municipalité a lancé une réflexion sur l'aménagement du chef-lieu avec pour objectif de le rendre plus attractif et convivial.

La démarche de concertation s'est déroulée en trois temps. Elle a commencé par un questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres ou accessible depuis le site internet de la commune. La concertation auprès des habitants s'est prolongée par l'organisation d'ateliers participatifs à la salle polyvalente.

Troisième étape, ce lundi 30 mai en mairie où le CAUE a présenté aux élus le rendu de la démarche. Au total, 85 questionnaires ont été reçus. La majorité des répondants réside sur la commune depuis plus de 10 ans. Les 2/3 d'entre eux ont plus de 40 ans et n'habitent pas le chef-lieu.

L'absence de lieu de rassemblement pointée du doigt

Lors des ateliers, trois sujets ont été traités : quels sont les besoins pour conforter la centralité ? Quels sont les aménagements à réaliser sur le périmètre de référence ? Quel est le devenir de l'ancienne cure ? Le rendu a fait ressortir deux axes prépondérants. Les résultats du questionnaire, des ateliers et les premières idées des élus sont convergents. Deuxième axe : les propositions des habitants ont fait progresser la démarche de concertation.

Les points de convergence sont « le confortement de la centralité dont le périmètre retenu englobe la mairie, l'aire de jeux et l'ancienne cure, le manque de lieu de convivialité (commerce, restaurant, bar, lieu d'animation) pour toutes les générations, le besoin de lieu participatif qui peut revêtir différentes formes (bar associatif, partage de savoir-faire, habitat participatif), la valorisation du bâtiment de la cure, un lien à trouver par des aménagements entre la cure et la mairie, une demande d'espaces publics de qualité et arborés », relevaient les urbanistes du CAUE.

La prochaine étape portera sur la formalisation par les élus de scénarios d'aménagement sur l'ensemble du secteur, en tenant compte des propositions des habitants. « J'ai apprécié ce temps de concertation. Les idées des habitants nous ont confortés dans notre réflexion avec de nouvelles idées sur l'aménagement », concluait la maire Sylvie Schneider.

Brigitte MAURAZ



Lors des ateliers participatifs où une vingtaine d'habitants ont fait part de leurs propositions d'aménagement du chef-lieu. Photo Le DL/B.M.

Les travaux de rénovation de l'école débuteront à la fin du mois

Après plusieurs modifications, les travaux de rénovation de l'école primaire peuvent enfin commencer. jeudi, le planning et les détails du projet ont été annoncés par la municipalité.



jeudi soir, dans la salle de l'Ébène, Julie Novelli, maire de la Biolle a présenté à la soixantaine de parents présente, le planning des travaux de rénovation de l'école. Photo Le DL/J.T.

Jeudi soir à 18 h 30 dans la grande salle de l'Ébène, Julie Novelli, maire de la Biolle, accompagnée des membres du conseil municipal, avait convié les parents et l'association du Sou des écoles à la présentation du planning des travaux de la rénovation de l'école primaire.

Ce projet de rénovation s'inscrit dans le vaste projet engagé depuis 2010 avec la construction d'une nouvelle école maternelle, une nouvelle crèche et pour finir cette année avec l'école historique. L'école maternelle a été livrée en 2015. La crèche, retardée avec la Covid-19, a été livrée en août 2021. C'est désormais le tour de l'école primaire de faire peau neuve. Pour mener à bien ce projet, un cabinet conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement a été sollicité. Un projet ambitieux avait été présenté, mais celui-ci avec la nouvelle municipalité en 2020 a été jugé non finançable. Initialement annoncé à 2.6 M €, il a été revu et corrigé avec des suppressions d'options et ramené à 2,2 M €.

Le planning des travaux a été dévoilé

Dès la fin du mois, les premiers coups de pioche vont débuter. Julie Novelli a rencontré dernièrement l'Inspection d'académie pour leur présenter les différentes phases de travaux à venir et les locaux des deux classes transférées dont ceux-ci ont été validés par l'instance.

La maire annonçait l'absence des professeures d'écoles à cette présentation, non pas qu'elles boycottaient la réunion mais simplement qu'elles se sont vues déconseillées de leur présence par l'académie. Les classes concernées n'ont pas pu être divulguées, au grand regret des parents.

Dès cet été, le nouveau parvis de l'école sera traité ainsi que la rénovation du préau et du hall d'entrée. En septembre, trois classes de l'aile nord seront en travaux, suivi en février 2023 de trois autres classes sur l'aile sud. À l'été 2023, les WC extérieurs seront détruits et la bulle dans la cour intérieure sera cassée et remplacée par un parterre végétalisé. En septembre 2023, les travaux seront terminés et les classes réintégreront le bâtiment historique relooké.

Jacques THOMÉ

Deux classes seront transférées dans l'ancienne crèche

Dès la rentrée, pour permettre le bon déroulement des travaux, deux classes vont être transférées dans le bâtiment de l'ancienne crèche. Les deux classes de 40 et 45 m² pourront accueillir 24 et 27 élèves. Des nouvelles toilettes vont être installées pour répondre à la demande de l'académie. Les élèves auront en plus la salle des Bruyères au centre culturel des Trois bouleaux pour leurs activités d'intérieur et un accès au stade de football à proximité pour les activités sportives en extérieure.

Certains parents alertaient la maire sur le transfert des enfants entre les classes délocalisées et la cantine car ceux-ci devront emprunter un cheminement de 250 mètres en bordure de route. Une signalisation sera installée pour aviser les automobilistes de la présence d'enfants sur le secteur. La maire ne le nie pas, il y aura des désagréments (bruits, stationnement) mais elle espère que tout sera fait pour rendre le cadre de vie des enfants le moins pénible possible.



Deux classes seront installées au rez-de-chaussée dans le bâtiment de l'ancienne crèche. Photo Le DL/J.T.

J.T.

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Conseil municipal : la réfection du toit de l'église va commencer en septembre

Le conseil municipal de Sainte-Hélène-du-Lac s'est réuni ce mardi 14 juin.

➢ Ce mardi soir, en préambule du conseil municipal, les élus ont étudié avec les urbanistes du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) **le projet d'aménagement du chef-lieu**. Cette réunion s'inscrivait dans le prolongement de la démarche de concertation lancée auprès des habitants sous forme de questionnaires et d'ateliers participatifs.

➢ De l'urbanisme aux travaux, les conseillers ont ouvert l'ordre du jour du conseil municipal par **le choix de l'entreprise pour la réfection du toit de l'église**. Un dossier de longue haleine. Initialement, seul le remplacement de la couverture avait été envisagé et les dossiers de demandes de subventions ont été déposés sur la base du programme initial des travaux. Or, il s'est avéré que la charpente était défectueuse. La municipalité a alors lancé une consultation sur la réfection du toit de l'église qui comprenait à la fois la charpente et la couverture. À l'issue d'une première mise en concurrence déclarée infructueuse, une nouvelle consultation a été publiée.

Après analyse des deux offres reçues, le conseil municipal a retenu à l'unanimité celle de l'entreprise Renault charpente pour un montant de 239 934 € HT. Le début du chantier est programmé en septembre pour une fin de travaux en décembre. Le gros chantier de l'année 2022.

➢ Au chapitre des travaux, **la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des locaux techniques** par la centrale villageoise Le Solaret est suspendue à une réponse d'Enedis sur le renforcement ou non du réseau électrique. Dans l'affirmative, le coût de ce renforcement pourrait compromettre la pose des panneaux et le désamiantage de la toiture. Faisant d'une pierre deux coups, la commune profitait du désamiantage pour équiper le toit de panneaux photovoltaïques. À suivre donc.

Les tarifs de la cantine n'augmenteront pas à la rentrée

➢ L'ordre du jour du conseil municipal s'est prolongé par **l'adoption, sans augmentation, des tarifs de la cantine** pour la rentrée prochaine.

➢ Du 25 au 29 juillet, dans le cadre d'une convention passée avec la communauté de communes Cœur de Savoie, les élus accueilleront **cinq jeunes auxquels ils confieront des travaux d'entretien et d'espaces verts**.



La réfection du toit de l'église constitue le gros chantier de l'année 2022 à Sainte-Hélène-du-Lac. Photo Le DL/B.M.

Brigitte MAURAZ

Assemblée générale du CAUE

Elle aura lieu jeudi 9 juin à la salle polyvalente de Sainte-Hélène-du-Lac. Accueil à partir de 14 h, à 14 h 30, différents ateliers autour des outils pédagogiques du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie ; 16 h 30, assemblée générale statutaire ; à partir de 18 h, collation conviviale et locale.

Programme complet et inscriptions aux ateliers : www.cauesavoie.org

Les territoires jeudi 2 juin 2022 | mercredi 8 juin 2022

le Journal du bâtiment et des TP

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 16 JUIN 2022 |

SAVOIE

Architecture : le CAUE poursuit son travail de conseil

Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), s'est réuni en assemblée générale à la salle polyvalente de Sainte-Hélène-du-Lac ce jeudi après la réalisation d'ateliers pédagogiques.

Dans son rapport moral, Annick Cressens, la présidente du CAUE, rappelait que « biodiversité, changement climatique, qualité architecturale, interventions plus frugales, revitalisation des centres bourgs... sont autant de nouveaux paradigmes à intégrer pour les élus, dans un contexte foncier et financier de plus en plus contraint ».



Au cours de l'assemblée générale qui se tient chaque année sur une partie différente du département de la Savoie. Photo Le DL/Brigitte MAURAZ

Les missions du CAUE : conseiller, sensibiliser, former et informer

Le bilan de l'année 2021 s'est traduit par une répartition des tâches par mission, soit conseiller (48 %), sensibiliser (30 %), former (10 %) et informer (12 %).

Sur le territoire de Cœur de Savoie, le CAUE a accompagné la commune de Myans (restructuration/extension du groupe scolaire, extension et renaturation du cimetière), de Villard-d'Héry (revitalisation du centre bourg), de Porte-de-Savoie (inventaire des celliers communaux) et de Cruet (rénovation/extension de l'ancien local commercial).

Formation et sensibilisation des élus dans le cadre du contrat vert et bleu, intervention en milieu scolaire et révision de la charte architecturale et paysagère ont prolongé la présentation des actions réalisées. Le compte de résultat se soldait par un déficit de 20 050 € et « une réflexion est en cours sur l'augmentation ou non de la tarification ». Au 31 décembre 2021, le CAUE comptait 115 adhérents (collectivités et particuliers) et une équipe de 10 salariés.

Le budget prévisionnel 2022 fut ensuite examiné. En recettes et en dépenses, il s'élève à 875 500 € en section de fonctionnement et à 9 000 € en section d'investissement pour l'achat de matériel informatique.

Il fut suivi d'une présentation par Françoise Fombonne Rouvier, directrice du CAUE, des missions de conseil engagées en 2022. Elles se définissent par 104 demandes de conseil de la part des collectivités dans la continuité des engagements conclus en 2021.

À ce jour, 42 conventions d'accompagnement qui prolongent les phases de conseil ont été signées et quatre conventions sont en cours de définition.

À Sainte-Hélène-du-Lac, la municipalité de Sylvie Schneider a retenu le CAUE pour une mission sur l'aménagement du centre bourg.

Assemblée

LE CAUE VEUT GARANTIR LA PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE

En 2021, le CAUE de la Savoie, s'est illustré avec de nombreuses action de sensibilisation et d'accompagnement des territoires menées. Objectif désormais, les fortifier encore cette année.

S'il en était besoin, l'assemblée générale du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie a démontré à quel point les enjeux et les valeurs qu'il porte sont au cœur des préoccupations des territoires. Les 40 participants (adhérents et partenaires), accueillis à la salle polyvalente de Sainte-Hélène-du-Lac, par Sylvie Schneider, maire de la commune, en ont eu un bon aperçu, à l'écoute de la présentation conjointe des rapport moral et d'activité et financier 2021, par Annick Cressens, présidente du CAUE et conseillère départementale du canton d'Ugine, et Florence Fombonne Rouvier, sa directrice.

En effet, après une nouvelle année atypique séquencée par des périodes de confinement et de contraintes successives bousculant régulièrement les points de repère habituels, l'équipe a su faire preuve d'une adaptation permanente, invitant à vivre un exercice 2021 de consolidation et de fort développement. Le reflet d'une belle confiance des territoires, comme les chiffres des sollicitations en attestent.

Le CAUE, en mettant à disposition des acteurs savoyards sur un premier temps de conseil ses professionnels et ses compétences gratuitement, a permis d'engager des premières réflexions pour agir sur les projets, et ainsi contribuer à leur meilleure qualité architecturale, urbaine et paysagère. Plusieurs élus en ont témoigné lors de l'assemblée, comme Jean-Michel Blondet, maire de Cruet, qui a pris pour exemple la rénovation-extension de l'ancien local commercial et la création d'une mairie, d'une chaufferie bois et d'un commerce multi-services.



© BRUNO FOURNIER

En première partie de l'assemblé, les ateliers ont illustré l'action de sensibilisation du CAUE

La pluridisciplinarité de l'équipe

Un grand nombre de sollicitations ont débouché sur des conventions d'accompagnement, souvent en écho de la nécessité d'un temps de réflexion préalable face aux demandes plus précises des citoyens, devenus exigeants sur la qualité de leur cadre de vie. Biodiversité, changement climatique, qualité architecturale, interventions plus frugales, revitalisation des centres bourgs… sont autant de nouveaux paradigmes à intégrer dans un contexte foncier et financier de plus en plus contraint.

Pour y satisfaire, l'offre du CAUE a donc été renforcée avec l'arrivée notamment d'une nouvelle chargée de missions paysage/biodiversité/environnement, permettant ainsi d'être prêts pour répondre aux demandes des collectivités en ce début de mandat, consolidant la pluridisciplinarité de l'équipe. « Nous sommes présents sur de nombreux fronts, souligne la présidente, et il va falloir nous montrer particulièrement inventifs et efficaces dans notre organisation afin de pouvoir continuer à répondre aux demandes croissantes… C'est en regardant vers demain ensemble et en remettant la qualité urbaine des espaces publics et la qualité de notre paysage au cœur de nos préoccupations communes que nous ferons, demain, des citoyens avisés, pour continuer le chemin de la résilience. »

C'est pourquoi le CAUE restera un partenaire qui continuera à accompagner les territoires dans leurs réflexions et leurs mutations, s'engageant dans des actions de sensibilisation et poursuivant celle d'ouverture et de rencontre pour « fédérer des synergies, animer des échanges et voir la concrétisation des projets initiés afin de garantir ensemble la défense et la préservation de notre cadre de vie ».

Bruno Fournier

Des ateliers ludiques et collectifs

En 1er partie de l'AG, les chargés de mission du CAUE ont animé différents ateliers pour une quinzaine d'élus et d'architectes présents : ClimaSTORY, outil ludique d'animation à destination des élus, techniciens, habitants, permettant une réflexion collective à l'adaptation du territoire au changement climatique et d'identifier des leviers d'actions ; le montage du Dôme géodésique, manipulation et construction collective permettant d'appréhender les notions de structures en architecture ; un jeu de cartes « Fresque sur le climat », outil pour dialoguer sur les enjeux de la fabrique de la ville et identifier collectivement les transitions à engager…

À Serrières, le cimetière sera bien plus vert

Plutôt qu'un désherbage régulier très chronophage, la municipalité et les habitants ont choisi de revégétaliser le cimetière pour en faire un lieu accueillant et agréable.



La municipalité et les habitants souhaitent enherber le cimetière et créer des espaces de convivialité. Photo Le DL/Sylvain GORGES

Depuis cinq ans, la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'ensemble des structures publiques d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques de synthèse. Depuis cette interdiction, l'entretien du cimetière demande beaucoup de temps aux agents techniques communaux. « Les communes connaissent de grosses difficultés pour maintenir un entretien sans usage de pesticides. Bien évidemment, l'arrêt de l'utilisation de ces produits est une bonne chose et je m'en félicite. Mais les alternatives sont très consommatrices en temps et donc difficiles à mettre en œuvre, compte tenu du fait que nous ne disposons que d'une petite équipe aux services techniques », rapporte Brigitte Tougne-Picazo, maire de la commune.

« Par conséquent, comme d'autres municipalités, nous menons actuellement une réflexion pour faire évoluer l'aménagement du cimetière, pour que son entretien soit plus aisé », annonce l'élue. C'est pourquoi la municipalité a missionné le Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour plancher sur le sujet. Une réunion s'est tenue dernièrement au cimetière entre élus et habitants pour évoquer les différentes problématiques.

Parmi les solutions envisagées, celle d'enherber plutôt que de désherber a été mise en avant, pour la simple et bonne raison que cela permettrait à la population de disposer d'un beau cimetière, avec un entretien facilité puisqu'il suffirait de tondre. Un ou deux espaces de convivialité pourraient également être installés afin que les visiteurs puissent discuter, assis sur un banc, à l'ombre d'un arbre. « L'idée serait de replanter des arbres, des arbustes, afin de végétaliser davantage le cimetière et d'apporter de la poésie », ajoute Brigitte Tougne-Picazo.

La municipalité attend à présent le résultat de l'étude du CAUE avant de s'engager et de commencer les travaux.

Sylvain GORGES

VIONS

Les élus ont été sensibilisés à la trame Verte et bleue

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du CISALB (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du Lac du Bourget), financée par la Région, le CAUE de la Savoie organise des ateliers de formation à destination des élus.

Ce jeudi 30 juin, les élus du secteur de la Comité intercommunautaire pour l'assainissement du Lac du Bourget ont réalisé un parcours à vélo à assistance électrique dans les marais de Chautagne pour découvrir sur le terrain, au plus près des enjeux de biodiversité, les travaux réalisés.



Les élus du secteur CISALB sur la passerelle à l'étang bleu. Photo Le DL/Marie-Rose MASIN

Trois haltes commentés ont ponctué le parcours, restauration d'un casier sur les îles de la Malourdie à Serrières en Chautagne, la restauration de la zone humide à Chindrieux et la modification de la gestion de l'étang bleu avec amélioration de l'eau et de la biodiversité du site. La question de la biodiversité est un enjeu pour les élus et des temps de formation sur le terrain permettent de mettre en avant ce sujet de manière opérationnelle et concrète. Les réalisations ont été commentées par deux élus, Marie-Claire Barbier (présidente du CISALB et maire de Chindrieux) et Jean-Pierre Savioz Fouillet (maire de Vions), ainsi que deux techniciens, Baptise Mabboux du CEN Savoie et Arnaud Bourse du Syndicat du Haut-Rhône.

Le Contrat Vert et bleu du Comité intercommunautaire pour l'assainissement du Lac du Bourget est un outil opérationnel de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il vise la préservation et la restauration des trames vertes et bleues, et permet de soutenir financièrement les acteurs locaux pour la mise en œuvre d'un programme sur cinq ans.

AU FIL DE L'EAU











*

1 Aqualac

Le centre aquatique met à votre disposition 3 hectares d'espace naturel autour d'une piscine olympique extérieure et de bassins couverts, avec toboggan, pataugeoire, Splashpad (jeux d'eau), trampolines, jeux d'enfants, Aquapark (parc de structures gonflables), terrains de volley et beach-volley, aires de pique-nique...

Plus d'infos

Jusqu'au 28 août, tous les jours de 10h à 19h (hors structures extérieures, ouvertes de 10h30 à 18h30).
Place Daniel Rops
04 79 61 48 80
aqualac@grand-lac.fr
https://grand-lac.fr/au-quotidien/services-a-la-population/aqualac

2 Mini-golf « Le Green Café »

Un parcours de 18 trous, truffé d'obstacles divers et variés, qui est l'occasion de passer un bon moment en famille ou entre amis.

Plus d'infos

Ouvert tous les jours, de 10h à 22h (fermé en cas de mauvais temps). Réservation possible en ligne. Compter entre 45 minutes et 1h pour une partie.
185, avenue du Petit Port
06 04 08 80 55
contact@greencafe-minigolf.fr
www.aixriviera-minigolf.com

3 Aqualis

Ce centre d'interprétation vous dévoile quelques-uns des mystères du lac du Bourget au fil de quatre espaces présentant des collections muséales et des dispositifs interactifs. Des visites commentées se font à la demande. Aqualis propose aussi des escape games en soirée (« Menace sur le lac » et « Où sont passées les couleurs du lac ? ») pour des groupes de 2 à 6 personnes. Des conférences sont organisées durant l'été sur les vents, la navigation sur le lac d'hier à aujourd'hui et les crevettes du lac.

Plus d'infos

Ouvert tous les jours, de 14h à 18h

*** Escape Games** les mardi et vendredi (18h30 à 20h30)

*** Rallye familial « Eau-climat, on agit ! »** le 27 août : les participants auront 3 heures pour réussir ce rallye en équipes dans et hors les murs d'Aqualis sur la problématique du partage de l'eau.

*** Conférences** les 20 juillet, 20 et 25 août, 21 septembre à 18h.

*** Ateliers du lac** pour les 4-11 ans : lire en rubrique « Jeunesse ».

Petit Port
52, esplanade Jean Murguet
04 79 70 64 69
info@aqualis-lacdubourget.fr
www.aqualis-lacdubourget.fr

Point plage location du Rowing

Durant tout l'été, le club d'aviron d'Aix-les-Bains vous propose un espace de détente à la plage du Rowing : restauration et bar, location de paddles, canoës, kayaks...

Plus d'infos

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 18h30. Le week-end et les jours fériés, de 10h à 18h30. En septembre, les week-ends de 14h à 18h30.
Plage du Rowing
07 83 32 11 77
pointplage.avironaix@gmail.com

Loueurs de bateaux

Quatre professionnels disposent d'un parc de voiliers et de bateaux à moteur, avec ou sans permis, ainsi que d'autres engins naviguant sur l'eau à même de satisfaire toutes les attentes.

Plus d'infos

*** Écoloc'Voile : location de bateaux, croisières (familles, sur-mesure...)**
8, chemin des Marmillons
06 64 99 11 66
ecolocvoile@gmail.com
www.ecolocvoile.com

*** Nautisaix : location de bateaux avec ou sans permis, voiliers, pédalos, paddles, canoës-kayaks...**
Place Édouard Herriot au Grand Port
06 07 98 57 38
contact@nautisaix.fr
www.nautisaix.fr

*** Aix Nautic : location de bateaux avec ou sans permis**
Place Édouard Herriot au Grand Port - 06 07 02 41 28
www.location-bateaux-bourget.com

*** Location Cap Vert : location de bateaux avec ou sans permis**
1250, boulevard Robert Barrier au Petit Port
06 64 81 73 00
www.capvert73.fr

Croisières sur le lac

La compagnie des bateaux propose de nombreuses croisières promenade, chaque jour, sur le lac du Bourget et sur le canal de Savières, avec ou sans escales (abbaye de Hautecombe, Chanaz, cuivrerie de Lavours), ainsi que des croisières déjeuner ou dîner. Le bateau-vélo permet de monter à bord avec son vélo pour rejoindre Chanaz et la ViaRhôna (réservation obligatoire).

Plus d'infos

04 79 63 45 00
www.bateaux-aixlesbains.com

* animation avec CAUE 73 et CISALB

Le rallye familial d'Aqualis * a trouvé son public

En organisant pour la deuxième fois un rallye pour les familles, le centre Aqualis, ouvert depuis 2019, montre qu'il a trouvé sa place dans le paysage local.

La deuxième édition du rallye familial d'Aqualis s'est déroulée samedi 27 août durant toute la journée.

Six ateliers ont été mis en place, avec un parcours le matin de 9 heures à midi, et un l'après-midi de 14 à 17 heures. Plus de 140 personnes, enfants et parents, ont participé, avec à la clef, un tirage au sort et de nombreux prix à remporter.

"Eau, climat, on agit" a été le thème et le fil conducteur des trois heures de chaque session : pêche dans le Tillet avec l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique), atelier "eau précieuse" avec l'association WaterFamily pour mieux connaître l'eau et son circuit, théâtre d'improvisation sur le thème du gaspillage avec la troupe PDG et compagnie, atelier créatif sur galets avec Céline Prissimitzis, professeur au collège Jean-Jacques Perret, pour faire découvrir la vie animale de l'écosystème local, le jeu Time's up de l'eau créé par le Cisalb (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) pour le grand public et les enfants.

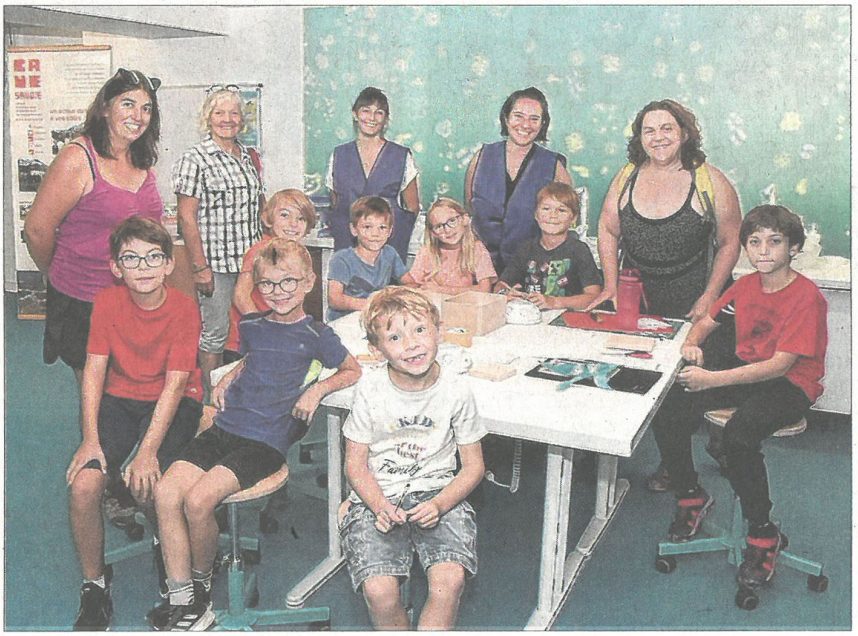
Une œuvre d'art collective et pédagogique

Une fresque de l'eau du CAUE (Conseil architecture urbanisme et environnement de Savoie) était installée. Celle-ci représente le lac du Bourget et ses environs. D'abord vide de tout dessin, chaque participant a créé un tampon avec deux couleurs possibles : rouge ou or. Le rouge pour ce qui perturbe la ressource en eau, comme les bouteilles en plastique ou les déchets, et or pour ce qui favorise, comme la pluie par exemple. En fin de journée, cette fresque murale est devenue une œuvre d'art unique.

Ce rallye a été créé en 2021 pour permettre aux parents de découvrir le site et les ateliers fréquentés par leurs enfants. L'an dernier, l'effectif était limité à une centaine de participants à cause des contraintes sanitaires en place, mais le succès était déjà au rendez-vous. Il est largement confirmé cette année.

Aqualis a été créé en juillet 2019 et n'a pu fonctionner normalement que pendant six mois avant l'épidémie de Covid-19. À la question de savoir si Aqualis a trouvé son public, la responsable Géraldine Lapierre répond : « Les deux années Covid nous ont tronqué les analyses. Les fermetures obligatoires, les craintes de gens, les conditions de visite une fois avec une règle, ensuite avec une autre. Il faut faire fi de ces données. De manière générale, comme pour d'autres espaces muséographiques, il y a une faible fréquentation en visite libre mais nos activités sur inscription comme les ateliers du lac ont fait un tabac. On se rend compte qu'avec un accompagnement pédagogique, par exemple les visites commentées des mercredis et samedi, cela a du succès. Et quand nous mettons en place ces rendez-vous, les conférences, les ateliers grand public ou enfants, cela marche très bien. »

Pascal BERARDOZZI



Le CAUE (Conseil architecture, urbanisme et environnement) de Savoie a proposé un atelier dont l'objectif était de créer des tampons avec des visuels. Photos Le DL/P.B.



La deuxième édition du rallye du centre Aqualis a attiré près de 140 familles, samedi 27 août. PhotoLe DL/P.B.

Plus de renseignements sur www.aqualis-lacdubourget.fr

RETROUVEZ LE DIAPORAMA SUR ledauphine.com

À VOIR...

Jusqu'au 21 septembre, Aqualis héberge l'exposition "Cabinet de curiosités des animaux du Lac". Il s'agit d'une création des collégiens de Jean-Jacques Perret dans le cadre de l'activité planctonium. Toutes les œuvres sont basées sur un morceau de plastique prélevé lors des analyses réalisées sur le lac et ses affluents. Un moyen de faire prendre conscience au grand public que ces plastiques et surtout les microplastiques sont désormais partout, y compris dans le corps de la faune local et le nôtre. D'où la question posée par les collégiens : "Allons nous pleurer un jour des larmes de plastique ?"

* animation avec CAUE 73 et CISALB

LA PAROLE À

FLORENCE FOMBONNE-ROUVIER, DIRECTRICE DU CAUE DE LA SAVOIE

Directrice du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Savoie depuis 2014, Florence Fombonne-Rouvier est géographe urbaniste de formation. Soucieuse de l'idée de service public, son équipe assure des missions de conseil et de sensibilisation auprès des collectivités et du grand public.


© Compra

« Le CAUE n'est pas un donneur de leçons, mais un passeur de messages ! »

Accompagner les collectivités. « Le CAUE offre un regard à la fois global et transversal sur le territoire, quant aux questions d'architecture, de paysagisme et d'urbanisme. Depuis plus de quarante ans, sa mission centrale est de conseiller les collectivités en amont de leurs projets d'aménagement, de rénovation et d'extension de bâtiments publics. Si nous ne concevons pas le projet à proprement parler avec les élus, nous faisons en sorte de mettre en synergie les différents acteurs, afin que tout ce monde regarde dans la même direction. Nous sommes ainsi en contact permanent avec le terrain et notre méthodologie s'adapte constamment au contexte territorial. Un peu moins de la moitié des communes savoyardes sont adhérentes au CAUE. Ce dernier est financé par une part de la taxe d'aménagement du Département, et ponctuellement par des conventions nouées avec la direction régionale des affaires culturelles et les collectivités. Le CAUE de la Savoie compte dix personnes, dont deux architectes et un anthropologue. À cette équipe s'ajoutent vingt-six architectes conseillers répartis sur tout le territoire. »

S'intégrer dans l'écosystème savoyard. « Nous accompagnons beaucoup de petites communes qui n'ont pas de service urbanisme dédié, ou l'ingénierie nécessaire pour penser leurs projets. Nous ciblons le projet qui fait le plus sens, et qui soit viable dans le temps, en les aidant aussi à trouver les financements potentiels. Nous pouvons rédiger ensemble le cahier des charges pour la commande publique, et nous sommes parfois présents au moment de la phase de choix du candidat. Tout en gardant en tête que nous ne sommes pas des donneurs de leçon, mais des passeurs de messages ! Les plus grandes collectivités ne sont pas en reste : nous réfléchissons notamment avec elles à la désimperméabilisation de leurs sols, pour limiter les îlots de chaleur par exemple. Nous travaillons également en lien avec l'association de conseil en rénovation énergétique Asder, mais aussi l'Agence alpine des territoires (Agate), et bien d'autres structures. Enfin, le CAUE assure aussi un observatoire photographique du paysage, avec une quarantaine de points d'observation répartis sur le territoire. »

Sensibiliser le grand public. « Au-delà de l'appui aux collectivités, le CAUE assure une mission de sensibilisation, via des résidences d'artistes, des parcours sonores eau et nature, des fresques de l'eau en lien avec le Cisalb... Nous intervenons également beaucoup en milieu scolaire. Par ailleurs, les particuliers qui portent un projet peuvent se rapprocher de leur mairie pour prendre rendez-vous avec un architecte conseiller, qui les orientera dans leurs projets de rénovation, construction, ou extension. »

Propos recueillis par VIRGINIE TRIN



© Compra

DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS À VENIR

Le CAUE organise des rencontres à destination du grand public tout au long de l'année. Ainsi, courant septembre, il sera présent pour la 9e édition de l'événement « Le bois ça vous branche », organisée par le parc des Bauges. Par ailleurs, des « battles » d'architectes sont au programme des Journées nationales de l'architecture. Pour les Journées européennes du patrimoine, une trentaine d'ateliers sont aussi prévus. En octobre, le CAUE proposera des visites à l'occasion des 30 ans des Jeux olympiques d'Albertville.

Les Petits paliers naissent à petits pas

Sobriété architecturale et réemploi sont au cœur du projet des Petits paliers, à Chambéry. Cinq logements et des espaces partagés composent cet ensemble à taille humaine, « responsable » à bien des égards.



© Compra

ESPACE. Les premiers habitants emménageront dans quelques jours.

IMMOBILIER De l'ancienne résidence des scouts, près de la maison de l'évêque, il ne reste plus rien. Au cœur du quartier de Mérande, le double bâtiment Les Petits paliers l'a fièrement remplacée. Cet ensemble de cinq logements se veut un exemple de projet immobilier à taille humaine, avec une attention particulière apportée au choix des matériaux, et surtout au réemploi. D'où quelques clins d'œil, issus de chantiers de déconstruction, sur le site même, ou issus de la démolition des tours de Marlioz, à Aix-les-Bains : là quelques poutres et des garde-corps, ici des pierres…

INSERTION DANS LE QUARTIER. Surtout, les deux arbres, témoins solides du passé du quartier, ont pu être préservés. « *Notre idée est de concevoir le logement non pas comme un produit, mais comme un élément à part entière de la vie du quartier* », illustre Claire Lucas, à quelques jours de l'installation des nouveaux propriétaires, tous issus du quartier. « *Nous souhaitions engager des personnes qui croient au partage des espaces, sans pour autant être militants* », sourit son associée, Sarah Cohen. Ces deux urbanistes ont créé en 2017 la société Au Bercail. Selon leur principe de « pico-promotion », elles se chargent de la recherche du terrain, de son achat, de la définition du projet, du suivi du chantier, ainsi que de sa commercialisation.

DÉ-DENSIFICATION. Pour Les Petits paliers, les deux promotrices se sont inspirées de l'habitat participatif, des petites unités d'habitat qui prennent le contrepied de la densification. Les habitants sont invités à se croiser sur les petits paliers qui font la jonction entre les deux bâtiments. Sur ces 760 m², l'espace a été optimisé pour laisser une large place au jardin partagé. Une chambre d'ami est également mutualisée entre les logements.

COMPROMIS. Privilégier la rénovation et le réemploi est au cœur de la philosophie de Kayak Architecture, dirigé par Xavier et Blandine Patriarche, les architectes du projet. « *On parle beaucoup d'économie d'énergie, mais il faut aussi économiser la ressource* », insistent-ils. Quitte parfois à se compliquer la tâche, tant le réemploi peut revenir plus cher qu'acheter du neuf. Sans compter les artisans frileux à réutiliser les matériaux. Des compromis ont aussi été nécessaires pour la viabilité économique des travaux, dont le coût a été limité à 2 000 €/m². Ainsi, si la laine de bois et de roche ont été privilégiées, quelques murs ont dû être isolés en polystyrène. Par ailleurs, là où les architectes auraient préféré garder les anciens murs, le plan de prévention des risques naturels d'inondation, qui interdit les sous-sols, a imposé la déconstruction de l'ancienne maison des scouts. Pour les acteurs du projet, engager toute la chaîne de la construction vers la sobriété architecturale nécessite de « *convaincre à petits pas* ». Pari gagné pour ce projet quasi artisanal, déjà une source d'inspiration pour d'autres communes savoyardes.

VIRGINIE TRIN

LA VIE NOUVELLE - 16/09/2022



ENFANTS DU PATRIMOINE
Edition 2022
Articles de presse



| MARDI 20 SEPTEMBRE 2022 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

PONT DE BEAUVOISIN

Des collégiens découvrent la ville autrement

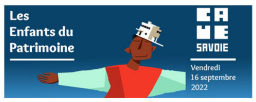


Pauline Bosson a invité les élèves à faire le lien entre le corps, l'architecture et l'espace.

Dans le cadre de la 5e édition nationale des Enfants du patrimoine, qui ont lieu à la veille des Journées européennes du patrimoine, les Conseils d'architecture et d'urbanisme (CAUE) organisaient des interventions auprès d'élèves afin de les sensibiliser aux richesses et particularités locales.

Ainsi, jeudi 15, vendredi 16 et lundi 19 septembre, les élèves de 4e du collège Le Guillon ont bénéficié d'ateliers à travers la ville animés par Pauline Bosson, urbaniste et chargée de mission au CAUE de Savoie.

Les jeunes ont découvert la cité autrement, le long d'une marche sensible mettant en œuvre les sens pour faire le lien entre le corps, l'architecture et l'espace. Ils ont prolongé cette expérience en Arts Appliqués par des créations originales en rapport avec ces ateliers de sensibilisation et de découverte.



LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 22/09/2022

CHAMBÉRY

Journées du patrimoine : plus de 400 personnes au Muséum d'histoire naturelle

La Société d'histoire naturelle de la Savoie a souhaité une forte participation du Muséum d'histoire naturelle lors des Journées européennes du patrimoine. Les membres du bureau et du conseil d'administration se sont relayés durant trois jours.

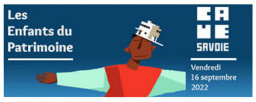
Dès le vendredi, des écoles du bassin chambérien ont anticipé ces journées : plus d'une centaine d'enfants sont venus découvrir les trésors du Muséum. Le samedi, le muséum a enregistré la venue de 199 visiteurs et 320 le dimanche.

Le vice-président et responsable des collections, Guillaume Mingot, a animé une conférence sur le patrimoine savoyard. « Nous avons effectué un tour d'horizon du patrimoine savoyard tout en mettant en lumière des pièces issues des collections du Muséum d'histoire naturelle, et notamment ses oiseaux. Nous avons également eu un aperçu du patrimoine géologique savoyard avec, grâce aux fossiles du Muséum, une présentation du plateau des Déserts il y a 30 millions d'années. Nous avons également évoqué le patrimoine industriel dont une bonne partie est aujourd'hui oubliée dans les forêts de Savoie. Nous sommes ensuite partis à la découverte du patrimoine naturel et surtout du rôle de la Société d'histoire naturelle de Savoie dans la gestion des dossiers de mise en réserve de certains espaces protégés : le parc de la Vanoise notamment. »

Claude DUMAS



Le coprésident Jean-Pierre Oelshlager a accompagné les visites des écoliers dans les différentes salles du Muséum. Photo Le DL/C.D.



LA MOTTE-SERVOLEX

Six classes ont découvert le patrimoine de la ville



La classe de 5e C du collège de Boigne a visité la salle de spectacle et l'école de musique.
Photo Le DL/L.F.

Les Journées du patrimoine étaient précédées d'une journée pour les scolaires, ce vendredi 16 septembre : à cette occasion, La Motte-Servolex a proposé différentes actions pour faire découvrir sa ville : une découverte des archives municipales, une balade urbaine street art, une découverte de la bibliothèque des deux mondes et ses coulisses ainsi qu'un parcours musique et arts de la scène.

Les enfants de cinquième du collège de Boigne ont choisi avec leur professeur de mathématiques et de français de découvrir la salle Saint-Jean et ses coulisses. Ils ont pu poser des questions aux techniciens et découvrir l'école de musique, puis assister à un petit concert.

En tout, six classes sont venues de 9 à 16 heures sur les différents parcours organisés, du collège de Boigne et de l'école Pergaud de La Motte-Servolex, mais aussi des collèges de l'Épine à Novalaise et Edmond-Rostand à La Ravoire.

Laure FROMENTIN



LA MOTTE-SERVOLEX

Le patrimoine de la ville dévoilé aux plus jeunes

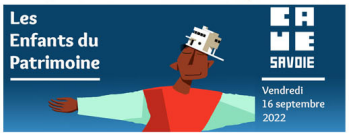
À la veille des Journées européennes du patrimoine, le ministère de la Culture a décidé de mettre en place un évènement dédié aux scolaires, intitulé Les Enfants du patrimoine.

À La Motte-Servolex, quatre parcours sont proposés vendredi 16 septembre :

- Découverte des archives municipales. Installé au sein de l'hôtel de ville, le service des archives de La Motte-Servolex abrite une mine de documents historiques dont les plus vieux datent de 1789. Après une petite visite des principaux lieux de ce bâtiment, les élèves prendront place en salle du conseil municipal pour une plongée dans le patrimoine écrit de la commune. Une animation autour du thème "c'était comment avant ?" leur permettra de mettre en évidence l'évolution de la ville.
- Parcours musique et arts de la scène. Une visite de la salle de spectacle Saint-Jean, ainsi que les coulisses et la régie, est au programme. Des instruments de musique étonnants seront montrés aux élèves, qui assisteront ensuite à un concert.
- Découverte des cultures urbaines et déambulation dans la ville à la recherche des œuvres de street art. Une initiation au graff sera proposée.
- Découverte de la Bibliothèque des deux mondes et ses coulisses. De petits ateliers seront proposés aux élèves : jeu de rôle prêt/retour de documents, équipement et couverture de livres, catalogage, choix des nouveautés dans l'office jeunesse pour découvrir le quotidien des bibliothécaires.

Six classes sont attendues de 9 à 16 heures sur les différents parcours organisés, venues du collège de Boigne et l'école Pergaud de La Motte-Servolex, mais aussi des collèges de l'Épine à Novalaise et Edmond-Rostand à La Ravoire.

L.F.



Les terminales assistants architectes aux Journées Européennes du Patrimoine.

Par PIERRE BENATTAR, publié le mercredi 28 septembre 2022 11:54 - Mis à jour le jeudi 29 septembre 2022 06:13



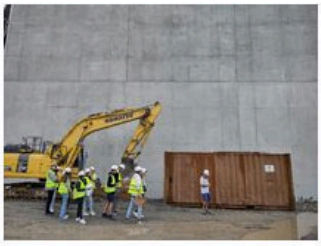
Dans le cadre de la journée "Les enfants du patrimoine", les TAA ont visité le chantier du stade de Chambéry.

Le vendredi 16 septembre, la classe de terminale assistants architectes a pu effectuer pendant 2 heures la visite du chantier du stade de Chambéry lors de la journée des enfants du patrimoine.

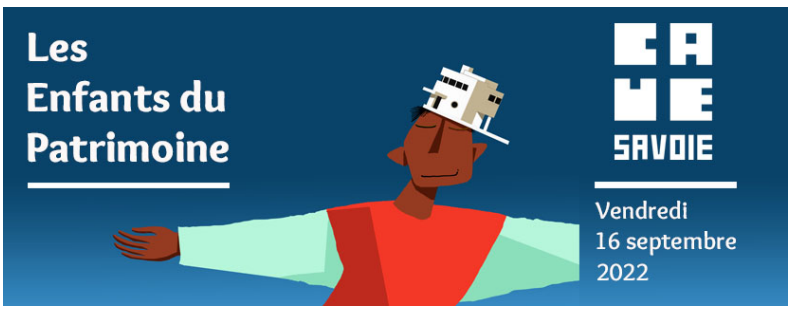
Cette visite, pilotée par le CAUE, s'est faite en présence de l'agence Patey Architectes, chargée de l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination du chantier. Après un premier temps d'accueil et de présentation générale du chantier, les élèves ont suivi leurs guides pour une visite personnalisée : ils ont pu mesurer toute la complexité d'un tel projet et échanger aussi sur les choix esthétiques et constructifs de l'agence Patey Architectes. De nombreux aspects techniques ont été abordés : les relations entre le bâtiment et ses usagers, la notion de flux (joueurs, publics, officiels), de proximité des services associés (buvettes, médias), mais aussi la présence de salle de réception, de spectacle pour faire vivre cette structure bien au-delà des seules rencontres sportives permettant ainsi aux élèves de comprendre la spécificité de ce projet hors-normes qui devrait s'achever en mars 2023.
Cette visite riche en enseignements marquera à coup sûr leur début d'année de terminale et devrait leur permettre de parfaire leurs futurs choix d'orientation.

Un grand merci au CAUE et à l'agence Patey Architectes pour leur accueil, leur disponibilité et leur enthousiasme !

Les travaux des élèves sont joints à cet article



Visite du stade
4 Photos



atelier « j'habite la montagne »

une pédagogie sur la bonne pente



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES VALLÉES DE SAVOIE

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie appartient au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH). Animé par la Fondation Facim, il est porté par trois collectivités territoriales (Syndicat du Pays de Maurienne, Assemblée Pays de Tarentaise Vanoise et Communauté d'agglomération Arlysère) avec le soutien du Conseil départemental de la Savoie. La convention qui lie chaque porteur territorial du label avec le Ministère de la Culture prévoit dans son volet pédagogique la création d'espaces dédiés à l'accueil du jeune public. Mais le PAH savoyard étant trop vaste pour envisager d'en implanter sur tout le territoire, la Fondation Facim a privilégié la conception d'outils pédagogiques portatifs. Ce ne sont donc pas les élèves qui viennent aux ateliers mais les mallettes pédagogiques que les guides-conférenciers présentent dans les écoles.

L'outil *J'habite la montagne*, dont la conception a été coordonnée par Pascale Dubois, guide-conférencière de l'équipe, est le dernier en date. Il propose aux enfants de découvrir la vie rurale d'autrefois et de comprendre l'aménagement territorial d'une commune d'altitude, sans pour autant faire l'impasse sur les évolutions contemporaines.
L'outil se compose de deux modules indépendants mais complémentaires :
Le premier est une visite de village, si possible celui de l'école concernée, avec l'aide d'un livret-jeu à compléter. Ce document favorise une approche ludique de l'architecture vernaculaire et de son environnement montagnard, aussi bien en tenant compte de ses transformations actuelles. Cette visite offre aux enfants l'opportunité de s'approprier l'histoire de leur village et de son environnement.



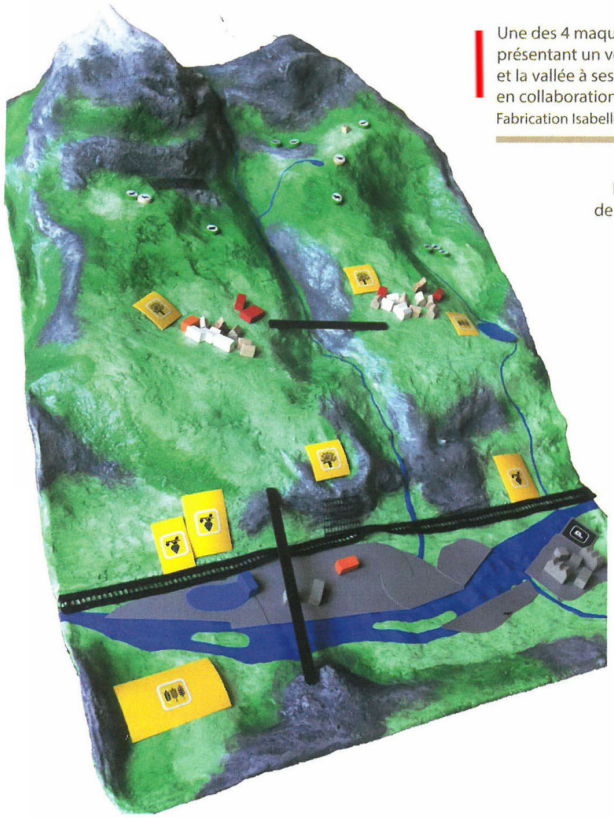
Livret-jeu qui accompagne la découverte du village et de son environnement.

Saint-Nicolas-la-Chapelle, Val d'Arly.

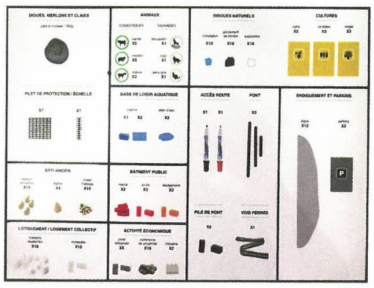


Hauteluce, Vallée du Beaufortain.





Une des 4 maquettes (identiques) présentant un versant de montagne et la vallée à ses pieds, conçues en collaboration avec le CAUE de la Savoie. Fabrication Isabelle Fournier et Christelle Borot.



Pour une approche ludique de l'architecture vernaculaire : vadémécum de l'outil « J'habite la montagne » proposé aux enfants.





Aperçu des animations pédagogiques en classe.

Le second est une série de maquettes pédagogiques destinées à animer les ateliers en classe. Elles ont été conçues et financées en collaboration avec le CAUE de la Savoie (Pauline Bosson) et fabriquées par deux artistes plasticiennes (Isabelle Fournier et Christelle Borot). Quatre lots comportant quatre maquettes chacun ont été fabriqués[1]. Chaque maquette représente un versant de montagne avec la vallée à ses pieds. Les élèves doivent la compléter par de petits éléments symboliques à poser. Ils peuvent ainsi reconstituer le village ancien et son église au milieu des champs, des vergers et les vignes. En altitude, les chalets d'alpage sont disséminés dans les alpages parcourus par le bétail. Puis vient le tour des aménagements contemporains. Voies ferrées, routes et ponts desservent les nouveaux lotissements à l'abri des avalanches et chutes de pierre.

Des digues permettent d'installer des zones d'activités dans la plaine inondable. Autant d'occasions pour les élèves de confronter leurs points de vue et de se heurter aux réalités du relief.
L'exploitation de cet outil, perturbé par la crise sanitaire, a connu au printemps une forte demande de classes belges en séjour en Savoie et cherchant à découvrir le milieu montagnard. On souhaite le même engouement de la part des établissements scolaires des Hautes vallées de Savoie et de l'ensemble du département afin que les élèves s'approprient peu à peu l'histoire et l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de nos villages de montagne.

Demandez la fiche technique de l'atelier disponible sur fondation-facim.fr

Robert Porret

Note

1. Le CAUE de la Savoie propose aussi l'utilisation d'un jeu de maquettes intitulé *J'habite la pente* pour ses actions de sensibilisation auprès des publics sur les thèmes de l'architecture et de l'urbanisme.
www.cauesavoie.org

Montrond, Vallée de la Maurienne.



Villargerel, Vallée de la Tarentaise.



ARCHITECTURE : UNE MONTAGNE DE PROUESSES

CE NOUVEL ÉPISODE DE NOTRE SÉRIE ESTIVALE VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DES BIJOUX ARCHITECTURAUX CONTEMPORAINS DES DEUX SAVOIE ET DE L'AIN. LA MONTAGNE A INSPIRÉ DES ARCHITECTES VISIONNAIRES, NOTAMMENT DANS LES STATIONS.



...une montagne d'opportunités



© CAUE DE LA SAVOIE

DOSSIER RÉALISÉ PAR SYLVIE BOLLARD, AVEC SÉBASTIEN JACQUART

On peut venir en montagne et n'y voir que les chalets vernaculaires centenaires qui font le charme du Chinaillon, d'Abondance ou de Bonneval-sur-Arc. On peut aussi se demander si cette terre, rude, pentue et inhospitalière au premier abord, n'a pas inspiré des architectes du XXe siècle. On découvre alors des trésors d'ingéniosité et d'inventivité, comme si la puissance de la montagne avait décuplé la capacité créative de professionnels de l'architecture tels que Charlotte Perriand, Jacques Labro, Henry-Jacques Le Même, Marcel Breuer, Michel Bezançon, Maurice Novarina et bien d'autres.

Plus d'une vingtaine de sites et/ou de bâtiments sont ainsi porteurs du label "architecture contemporaine remarquable" (ACR, auparavant label "patrimoine du XXe siècle") dans les deux Savoie. Du monument national de la Résistance d'Émile Gilioli, au plateau des Glières, en passant par le refuge des Portes du parc de la Vanoise, à Rosuel (imaginé par Christian Durupt), la pyramide du Mont-Cenis (Philippe Quinquet), ou le sanatorium de Praz-Coutant, à Passy (Daniel Aristide, Lucien Bechmann, Henry-Jacques Le Même et Abraham Pol), il y en a pour tous les goûts.

Ce sont cependant les stations de sports d'hiver qui recensent le plus de bâtiments remarquables. ☛



© OFFICE DU TOURISME D'AVORIAZ

Avoriaz a construit avant l'heure des bâtiments de grande hauteur en ossature bois.

Un monument historique "rangé" dans un container

Patrimoine et promotion immobilière ne font pas toujours bon ménage. À Courchevel 1850, le chalet Lang a ainsi dû prendre ses quatre pilotis à son cou, en 2011, pour laisser place à un chalet de luxe. Et, de démontage en rachat, il se trouve, aujourd'hui encore, stocké dans un container... Drôle de destin pour une construction inscrite au titre des monuments historiques ! Construit en 1951 par l'architecte Denys Pradelle pour le compte d'un industriel vosgien, il est vendu par ce dernier, en 2011, pour 11 millions d'euros, à un promoteur immobilier. À la place, celui-ci veut construire un rentable chalet. La Drac, alertée, l'inscrit derechef aux monuments historiques (en 2012). Un an plus tard, au terme d'un accord, le chalet Lang est démonté et stocké en pièces détachées dans un hangar de Tournon. Déjà rocambolesque, l'histoire ne s'arrête pas là. Car le propriétaire du hangar, cumulant les loyers impayés, finit par saisir la justice et publie même une petite annonce de vente sur Le Bon Coin. Une enchère judiciaire a finalement lieu en mars 2018. L'État remporte la mise pour 10 000 euros. Une bonne affaire, certes... Mais depuis, le chalet repose toujours en kit dans un container.

Sy.B.

☛ Et pour cause : elles ont été, pour certaines d'entre elles, construites de toutes pièces dans des champs de neige vierge où aucune habitation pérenne n'était implantée. Parmi elles, quatre au moins détiennent le label ACR pour l'ensemble de la station : Les Karellis, Avoriaz, Flaine et Les Arcs.

PARTIS D'UNE PAGE BLANCHE

Dès les années 1950, l'État pousse à développer le ski. On cherche alors des lieux propices à accueillir un grand nombre de skieurs. Çà et là, des pionniers, quelque peu visionnaires et aventuriers dans l'âme, repèrent des combes et des pentes qu'ils jugent idéales pour accueillir une petite ville à la montagne. C'est par exemple le cas du champion olympique de ski Jean Vuarnet, à Avoriaz, qui, de retour de ses compétitions, rêve de créer, sur ses terres chablaisiennes, une station sans voitures telle qu'il en a vu outre-Atlantique.
Mais l'idée ne suffit pas toujours. Il faut aussi des moyens. Dans cette période des Trente Glorieuses, de tels projets ne font pas peur. Des mécènes et des promoteurs immobiliers sont eux aussi prêts à prendre le risque. Et puisque l'argent n'est pas un problème, toutes les audaces architecturales sont permises, y compris les moins rentables. *« À Avoriaz par exemple,* explique Simon Cloutier, qui dirige l'Atelier d'architecture d'Avoriaz, *le promoteur Gérard Bremond a accepté d'avoir des bâtiments avec seulement un ou deux appartements au dernier étage. Cela donnait une forme pyramidale à l'immeuble, qui se fondait mieux dans le paysage.»* Globalement cependant, l'idée est de loger un maximum de personnes sur un minium d'espace *« Quand les stations se créent* explique Florence Fombonne Rouvier, urbaniste et directrice du CAUE 73, *elles le fon*

"À l'époque on ne cherchait pas à faire des pastiches de chalets"

sur une empreinte restreinte et souvent sans accès. On a donc été sur une économie de foncier. Les architectes ont optimisé ce dernier en limitant les terrassements, en s'adaptant à la topographie des lieux et en densifiant au maximum.» *Le Paquebot des Neiges* (labellisé ACR), à La Plagne, en est un bel exemple. Créé en 1969 par Michel Bezançon, ce gigantesque bâtiment de 2500 lits concentre toutes les fonctions (logements, galerie commerciale, accès skis aux pieds…) sur un minimum d'espace. Le dessin de sa toiture reprend quant à lui les formes des crêtes environnantes.

Aux Arcs 1800, le promoteur Roger Godino s'entoure d'architectes talentueux de l'Atelier d'architecture en montagne (Gaston Regairaz, Bernard Taillefer, Charlotte Perriand, Jean Prouvé). *«Chaque construction relève d'une approche architecturale qui lui est propre»*, poursuit Florence Fombonne-Rouvier. *«Mais, à chaque fois, il y a une réflexion sur l'interaction avec le terrain et le milieu.»* Dans certaines résidences, les couloirs sont ainsi légèrement en pente et les appartements d'un même niveau théorique sont légèrement décalés les uns par rapport aux autres. Charlotte Perriand y amène une innovation de taille : le bloc sanitaire préfabriqué. Elle travaille les intérieurs dans les moindres détails, avec kitchenette et rangements intégrés, le tout invitant le regard à se poser vers l'extérieur. *«La station des Arcs a vraiment été un précurseur»*, affirme la directrice du CAUE 73. On y trouve aussi les fameux *«chalets pointus»* de Bernard Taillefer. Construits dans une forêt, sur pilotis, tous ☛



Henry-Jacques Le Même : une empreinte forte à Megève

En 1925, l'architecte Henry-Jacques Le Même, qui vient régulièrement s'oxygéner dans la région pour raisons de santé, décide d'installer son atelier à Megève. Déjà reconnu dans la profession, il signe vite son premier contrat avec la baronne de Rothschild. Elle veut un chalet semblable aux fermes du coin, mais avec tout le confort nécessaire. C'est le début du "chalet du skieur". Plus de mille autres bâtiments verront le jour, dont environ deux cents à Megève.

Tous différents les uns des autres, ils sont librement inspirés des fermes locales ou des maisons fortes de la région. Certains affichent un soubassement massif en pierres, d'autres un toit très pentu… Une grande attention est portée aux couleurs des nombreuses boiseries, ainsi qu'à l'ensoleillement des pièces principales. Les ouvertures, de grande taille pour l'époque, tranchent avec celles des habitations centenaires. « Des espaces de vie (séjour, living-room…), situés dans la partie aval de manière à offrir une vue panoramique sur les montagnes, s'opposent à des espaces de service (escalier, sanitaires, cuisine, buanderie, chaufferie…), regroupés à l'arrière ou dans le soubassement de l'édifice », écrit David Rossoni, responsable du service des archives municipales, dans son ouvrage *Une histoire de Megève, des origines à nos jours*.

À l'intérieur, Henry-Jacques Le Même fait réaliser les meubles sur mesure, par des artisans locaux.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette vague de constructions ? *« Il en demeure encore beaucoup, mais un grand nombre ont été modifiés. »*

Trois d'entre eux sont cependant labellisés "architecture contemporaine remarquable", dont *Le Cairn*, qui est resté dans son jus. Les deux autres sont *La Croix-des-Perchets* et le *Grizzli*.

« Henry-Jacques Le Même a laissé une empreinte forte à Megève »*, conclut David Rossoni. *« C'est aussi sous sa direction que l'église, qui était baroque, a perdu ses couleurs d'origine. »

Sy.B.



© DAVID ROSSONI - ARCHIVES MUNICIPALES DE MEGÈVE

Le Cairn **est l'un des trois chalets de Megève labellisés "architecture contemporaine remarquable".**



© FLORENCE BAUDÉ - VILLE D'OYONNAX

Ancienne usine, *La Grande Vapeur* pourrait ressusciter en musée.

« La Grande Vapeur », emblème industriel d'Oyonnax

Servant seulement de manière occasionnelle pour des expositions temporaires, *La Grande Vapeur* ne se visite malheureusement pas. Ce bâtiment, classé depuis 1987 pour l'intérieur, et depuis 1988 pour l'extérieur, restauré en 1993 et 2005, n'en mérite pas moins le détour. Labelisé "patrimoine du XX^e siècle", il est en effet, de l'avis général, *« emblématique de l'âge d'or industriel d'Oyonnax »*. L'intérieur étant inaccessible, insistons sur l'architecture extérieure : un bâtiment en ailes de papillon autour d'une rotonde centrale qui abritait les services administratifs, tandis que se répartissaient, de part et d'autre, une soixantaine de petites cabines de travail, sur deux niveaux et un sous-sol. L'ensemble a été dessiné par l'architecte Auguste Chanard (1878-1934), en 1904. À l'époque, le celluloïd a remplacé la corne pour la confection des peignes et autres ornements de coiffure. Si les pièces sont encore réalisées à la main, la production s'industrialise et les ouvriers se spécialisent. Ces *« piéçards »* œuvrent le plus souvent au sein d'ateliers familiaux qui se multiplient alors. D'où l'idée de l'Union Électrique de les regrouper en un même lieu. Parce que le celluloïd est très inflammable, l'architecte opte pour le béton, qui, non seulement résiste aux flammes, mais permet de transformer les toitures terrasses en réservoirs d'eau, reliés à des gicleurs d'extinction présents dans chaque atelier. Ainsi, *La Grande Vapeur* compte parmi les rares édifices industriels en béton armé brut de décoffrage de la région. Devenu propriété de la Ville en 1967, le bâtiment, inoccupé à partir du milieu des années 1970, se cherche depuis lors un nouvel usage. Dernier épisode en date : après une étude de programmation muséographique et architecturale, un diagnostic architectural et patrimonial cherche actuellement à définir comment faire évoluer le site pour en faire un musée. La maîtrise d'œuvre pourrait ensuite être lancée en 2023, puis les travaux entre 2024 et 2026. Le musée du Peigne et de la Plasturgie – actuellement au centre culturel Aragon de la ville – trouverait alors là l'écrin idéal pour ses collections, avec une extension créée pour abriter les pièces les plus fragiles, aux côtés d'éléments prospectifs concernant la plasturgie de demain. Enfin, le projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme "Action cœur de ville", aménagerait les abords de *La Grande Vapeur* pour en faire un trait d'union entre plusieurs quartiers de la ville. De quoi mieux valoriser ce patrimoine architectural.

S.J.

"À Avoriaz, Jacques Labro a voulu un fort mimétisme avec le paysage"

☛ différents les uns des autres, ils séduisent toujours aujourd'hui… de fortunés chanceux.

ÉCONOMIE DE FONCIER

Ces stations ont répondu avant l'heure à une problématique qui se pose désormais de façon beaucoup plus aiguë, en plaine comme en altitude : la rareté du foncier. Le bât blesse en revanche du côté du bilan énergétique. *« À l'époque*, relève Florence Fombonne-Rouvier, *ce n'était pas un souci.»* Aux Arcs, où la majorité des façades sont vitrées, l'isolation pose problème alors qu'elle a pu se faire facilement à Tignes-Val Claret. *« Une étude est par ailleurs en cours aux Arcs pour trouver le moyen de poser des panneaux solaires sur les toits sans dénaturer l'architecture, sachant que le toit est souvent une cinquième façade. Nous accompagnons la collectivité dans cette démarche.»* Avoriaz n'a pas ce souci. Dès sa création en 1966, le jeune Jacques Labro innove tous azimuts. Pour loger 20 000 personnes sur ce petit espace sans voiture, il densifie, créant des immeubles de grande hauteur recouverts de *red cedar*, le cèdre rouge du Canada. Et pour aller vite, il opte pour une technique alors peu répandue : l'ossature bois préfabriquée, à laquelle il adjoint, bien avant que ça ne devienne la règle, un isolant thermique. Il désolidarise les balcons des dalles pour éviter les ponts thermiques. Et, sur les toits de béton, il pose une double toiture qui retient la neige et fait office d'isolant. Une audace, peut-être vue autrefois comme un *« délire d'architecte »*, dont Avoriaz ne peut que se féliciter aujourd'hui.

Sy.B.

Flaine, aimée ou détestée

Toute de béton brut vêtue, Flaine n'en finit pas de susciter interrogations, admiration et/ou détestation. La station détient pourtant le label "architecture contemporaine remarquable". Visite guidée d'un parti-pris architectural sans concession.

« Le bâtisseur doit se sentir libre de tourner le dos à la tradition. Il doit être libre d'être scientifique, d'être humain, d'être non-traditionnel. » C'est cette vision de l'architecture que Marcel Breuer a mise en application à Flaine, de 1960 à 1976. Comme le dit si bien le livret intitulé *Flaine, architectures d'une station* (édition CAUE 74), *« Flaine ne prétend pas conquérir »*, elle *« fascine les uns et dérange les autres »*. Au vu du succès de ses visites guidées, elle attise en tout cas la curiosité de ses visiteurs.

Groupés autour de Gilbert Coquard, directeur du Centre d'art de Flaine, une quinzaine de touristes sont aujourd'hui là pour tenter de décrypter le secret de ces barres d'immeubles de béton brut plantées à 1600 mètres d'altitude. Austères au premier abord, les façades livrent peu à peu leurs secrets : des éléments, taillés comme des pointes de diamant, se jouent de la lumière et du soleil ; les balcons, plus longs que larges, sont pensés comme un prolongement de la pièce principale, tous orientés vers la montagne ; de discrètes lignes, horizontales ou verticales, impriment chaque élément de béton… *« Marcel Breuer a dit s'être effacé devant le paysage »*, commente Gilbert Coquard. Face au lapiaz du Désert de Platé, Flaine semble en effet prendre la forme d'un humble reflet humain. *« Le gris du béton était censé se confondre avec le gris du calcaire. »*

La construction de ces pièces fut en soi une réelle aventure : préfabriquées à Magland selon un procédé innovant (des moules en acier étaient chauffés électriquement la nuit pour donner au béton la forme désirée), elles furent ensuite acheminées par téléphérique. *« Cela permettait de gagner du temps, sachant que le chantier ne pouvait se dérouler que l'été, et que la route n'était pas finie »*, explique le guide au pied de *Bételgeuse*. Cassiopée, Bételgeuse, Capricorne, Véga, Aldébaran… Ces noms de constellations marquent un *« lieu autre et différent »*. Bienvenue dans l'univers flainois.

Sy.B.



Flaine est souvent décriée, mais les visiteurs se montrent curieux de comprendre son architecture.

© SYLVIE BOILLARD

L'art, skis aux pieds

Éric et Sylvie Boissonnas, créateurs et mécènes de Flaine, ont voulu faire naître bien plus qu'une station de ski. Ce qui devait être un exemple d'architecture et d'urbanisme, devait aussi laisser une grande place aux arts. Ainsi naît le Centre d'art de Flaine, toujours en activité. Plus tard, un auditorium de 500 places est construit pour accueillir les concerts. Flaine se caractérise également par ses trois sculptures géantes implantées au centre du Forum : *« Le Boqueteau des sept arbres »*, de Jean Dubuffet ; la *« Tête de femme »*, de Pablo Picasso ; et *« Trois Hexagones »*, de Victor Vasarely.

LES ÉCOQUARTIERS EXPÉRIMENTENT UNE VILLE PLUS VERTUEUSE

APPARUS DANS LES ANNÉES 1990 POUR RAMENER LA NATURE EN VILLE, LES ÉCOQUARTIERS SONT DES LIEUX D'EXPÉRIMENTATION POUR UNE URBANISATION PLUS DURABLE. S'ILS SE BASENT SUR UN RÉFÉRENTIEL COMMUN, ILS CONSTITUENT AUTANT DE CAS PARTICULIERS À L'IMAGE DES TERRITOIRES DE PLUS EN PLUS VARIÉS SUR LESQUELS ILS GERMENT.



DOSSIER RÉALISÉ PAR SOPHIE BOUTRELLE

L'urbanisation sort du tout béton pour se faire plus verte. « *Les écoquartiers sont au départ une utopie, un vœu pieux. Ils s'inscrivent dans une longue histoire de politiques urbaines mises en place pour répondre aux besoins, résoudre les dysfonctionnements. Il faudra du temps pour voir si l'objectif - réintroduire l'environnement dans les aménagements urbains – est atteint* », estime Cédrik Valet, socioethnologue au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) la Savoie.
Inspirée par les expérimentations conduites à partir des années 1990 par des villes comme Fribourg (quartier Vauban), Londres (Bedzed) ou Hanovre (Kronsberg), la France a lancé en 2008 son premier appel à projets "écoquartiers".



© VILLE DE SAINT-CERGUES

La commune travaille depuis des années sur la valorisation de l'ancien site Tardy.

> **« Le bilan financier de l'écoquartier devrait être à l'équilibre pour Saint-Cergues. »**

Saint-Cergues valorise une friche artisanale

À Saint-Cergues, près d'Annemasse, (3 700 habitants), le tènement d'1,6 hectare des anciens bâtiments Tardy – le site produisait historiquement des chalets – constitue une coupure au centre de la commune. *« Lorsque le propriétaire a voulu vendre à un promoteur, nous avons instauré un périmètre de gel afin d'éviter l'arrivée brutale d'une population trop importante »*, rappelle le maire Gabriel Doublet. Les réflexions ont finalement débouché sur un rachat du terrain par le biais de l'établissement public foncier de Haute-Savoie qui effectue le portage de cet investissement de 3,45 millions d'euros. La commune qui vise un label écoquartier rédige actuellement le cahier des charges de cet aménagement. Parmi les 80 logements prévus (un tiers de locatifs sociaux, un tiers d'accession aidée, un tiers d'accession libre), certains accueilleront des seniors avec une offre de service et des animations. Une crèche de 12 places est également attendue ainsi que 500 m² de locaux commerciaux en pied d'immeuble, des jardins partagés, une place publique et des jeux. *« Nous avons la volonté de bâtir un quartier ouvert et exemplaire, mettant en œuvre le bois afin de rappeler son histoire »*, continue Gabriel Doublet. La commune qui prévoit de faire appel à un aménageur espère un premier coup de pioche d'ici deux ans.

Depuis, les opérations visant à promouvoir une ville plus durable fleurissent sur le territoire. Au second semestre 2021, on en comptait 647, majoritairement répartis entre les étapes 1 (380 programmes au stade de projets) et 2 (200 en chantier). Concernant les stades 3 (écoquartiers livrés) et 4 (confirmés 3 ans après l'obtention de l'étape 3), les opérations sont respectivement au nombre de 51 et 6.

48 ÉCOQUARTIERS EN AURA

La plateforme nationale écoquartier recense 48 opérations en Auvergne-Rhône-Alpes (Aura), de toutes tailles, dont le volet logements est souvent complété par des commerces, services, équipements publics, aménagements paysagés…
L'Ain est concerné par les projets de Divonne (la gare, étape 1) et Trévoux (Les orfèvres, étape 2) labellisés en 2017 et, en 2018, Saint-Marcel (Les 5 sens, étape 1). En Haute-Savoie, cinq opérations ont été développées depuis 2014. Après Étoile Annemasse Genève (1 500 logements 19 hectares, 2e étape) conduits par Bouygues Immobilier - UrbanEra, ont suivi en 2016 les Passerelles (600 logements, Cran-Gevrier, 3e étape) ainsi qu'Ecovela (813 logements à Viry, 1re étape) et Les Rigoles (164 logements à Argonay, 2e étape) portés par Teractem. Ce même aménageur est encore à la manœuvre pour la ZAC de Pré Billy engagée en 2018 (920 logements à Pringy, 2e étape).
En Savoie, la plateforme en recense deux au stade de projet : l'écoquartier des Granges à La Motte-Servolex, initié en 2014 (voir encadré p. 34) et celui des Combes (2020) à

> **Les travaux de dépollution commencent ce mois de septembre à la Boquette.**

350 logements prévus à la Boquette

À Cluses, l'écoquartier de la Boquette s'étendra à l'Est du pôle multimodal auquel il sera relié par une passerelle. Il poussera sur les 11 hectares d'un secteur en requalification où d'anciens hangars industriels devront être déconstruits et dépollués. Après la réalisation des études pré-opérationnelles, une phase de concertation et la création de la zone d'aménagement concertée, en 2018, la commune en a confié la concession à l'aménageur Teractem. Ses ambitions ? Développer une vie de quartier mais aussi accroître le rayonnement de la ville dans la vallée. Les 350 logements prévus (dont 25 % de locatifs sociaux) associeront collectifs pouvant s'élever jusqu'au R + 4, intermédiaires et individuels afin de se "raccrocher" à l'habitat pavillonnaire voisin. Le programme comprend aussi 800 m² de services et commerces de proximité venant compléter l'offre existante ainsi que 700 m² dédiés aux loisirs (tennis, salle de sport, aire de jeux...). Les bâtiments viendront s'articuler autour de placettes tandis qu'une trame verte accompagnera les piétons jusqu'à une grande plaine paysagée. Conçue comme un espace de respiration, cette dernière pourra si nécessaire absorber les pluies décennales. Elle est en lien direct avec la zone humide attenante, qui est préservée et mise en valeur dans ce nouvel aménagement.

« *La démarche écoquartier voulue par la collectivité pour encadrer de manière pertinente et efficiente le développement du centre-ville implique de concevoir un projet en phase avec les objectifs du label dans des domaines très variés comme la gouvernance, l'accessibilité, la biodiversité... Ce niveau d'exigence à conserver durant toute la durée de vie de l'opération fera l'objet d'évaluations par une commission spécialisée et des experts* », rappelle Pauline Lacour, cheffe de projets chez Teractem. Parmi les 4 à 5 thématiques privilégiées à Cluses, la biodiversité et les mobilités, en lien notamment avec l'arrivée du Léman Express. Intervenu fin 2021, le dépôt des premiers permis de construire devrait permettre un début des travaux de construction en 2023.



© TERACTEM

Sur les 5 à 6 prochaines années, 250 logements devraient être construits à la Boquette.

☛ Chambéry. S'ajoute Villeneuve à Cognin labellisé en 2016 (voir encadré page 32).

UN RÉFÉRENTIEL AVEC 20 ENGAGEMENTS

La démarche, qui trouve ses prémices dans la loi SRU de 2000 et du plan Ville durable de 2009 (Grenelle 2), est portée par le ministère de la Transition écologique avec des relais régionaux et départementaux. Évolutive, adaptable et pragmatique, elle favorise une nouvelle manière de concevoir, construire, gérer la ville au travers d'un référentiel fondé sur 20 engagements touchant à 4 dimensions : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat.

Le référentiel a été conçu comme un outil garantissant un socle d'exigences en lien avec les enjeux du développement durable. Il permet d'adapter les réponses apportées, indépendamment du territoire, de la taille et des caractéristiques du projet. « *Les thèmes abordés sont les mêmes mais le niveau d'exigence des experts et des commissions a forcément évolué au fil du temps, des réglementations et même du contexte de chaque opération. La spécificité, c'est vraiment l'approche globale, la gouvernance, la coconstruction, le travail d'information et de transparence* », souligne Évelyne Pandal, cheffe de projets chez Teractem.

À Chambéry, un autre projet est dans les cartons de l'équipe municipale d'union (gauche, centre, écologistes) élue depuis 2020. La Ville espère candidater au label en 2023 pour le quartier Vetrotex où 800 logements, ☛



> **« La mobilité douce n'est pas encore dans les mentalités de tous. »**
> *Claire Gabzdy (mairie de Cognin)*

La moitié des 500 logements de la phase 1 de l'écoquartier de Villeuneve a été livrée.

Villeneuve vers une deuxième phase

Tous les lots de la première phase de l'écoquartier de Villeneuve à Cognin sont désormais attribués. Cette phase – la Zac du Coteau – comprend 500 logements qui ont été pour moitié livrés. S'ajoute un groupe scolaire dont le permis de construire a été déposé avec un objectif de livraison à la rentrée 2025. Le concours d'architecture lancé par la commune a été remporté par le Studio Gardoni (Lyon). « *Le pont en bois béton qui a nécessité 9 mois de travaux en a constitué le point de départ. Cet ouvrage emblématique a permis de relier directement ce secteur, qui était géographiquement isolé, au reste de la commune* », rappelle Claire Gabzdy, responsable de projet pour la mairie. Actuellement, quatre opérations immobilières ont été livrées et quatre autres sont en cours. L'attribution d'un dernier lot (150 logements) a aussi été effectuée. « *Sur ce terrain, qui était vierge, nous avons défini au départ un projet global et cohérent de 1 200 logements mais la seconde phase va faire l'objet d'une nouvelle réflexion car les choses ont forcément évolué* », poursuit Claire Gabzdy. L'objectif est que les deux tranches s'enchaînent en 2025. Quels sont les retours d'expérience depuis l'arrivée des premiers habitants en 2018 ? « *Chaque logement est livré avec une seule place de parking en sous-sol ; quelques stationnements extérieurs ont été réalisés pour les visiteurs*, répond Claire Gabzdy. *Des gens sont venus ou ont adhéré à cette philosophie favorable aux mobilités douces mais ce n'est pas encore dans les mentalités de tous.* » L'objectif démographique est lui déjà atteint. Cognin dont la population stagnait voire diminuait a retrouvé une certaine croissance à l'instar de la dynamique enregistrée dans l'agglomération.

© GRAND CHAMBÉRY

☛ 30000 mètres carrés (m²) d'espaces verts, 1500 m² de commerces et 5000 m² de bureaux sont prévus à terme. « *Nos prédécesseurs n'ont pas poursuivi l'objectif initial qui était d'aménager un écoquartier. Nous relançons le processus ce qui nécessite de brosser un état des lieux par rapport aux différentes cibles du label. Nous allons nous faire accompagner par un assistant à maîtrise d'ouvrage notamment sur la question de la concertation et de l'information* », indique Marie-Paule Morisset, directrice générale adjointe des services techniques, chargée de l'aménagement et de la transition écologique.
L'un des objectifs de la commune est de réintroduire du locatif social et donc de la mixité. « *Ce n'est pas simple car toutes les promesses de vente avaient été signées avec les promoteurs juste avant les élections. Mais il est impératif pour nous de répondre à la demande de logement social sur le bassin et de ne pas prendre le risque que Chambéry ne réponde plus à ses obligations en la matière* », précise Gaëtan Pauchet, adjoint au maire chargé de la politique de la Ville.

RENOUVELLEMENT URBAIN

Sur l'écoquartier des Combes où le locatif social prédomine, la mixité passe à l'inverse par la réalisation de 80 logements en accession. La labellisation est considérée comme un outil pour régénérer le secteur, le mettre en valeur et donner un caractère exemplaire au renouvellement urbain. La Ville de Chambéry et le bailleur social Cristal Habitat qui assurent la maîtrise ☛



> **Répondre aux besoins de logements sans rogner le foncier agricole**
>
> *Luc Berthoud*

La remise en nature du site efface les cicatrices laissées par la carrière.

À la Motte-Servolex, Les Granges signent la fin de carrière de la carrière

Dix ans après la création d'un comité de pilotage dédié et des premières études de faisabilité, l'écohameau des Granges prend forme à La Motte-Servolex. Sur les 17 hectares de cette ancienne carrière où il fallait restaurer la biodiversité et réparer les cicatrices laissées par l'exploitation industrielle, le parti pris a été d'aménager d'abord un parc nature, desservi par des pontons et un cheminement piéton permettant d'approcher sans l'abîmer l'environnement.

« Nous espérons franchir en 2023 la deuxième étape du label écoquartier. La démarche influe sur le phasage et le cadre réglementaire ; elle apporte un éclairage complémentaire à notre volonté de réhabiliter une friche, rétablir un milieu naturel exceptionnel, développer la commune et répondre aux besoins de logements sans grignoter de foncier agricole », *rappelle le maire Luc Berthoud. L'aménagement de la Zac a été concédé par la commune à la SPLS, une émanation de la Société d'aménagement de la Savoie. Imaginé par l'Atelier Thierry Roche, architecte avec Épode (bureau d'études VRD), Terre Eco (assistance à maîtrise d'ouvrage pour la qualité environnement du bâtiment) et l'Atelier du bocal (paysagiste), il représente une surface de plancher totale de 39 810 m², organisée autour de trois grands secteurs : la bordure de la falaise au sommet, la partie médiane et les bords de la route départementale. Des jardins partagés et un verger sont prévus ainsi que des commerces et services. Les 550 logements (locatifs, accession libre et aidée, bail réel solidaire…) programmés se répartiront dans une petite trentaine de bâtiments allant du collectif à de la maison collective voire de l'individuel.* « Nous avons sur la partie médiane une trentaine de logements pour lesquelles les discussions engagées sont extrêmement ouvertes. Nous n'excluons aucune formule, pas même celles de "tiny houses" qualitatives pour lesquelles la demande est croissante », *poursuit Luc Berthoud. Lauréat d'un des trois premiers lots, Bouygues Immobilier a lancé le chantier le 15 septembre. Suivront Savoisienne Habitat et l'Opac de la Savoie qui achèvent actuellement la consultation des entreprises. Une assistance à maîtrise d'usage est mandatée pour concevoir les espaces partagés avec les futurs locataires et propriétaires. Les jeunes de la commune seront aussi mobilisés autour des volets artistiques et patrimoniaux donnés à l'écohameau.*

© ATELIER THIERRY ROCHE

☛ d'ouvrage du programme en ont confié la maîtrise d'œuvre à l'Atelier LD.

Au-delà de la transformation lourde du parc locatif et de la rénovation des bâtiments publics, l'accent est mis sur des sujets comme la préservation des ressources, la valorisation de la biodiversité, la lutte contre l'étalement urbain ou encore l'amélioration des flux voitures et piétons. Les îlots seront redessinés avec des placettes, aires de jeux et espaces publics valorisés à l'instar du parc du Talweg qui sera connecté au nouveau groupe scolaire Vert Bois.

Pour Daniel Bouchet, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, aménager un écoquartier exige un gros travail de management de toutes les cibles et de pilotage de la démarche au jour le jour : « *il faut du temps, des moyens et l'aide de bureaux d'études spécialisés mais certains outils peuvent être mutualisés avec d'autres écoquartiers. Notre objectif n'est pas de faire des coups mais de tirer les enseignements de ces démarches pour développer sur le fond de nouvelles approches de l'urbanisation des villes* ».

Inscrit dans la volonté des pouvoirs publics, cet essaimage contribue à des opérations plus réfléchies et une urbanisation plus vertueuse. « *Voire davantage de bon sens* », conclut Cédrik Valet (CAUE 73), convaincu que « *des systèmes simples et fonctionnels comme les tours à vent utilisées depuis des siècles pour ventiler les bâtiments peuvent constituer des alternatives intéressantes au tout technologique.* » ■

· *Sources : Plateforme nationale des écoquartiers*

Le maire s'exprime sur les dossiers en cours et à venir

Développement du bourg, plan local d'urbanisme, transition écologique... : le maire de la commune, Franck Villand, répond à nos questions.

Quelques Porterains s'interrogent sur les sources de la commune. Pourraient-elles fournir l'eau potable en quantité et en qualité ?

« L'eau de Grand Chambéry peut alimenter sans difficulté le réservoir de Darbé. »

Qu'en est-il de la suite du plan local d'urbanisme (PLU) ?

« Après la validation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), on va passer à l'élaboration du règlement, des plans de zonage, des orientations d'aménagement et de programmation. Le comité de pilotage, qui comprend la municipalité, le directeur des services techniques, la secrétaire chargée de l'urbanisme, Métropole Savoie, les chargés de mission des parcs régionaux ainsi que le représentant du pôle aménagement de la direction départementale du territoire devrait "rendre la copie" fin 2022, de façon à pouvoir organiser une quatrième réunion publique début 2023.

Les projets sont proposés par les bureaux d'études (un urbaniste, un sociologue, un ingénieur en environnement et un spécialiste de la mobilité et du stationnement). La collectivité a d'autre part commandé deux études au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'une concernant l'aspect patrimonial, l'autre à propos du bourg, avec l'étude de façades sur tous les bâtiments et l'amélioration du paysage urbain du bourg. »

Quelle est votre réflexion sur le développement commercial du centre bourg marcheru ?

« Tout d'abord, concernant l'espace boulangerie, la municipalité et Annie Bérard, conseillère déléguée, vont tâcher d'y répondre.

Ensuite, en 2021, un bureau d'études a été mandaté pour réfléchir aux orientations commerciales du centre bourg : la mairie, les écoles ou encore la ferme Rosset.

Un deuxième bureau d'étude "Ville vivante", basé à Lyon, a été chargé de cerner la faisabilité technico-financière du projet. Une réunion de présentation, de discussion et de concertation à destination des habitants de Porte-de-Savoie sera programmée avant la fin de l'année. »

> « Il faut accélérer les modes de déplacement doux »
>
> Franck Villand, maire de Porte-de-Savoie



Le maire de Porte-de-Savoie, Franck Villand. Photo Le DL/G.V.

Qu'en est-il de la réhabilitation de la mairie annexe de Francin ?

« Il s'agit d'abord de résoudre les problèmes d'accessibilité. Ensuite il faut réorganiser les services suite à la fusion. Les services techniques et un espace numérique trouveront toute leur place dans ce nouvel espace. Il faut aussi une réhabilitation thermique pour ce vieux bâtiment. Cela devrait permettre de recevoir le public dans de bonnes conditions. Les trois logements prévus à l'étage seront loués. »

Comptez-vous mettre la transition écologique et la rénovation thermique au cœur de votre mandat ?

« Il faut accélérer les modes de déplacement doux, la rénovation thermique à destination des particuliers et aussi du parc public et consommer 50 % de moins en énergie en 2040. On lance les études nécessaires. »

Envisagez-vous la création d'un nouveau conseil municipal des enfants (CME) ?

« On rappelle d'abord que le projet de parcours sportif dans la forêt, managé par les jeunes élus du CME, vient de s'achever et va devenir réalité, avec une inauguration prévue cet automne. Le prochain CME sera vraiment porterain puisque des enfants francignerains seront élus. Deux bureaux de vote seront installés. »

Quel est votre ressenti quant à la nouvelle bibliothèque municipale ?

« Des subventions, de la Région et de Savoie Biblio, ont aidé à sa création. Elle devra absolument rayonner vers l'extérieur, et notamment en direction des Marches. »

Gérard VEILLET

Ville perméable : un programme pour agir ensemble

La démarche participative *Ville perméable, les habitants s'impliquent, l'eau s'infiltre, la nature s'invite*, se poursuit avec des événements et des ateliers collaboratifs.

En réponse à un appel à projet de l'Agence de l'eau, la Ville a construit un programme d'actions, expérimentations et ateliers-débats citoyens qui vise à restaurer le cycle naturel de l'eau en ville, en partenariat avec Grand Chambéry, le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE 73) et les associations du territoire.

La première phase du programme, de mai à juillet 2022, avait pour objectif d'amener les participants à s'interroger sur la place de l'eau dans la ville et de les sensibiliser aux enjeux de la désimperméabilisation.

Depuis septembre et jusqu'en décembre 2022, action ! Des débats, balades et animations gratuites seront proposés ainsi que des ateliers collaboratifs de plantation sur des sols récemment désimperméabilisés.

« *La Ville souhaite pérenniser cette démarche en accélérant le rythme de transformation des espaces publics, tout en encourageant plus activement les propriétaires fonciers publics et privés à rendre leurs terrains plus perméables* » souligne Jimmy Bâabâa, élu chargé de la transition écologique.



+ WEB

Plus d'infos sur www.chambery.fr/ville-permeable

Le quai du jeu de Paume, le long du parking Roissard, est un bel exemple de végétalisation en ville.

TRAVAUX

Ecole Vert-Bois : un nouveau bâtiment à l'horizon 2023

Après le déménagement des élémentaires dans l'école provisoire et la démolition d'une partie de l'ancienne école, la construction du nouveau bâtiment a démarré en mars 2022. Sa livraison est prévue fin 2023. Objectif : créer une école énergétiquement performante et pouvant s'adapter à l'évolution des usages pédagogiques.

Conçu en 1972, le groupe scolaire Vert Bois rassemble une école maternelle, une école élémentaire et la maison de l'enfance la Feuille de chou. En mauvais état, il était classé parmi les bâtiments les plus énergivores de la Ville. Situé au croisement des quartiers des Hauts-de-Chambéry et de Chambéry-le-Vieux, il occupe une place centrale dans le renouveau de l'éco-quartier des Combes.



Des élèves visitent le chantier avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE) dans le cadre d'un projet éducatif mené en lien avec la Ville.

« *Le bâtiment répond aux enjeux à venir. Énergétiquement performant, il est modulable et intégré à son environnement naturel proche. Des matériaux avec une dominante bois et zinc ont été privilégiés. De nombreux espaces seront végétalisés, comme le parvis dont les habitants pourront aussi bénéficier* » explique Lydie Matéo, adjointe au maire chargée des parcours éducatifs, de l'éducation et de l'enfance.

Le futur groupe scolaire pourra s'adapter à des organisations scolaires fluctuantes comme un dédoublement de classes et proposera des équipements communs à l'élémentaire, la maternelle, au périscolaire et à la maison de l'enfance. Une salle de 60 places pourra également accueillir les parents et les habitants du quartier et, bien sûr, rassembler les enfants en dehors de leurs classes.

Un projet que les petits comme les grands ont hâte de découvrir !

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022 |

Nouvelle édition du palmarès de l'architecture Rhône-Alpes

La réussite architecturale est le fruit de la collaboration d'un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre, chacun permettant à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur et talent au service d'un projet commun.

Afin de valoriser les fruits de ce travail, mettre en lumière cette dimension qualitative dans l'aménagement de nos territoires, et faire connaître les réalisations exemplaires (publiques et privées), l'Union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (URCAUE) de la région Auvergne-Rhône-Alpes lance avec l'ensemble des 11 CAUE de la région, une nouvelle édition de son palmarès "Valeurs d'exemples".

Promouvoir les réalisations de qualité en architecture et aménagement

Objectifs : promouvoir les réalisations de qualité en architecture et aménagement ; valoriser les pratiques, les dynamiques d'acteurs et de professionnels investis dans et pour les territoires, dans des opérations innovantes et durables ; mettre en valeur la diversité et de la qualité de réalisations publiques et privées, conçues par les architectes, urbanistes et paysagistes ; donner des clés de lecture d'un cadre de vie en évolution ; témoigner de la richesse des opérations forgeant le territoire régional. En pratique, qui peut être candidat : collectivités locales, architectes, maîtres d'œuvre et d'ouvrages : 7 catégories : espace public et aménagement paysager (portés par une collectivité de moins de 2 000 habitants) ; espace public et aménagement paysager (portés par une collectivité de plus de 2 000 habitants) ; construction publique, lieu de travail et de service (construction neuve) ; construction publique, lieu de travail et de service (rénovation, extension, réhabilitation) ; habitat groupé et collectif (construction neuve) ; habitat groupé et collectif (rénovation, extension, réhabilitation) ; habitat individuel.

Ces opérations doivent avoir été livrées entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2021. Les inscriptions peuvent être faites soit par le maître d'œuvre soit par le maître d'ouvrage de l'opération, mais devront être cosignée (suivre la procédure indiquée sur la plateforme).

Sélection : 11 comités départementaux ; 1 jury régional ; visites de terrain. Critères de sélection : rapport au site et au contexte existant, valeur architecturale paysagère et urbaine de la réalisation, qualité fonctionnelle, qualité environnementale.

Dépôt des candidatures du 14 octobre 2022 au 27 janvier 2023 sur le site https://urcaueaura.plateformecandidature.com/

Dates : 27 janvier, clôture des inscriptions ; De février à avril 2023 : sélections départementales organisées par les CAUE ; juin 2023 : jury régional ; Été 2023 : vote du public ; octobre 2023 : cérémonie de proclamation des résultats et remise des prix à l'occasion des Journées nationales de l'architecture 2023 ; Printemps 2024 : exposition itinérante dans la région et parution d'un catalogue, films, outils de médiation culturelle. Les prix et les suites culturelles : Pour les lauréats : court-métrage, catalogue ; Au-delà : publications, expositions itinérantes.

Claude DUMAS

Contact CAUE de la Savoie : Hervé Dubois, architecte – 04 79 60 75 50 – caue@cauesavoie.org - Christelle Rémy, déléguée régionale de l'Union régionale des CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) : 07 87 68 94 27 – urcaue.aura@gmail.com - Facebook : @urcaue_aura ; Twitter : @urcaueaura

conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

Journées Nationales de l'architecture (JNArchi)
Edition 2022
Articles de presse



/ Les Journées nationales de l'architecture
organisées par le ministère de la Culture du 14 au 16 octobre 2022, ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics. Elles visent à révéler la présence de l'architecture dans tous les territoires, qu'il s'agisse de grands projets ou de constructions du quotidien.

/ Le CAUE de la Savoie et ses partenaires
vous invite à découvrir les spécificités architecturales des territoires savoyards. Venez écouter l'histoire des matériaux d'autrefois, débattre des enjeux d'aujourd'hui ou encore imaginer la ville de demain...

CAUE SAVOIE conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement
Fondation Facim ART ET CULTURE EN MONTAGNE
VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

- **Projection débat *Héritage et devenir des infrastructures sportives***
  Jeudi 13 octobre / 17h30 à 20h30 / Albertville - Lycée du grand Arc
  en partenariat avec Ville d'Art et d'Histoire d'Albertville
- **Battle d'architecture sur le thème de la ville perméable**
  Samedi 15 octobre / 9h à 18h30 / Chambéry - Hôtel de Cordon
  en partenariat avec Ville d'Art et d'Histoire de Chambéry
- **Visite et atelier *La chaux dans tous ses états***
  Samedi 15 octobre / 14h à 17h / Lanslevillard (Val Cenis)
  avec la fondation Facim, la commune et le Syndicat du Pays de Maurienne
- **Battle d'architecture dans le parc olympique**
  Dimanche 16 octobre / 9h à 18h / Albertville - Halle olympique
  en partenariat avec Ville d'Art et d'Histoire d'Albertville

Plus d'informations sur **cauesavoie.org** et **journeesarchitecture.culture.gouv.fr**

Albertville · Chambéry · Syndicat Pays de Maurienne Savoie · Val Cenis Lanslevillard

Rendez-vous

DES JOURNÉES DE L'ARCHITECTURE AVEC LE CAUE

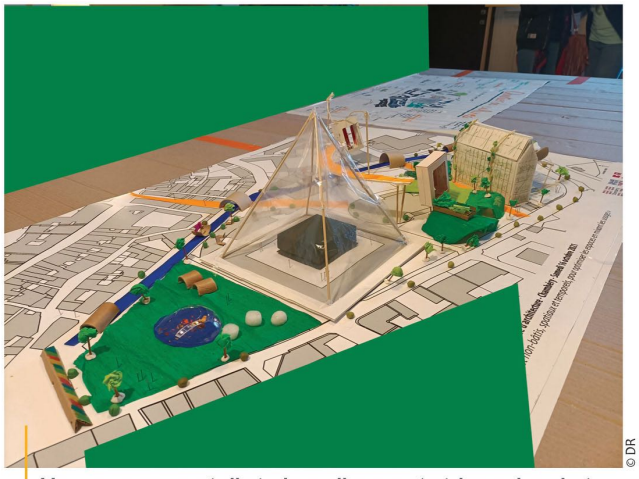
Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement propose un programme d'animations, du 13 au 16 octobre, en partenariat avec les services Ville d'art et d'histoire de Chambéry et d'Albertville ainsi que la fondation Facim.

Les Journées nationales de l'architecture ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous. Dans cette optique, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie a préparé un programme de manifestations dans le département, du jeudi 13 au dimanche 16 octobre, en partenariat avec les services Ville d'art et d'histoire (VAH) de Chambéry et d'Albertville ainsi que la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (Facim).

Au programme, des animations autour de l'héritage et le devenir des infrastructures sportives, l'architecture traditionnelle rurale, ou encore le thème de la ville perméable.

Projection débat à Albertville

Jeudi 13 octobre, une projection débat sera organisée à Albertville, sur l'héritage et le devenir des infrastructures sportives, de 17 h 30 à 20 h 30. Visite commentée du lycée du Grand Arc, projection du film « Les traces des JO », table-ronde animée par Florence Fombonne-Rouvier, directrice du CAUE de la Savoie, Michel Bataille, adjoint, en charge des sports, et Christian Fleury, responsable collectivités et Territoires à l'Asder. Coorganisé par le CAUE de la Savoie et la Ville d'art et d'histoire d'Albertville, gratuit.



© DR

Une maquette réalisée lors d'une précédente battle à Chambéry



© DR

La vasque olympique devant la halle des jeux d'Albertville 92, symbole de l'héritage et du devenir des infrastructures sportives

Battle d'architecture à Chambéry

Sur le thème de la ville perméable, samedi 15 octobre, 9 h à 18 h 30, à l'hôtel de Cordon, une battle d'architectures sera proposée. Une animation coorganisée par le CAUE de la Savoie et la Ville d'art et d'histoire. Cette année, la battle d'architecture s'inscrit dans la démarche Chambéry ville perméable, les habitants s'impliquent, l'eau s'infiltre, la nature s'invite. Un sujet et un site tenus secrets... Ils ne seront dévoilés que le jour même aux concurrents. Des projets d'architecture-fiction conçus, imaginés et présentés en équipe.

Gratuit, places limitées, inscription obligatoire avant vendredi 14 octobre à 16 h. plus d'infos, caue@cauesavoie.org ou 04 79 60 75 50.

Visite et atelier à Lanslevillard

Autour de l'architecture traditionnelle rurale, samedi 15 octobre de 14 à 17 h. L'occasion de découvrir la chaux et les autres enduits traditionnels utilisés encore au siècle dernier, avec fabrication d'un badigeon et d'un enduit par un artisan du patrimoine. Ensuite, un architecte spécialisé du bâti rural proposera un parcours dans le village afin de repérer et de valoriser ces enduits. Animation proposée par la Fondation Facim et le CAUE en partenariat avec la commune et le Syndicat du Pays de Maurienne.

Gratuit, places limitées, inscription obligatoire avant vendredi 14 octobre à caue@cauesavoie.org, 04 79 60 75 50 ou info@fondation-facim.fr 04 79 60 59 03.

Battle d'architecture à Albertville

Dans le parc olympique d'Albertville, dimanche 16 octobre (de 9 h à 18 h). Atelier-concours ouvert à tous : amateurs, connaisseurs, débrouillards, curieux... L'occasion de devenir un temps architecte et d'imaginer le réaménagement d'un site, en esquisses et maquettes, en équipe coachée par des professionnels. Coorganisé par le CAUE et la Ville d'art et d'histoire d'Albertville.

Gratuit, sur inscription au 04 79 37 86 85 jusqu'au vendredi 14 octobre. Rendez-vous devant la Maison du Tourisme.

B.F.

ALBERTVILLE

Trois mois pour découvrir le patrimoine local

Il y a quelques jours, le service ville d'art et d'histoire a dévoilé son programme trimestriel pour les mois d'octobre, novembre et décembre. Tour d'horizon des rendez-vous à noter sur son agenda.



Comme lors de chaque trimestre, une visite guidée du fort du Mont est prévue le mercredi 26 octobre (elle sera précédée d'une randonnée). Archives Photo Le DL/Alain de BORTOLI

Les visites guidées

Plusieurs visites guidées seront proposées avant la fin de l'année avec "la cité médiévale de Conflans" (les dimanches 23 octobre et 4 décembre à 14 h 30), "le fort du Mont" (mercredi 26 octobre à 14 h 30), "le cimetière de Saint-Sigismond" (dimanche 30 octobre à 14 h 30, rendez-vous place Biguet), "le parc olympique" (dimanche 6 novembre à 14 h 30, rendez-vous devant la maison du tourisme) et "le centre-ville et l'héritage olympique" (dimanche 27 novembre à 14 h 30, rendez-vous devant la mairie).

Durée des visites entre 1 et 2 heures. Sans inscription. Tarifs : 5 € (réduit, 2,50 € ; gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte).

Journées nationales de l'architecture

Alors qu'Albertville célèbre le 30e anniversaire des JO de 1992, ces journées nationales de l'architecture seront l'occasion de réfléchir à l'héritage laissé par cet évènement mondial. Jeudi 13 octobre, à 17 h 30, rendez-vous devant le lycée du Grand Arc pour une visite, avec un guide conférencier, du bâtiment qui avait été agrandi pour accueillir une partie du comité d'organisation des JO (Cojo). Puis, à 18 h 30, projection du film *Sur les traces des JO* de Thierry Mercadal, qui s'interroge sur les problématiques des constructions liées aux évènements sportifs. La diffusion sera suivie d'un débat (gratuit).

Dimanche 16 octobre, une "battle d'architecture" sera organisée toute la journée avec à 9 heures la visite guidée du parc olympique, à 10 h 30 la constitution des équipes et l'annonce du sujet de la battle, de 11 heures à 16 h 30 réflexions et réalisations des projets par équipe, suivie de la présentation des projets et de la remise des prix.

Ouvert à tous. Buffet le midi et goûter offerts aux participants. Gratuit. Inscription au 04 79 37 86 85 jusqu'au 14 octobre.

Des activités pour les enfants

Pour occuper les enfants, le service ville d'art et d'histoire a prévu différentes animations. Les 3-6 ans pourront se défier et s'amuser en partant "sur la piste des Jeux olympiques" (jeudi 27 octobre à 10 h 30, à la maison du tourisme) ou participer à un atelier mosaïque (mercredi 2 novembre à 10 h 30 au musée de Conflans). Les 6-8 ans, eux, auront droit à un "atelier des matériaux pour bâtir Conflans" (mercredi 2 novembre à 14 h 30, au musée de Conflans). Quant aux 8-12 ans, ils arpenteront les rues de Conflans lors du jeu de piste "Les marchands... dissent Conflans" (jeudi 27 octobre à 14 h 30).

Inscriptions jusqu'à la veille 16 heures, au 04 79 37 86 85. Tarif : 4 € (gratuit pour l'adulte accompagnant).

Quatre "conférences du jeudi"

Jusqu'à la fin de l'année, quatre "conférences du jeudi" seront proposées :

- Jeudi 20 octobre à 18 h 30, à la maison communale, projection/rencontre *De Colette à Richarme, passages*, un documentaire de Guy Lochard et Olivier Guérin, sur l'artiste peintre Colette Richarme.
- Jeudi 17 novembre à 18 h 30, à la maison communale, "Sauvegarder le patrimoine du XXe siècle" avec la guide conférencière Pascale Dubois.
- Jeudi 24 novembre à 18 h 30, à la maison communale, projection/rencontre *L'or gris du Dauphiné* qui évoquera le patrimoine architectural en ciment très important dans la région. En présence de Bernard Goutereaud, réalisateur du film, et Paul Girard, historien conférencier spécialiste de l'histoire cimentière.
- Jeudi 15 décembre à 18 h 30, au musée de Conflans, rencontre avec la restauratrice d'œuvres Sabrina Vétillard.

Tarif : 5 € (réduit, 2,50 €).

J.P.

À retrouver également...

- Lundi 24 octobre à 14 h 30 : visite à vélo d'Albertville, de la place de l'Europe au parc olympique (rendez-vous au square Soutiras).
- Mercredi 26 octobre à 10 heures : randonnée patrimoniale de Conflans au fort du Mont (rendez-vous au musée de Conflans, inscription au 04 79 37 86 85).
- Samedi 29 octobre, de 18 h 30 à 22 heures : jeu d'enquête au musée d'art et d'histoire de Conflans pour les personnes de plus de 15 ans (tarif : 10 € pour les 15-18 ans et 15 € pour les plus de 18 ans ; réservations au 04 79 37 86 85).
- Mardi 8 novembre à 12 h 15 : pause patrimoine sur "les bustes Levret" au musée de Conflans.
- Mardi 6 décembre à 12 h 15 : pause patrimoine sur "les portes de l'église de Conflans restaurées" par Philippe Bard, ébéniste restaurateur.
- Dimanche 18 décembre à 14 h 30 : à l'occasion de l'animation "Les sports d'hiver au musée", slalomez avec un guide conférencier au milieu des collections (tarif : 2 €, durée 30 minutes).
- Mercredi 21 décembre à 14 h 30 : lecture d'un conte et initiation à la dorure au musée de Conflans.

Le musée d'art et d'histoire de Conflans sera fermé du 15 novembre au 15 décembre inclus, ainsi que les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier. Plus d'infos au 04 79 37 86 86.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ -10/10/2022

VALCENIS

Samedi, “la chaux dans tous ses états”



Une après-midi à la découverte des enduits traditionnels. Photo Armelle Filliol

Le Conseil d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement (CAUE) de la Savoie participe aux Journée nationales de l’architecture. Dans ce cadre, avec la Fondation pour l’action culturelle internationale en montagne (Facim), la commune de Val-Cenis et le Syndicat du pays de Maurienne, il propose, le samedi 15 octobre, une animation sur le thème “La chaux dans tous ses états”, à Lanslevillard.

Avec Armelle Filliol, on pourra assister à la fabrication d’un badigeon et d’un enduit. Elle guidera les participants qui voudront s’essayer à la technique de la fresque. Ensuite, Hervé Dubois, architecte spécialiste du bâti rural, proposera un parcours dans le village, afin de repérer ces enduits dans l’architecture traditionnelle.

Cet atelier reste à destination de loisir ou d’usage domestique.

Samedi 15 octobre de 14 à 17 heures. Gratuit mais places limitées. Inscription obligatoire avant le vendredi 14 octobre à midi, au 04 79 60 75 50 ou par mail à caue@cauesavoie.org ou ingo@fondation-facim.fr.

| LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
| MERCREDI 12 OCTOBRE 2022

ALBERTVILLE

DEMAIN

Les journées nationales de l'architecture

À 17 h 30 : visite guidée du lycée du Grand Arc. Durée : 1h. 18 h 30 : projection débat. Durée : 2h.
Jeudi 13 octobre rendez-vous devant la grille du lycée.

| LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
| JEUDI 13 OCTOBRE 2022

ALBERTVILLE

Les journées nationales de l'architecture

À 17h30 : visite guidée du lycée du Grand Arc. Durée : 1h. 18h30 : projection débat. Durée : 2h.
Jeudi 13 octobre rendez-vous devant la grille du lycée.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 |

ALBERTVILLE

Battle d'architecture

À 9 h visite guidée du Parc olympique, à 10 h 30 constitution des équipes et annonce du sujet de la battle. À 11 h, 12 h 30, et 13 h 30, 16 h 30 : réflexions et réalisations des projets par équipe. À 16 h 30 : présentation des projets, délibération du jury et remise des prix. Buffet et goûter offerts. Sur inscription.
Dimanche 16 octobre rendez-vous devant la Maison du Tourisme,
Service du patrimoine : 04 79 37 86 85.

| JEUDI 13 OCTOBRE 2022 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

ALBERTVILLE

Journées nationales de l'architecture jeudi 13 et dimanche 16 octobre

Alors qu'Albertville célèbre le 30e anniversaire des Jeux olympiques (JO) de 1992, les journées nationales de l'architecture seront l'occasion de réfléchir à l'héritage laissé par cet évènement mondial. Jeudi 13 octobre, à 17 h 30, rendez-vous devant le lycée du Grand Arc pour une visite, avec un guide conférencier, du bâtiment qui avait été agrandi pour accueillir une partie du comité d'organisation des JO (Cojo). Puis, à 18 h 30, projection du film *Sur les traces des JO* de Thierry Mercadal, qui s'interroge sur les problématiques des constructions liées aux évènements sportifs. La diffusion sera suivie d'un débat (gratuit). Dimanche 16 octobre, une "battle d'architecture" sera organisée toute la journée avec à 9 heures la visite guidée du parc olympique, à 10 h 30 la constitution des équipes et l'annonce du sujet de la battle, de 11 heures à 16 h 30 réflexions et réalisations des projets par équipe, suivie de la présentation des projets et de la remise des prix.

Buffet le midi et goûter offerts aux participants. Gratuit. Inscription au 04 79 37 86 85 jusqu'au 14 octobre.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - 12/10/2022

CHAMBÉRY

Du 13 au 16 octobre, quatre animations pour dévoiler les richesses de l'architecture

Dans le cadre des Journées nationales de l'Architecture 2022, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Savoie propose de découvrir cette discipline dans les villes de Chambéry et Albertville.

Les animations auront lieu dans plusieurs sites, en partenariat avec les services Ville d'art et d'histoire (VAH) de Chambéry, d'Albertville et de la Fondation Facim. Le programme :

➤ Projection débat "Héritage et devenir des infrastructures sportives" le jeudi 13 octobre de 17 h 30 à 20 h 30 au lycée du Grand Arc à Albertville. En partenariat avec Ville d'art et d'histoire d'Albertville.

➤ Battle d'architecture sur le thème de "La ville perméable" le samedi 15 octobre de 9 heures à 18 h 30, à l'hôtel de Cordon à Chambéry. En partenariat avec Ville d'art et d'histoire de Chambéry.

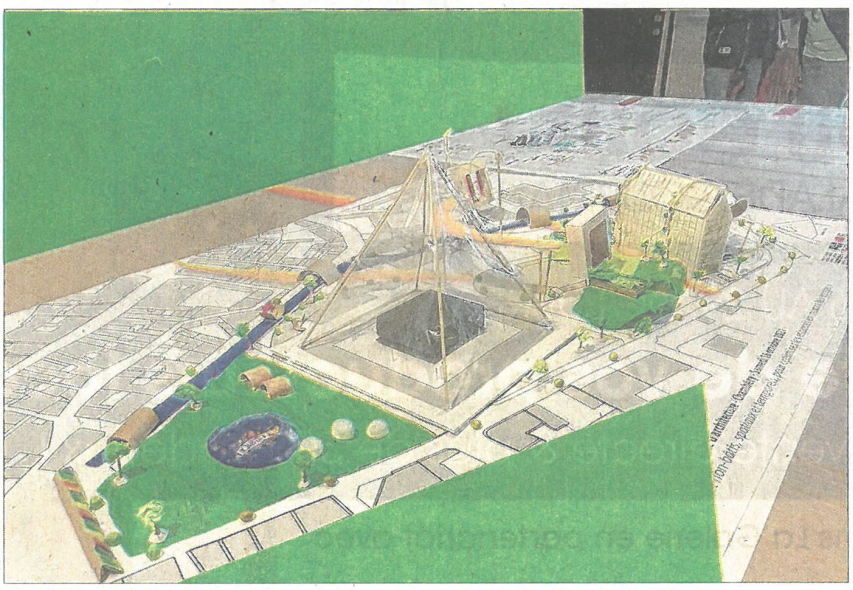


Photo d'une réalisation lors des précédentes Journées nationales de l'Architecture.
Photo CAUE Savoie

➤ Visite et atelier "La chaux dans tous ses états" le samedi 15 octobre de 14 à 17 heures à Lanslevillard (Val Cenis) avec la fondation Facim, la commune et le Syndicat du Pays de Maurienne.

➤ Battle d'Architecture dans le parc Olympique le dimanche 16 octobre, de 9 à 18 heures à la Halle olympique d'Albertville. En partenariat avec Ville d'art et d'histoire d'Albertville.

Ces journées ont pour objectif de développer la connaissance architecturale du grand public. Elles proposent de dévoiler les richesses de l'architecture contemporaine remarquable partout où elle se trouve, de raconter l'histoire du bâti qui nous entoure, d'éveiller les curiosités et les sensibilités artistiques et de valoriser l'apport culturel, scientifique, technique et social de l'architecture pour le bien-être de tous.

Claude DUMAS

Gratuit. Places limitées. Inscription obligatoire avant le vendredi 14 octobre à 16 heures. Renseignements auprès du CAUE, via caue@cauesavoie.org ou au 04 79 60 75 50.

Le lycée du Grand Arc, première infrastructure des JO de 92

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le lycée du Grand Arc a été le premier bâtiment construit pour les JO de 1992. Une visite guidée était organisée, ce jeudi 13 octobre, à l'occasion des Journées nationales de l'architecture.



Le lycée du Grand Arc est situé à proximité du parc olympique. Il a d'ailleurs servi d'exemple pour les autres constructions. Photo Le DL/Jeremy PENA

Le 17 octobre 1986. Une date que bon nombre d'Albertvillois ne sont pas près d'oublier. En effet, ce jour-là, à Lausanne (Suisse), le Comité d'organisation olympique (CIO) avait désigné Albertville comme ville organisatrice des XVIes JO d'hiver. Il restait alors moins de six ans pour faire de cet évènement planétaire une réussite.

La première étape a consisté en la création d'un Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo). Très vite, la question s'est posée de savoir où était-il possible d'installer cette organisation amenée à accueillir plus de 400 personnes. Rapidement, la municipalité en place à l'époque s'est tournée vers le lycée du Grand Arc.

Un bâtiment récent puisque c'est en 1980 qu'il avait été décidé de la construction d'un nouveau lycée professionnel pour, à terme, remplacer celui installé au niveau du clos des Capucins, à Conflans. À la rentrée de septembre 1983, 260 élèves avaient pris possession des lieux pour apprendre dans différents domaines (automobile, électricité, thermique, soudure…). Réalisée par Jean-Louis Chanéac, un architecte basé à Aix-les-Bains, ce que l'on appelle « la première tranche » aura coûté 36 millions de francs.

« Mais on s'est très vite rendu compte que la capacité serait insuffisante, explique Pascale Dubois, guide-conférencière. On a alors fait d'une pierre deux coups : agrandir le lycée pour loger le Cojo et ensuite accueillir les derniers élèves restés à Conflans dès l'été 1992. »

« Le lycée a eu un rôle d'exemple pour les autres constructions »

Là encore, c'est Jean-Louis Chanéac qui a été en charge de la conception de « la deuxième tranche ». Un dossier sur lequel il s'était déjà penché bien auparavant… Effectivement, depuis 1984 et la candidature d'Albertville pour les JO de 1992, une dizaine d'architectes ont constitué le groupe "Olympe" pour commencer à réfléchir à la qualité de l'architecture. Logiquement, après l'officialisation en 1986, ils ont proposé leurs services à Michel Barnier, coprésident du Cojo. « Ils avaient des idées bien précises : privilégier les obliques, utiliser la polychromie, favoriser l'utilisation du métal et proposer une architecture contemporaine et novatrice. » Concernant les couleurs, le blanc devait représenter 70 %, le bleu 10 %, le rouge 10 %. Pour les 10 % restants, c'était au choix…

Le bâtiment a été inauguré le 1er juin 1989 par le Président de la République François Mitterrand et le président du CIO, Juan Antonio Samaranch. « C'était réellement le premier chantier des Jeux olympiques sur Albertville, souligne Pascale Dubois. Il a eu un rôle d'exemple pour les autres constructions. Le lycée représentait une vitrine. »

Dès mars 1992, quelques jours après la fin des épreuves, de nombreux objets du Cojo ont été vendus lors « d'une grande braderie » avant un départ progressif des membres. À la rentrée de septembre, les élèves étant restés à Conflans (170 environ) ont pu découvrir leur nouveau lieu d'enseignement. Dans la foulée, la Société d'aménagement de la Savoie (SAS), qui avait pris à sa charge le coût des travaux (43 millions de francs, soit autant que pour l'anneau de vitesse), a vendu le bâtiment à la Région. C'est ainsi que depuis 30 ans, des milliers de lycéens se succèdent dans un bâtiment chargé d'histoire.

Jérémy PENA

REPÈRES

Une battle d'architecture ce dimanche

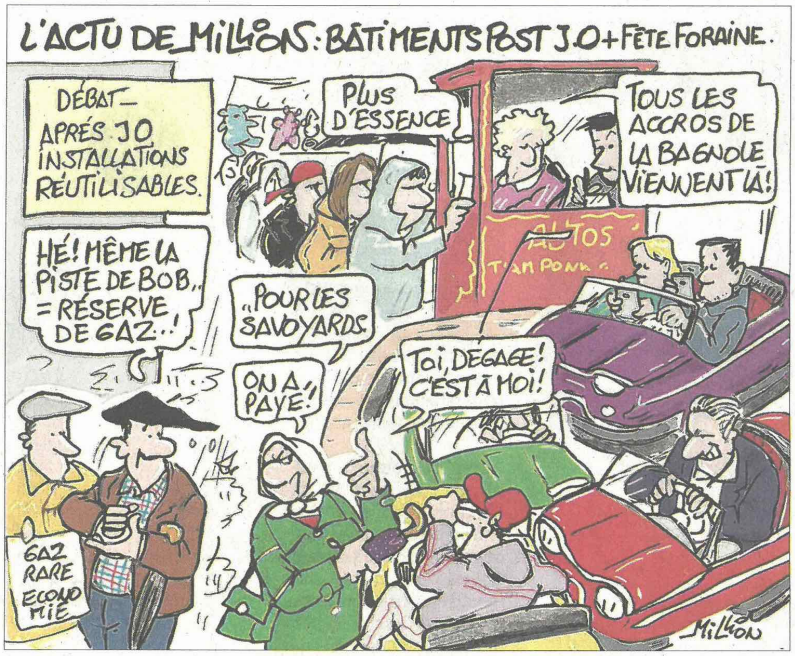
Ce dimanche 16 octobre, une "battle d'architecture" est organisée toute la journée, avec à 9 heures la visite guidée du parc olympique, à 10h30 la constitution des équipes et l'annonce du sujet de la battle, et de 11 heures à 16h30 les réflexions et réalisations des projets par équipe, suivies de la présentation des projets et de la remise des prix.

Quelles traces laissées par les JO ?

Après la visite du lycée, le film de Thierry Mercadal, *Les Traces des JO* (52 minutes), a été diffusé au public. Il y est question de l'héritage laissé par les JO, que ce soit à Grenoble (1968) ou Albertville (1992). Avec des différences claires. Si en Isère, les infrastructures n'ont pas été réutilisées (comme le tremplin de saut de Saint-Nizier ou la piste de bob de l'Alpe d'Huez), à l'inverse, du côté de la Savoie, les équipements continuent de vivre dans le temps (piste de bob de la Plagne, tremplin de Courchevel, piste de Bellevarde à Val d'Isère…).

Sur la commune d'Albertville, outre le lycée du Grand Arc, trois autres structures symbolisent la période JO : la halle olympique (gérée désormais par l'agglomération Arlysère), le stade olympique (ou anneau de vitesse) et l'espace des cérémonies d'ouverture et de clôture (désormais esplanade du parc olympique). « Ces infrastructures nous permettent de postuler pour plein d'évènements sportifs (coupe Davis de tennis, championnats du monde de handball, championnats d'Europe de pétanque, Tour de France) », a souligné Michel Batailler, adjoint aux sports à la mairie d'Albertville, lors d'un débat qui a suivi la projection. Les JO d'Albertville, c'est aussi une 2x2 voies en direction de la Tarentaise, la place de l'Europe, le Dôme théâtre… Autant d'éléments qui, 30 ans après, permettent de dire que l'héritage est plutôt réussi.

J.P.



LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | MARDI 18 OCTOBRE 2022 |

CHAMBÉRY

Un concours d'architecture pour imaginer une ville plus perméable



Les deux équipes lauréates entourées des coorganisateurs, Clotilde Delabie du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie et Lucien Dejouet du service Ville d'art et d'histoire de Chambéry. Photo Le DL/Patrice BERTHAULT

"Imaginer la ville perméable", tel était le thème retenu dans le cadre des Journées de l'architecture, pour organiser un concours réservé aux amateurs, samedi 15 octobre à l'hôtel de Cordon. Il était organisé par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie et le service Ville d'art et d'histoire de Chambéry. Lors de cet atelier-concours d'une journée, les deux équipes très intergénérationnelles, de Faustine, 14 ans, à Marie, 73 ans, n'ont pu être départagées tant leurs qualités respectives ont été appréciées par le jury professionnel. Ce concours s'inscrivait dans la démarche "Chambéry ville perméable, les habitants s'impliquent, l'eau s'infiltre, la nature s'invite". Avec force végétalisation des façades et des sols, création de canaux et bassins, de lieux de rencontre conviviaux, installation de panneaux solaires et d'éclairages futuristes, les deux projets d'architecture fiction sur le réaménagement de la place de la Grenette et le bâtiment de la mairie de quartier Centre-Laurier sont censés permettre à Chambéry de devenir ainsi une ville plus perméable.

SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC

Aménagement du chef-lieu : les premières orientations présentées au conseil municipal

Le conseil municipal de Saine-Hélène-du-Lac s'est réuni ce mardi 25 octobre.

Comment rendre sa centralité et son attractivité au chef-lieu ? Après une enquête et une réunion de concertation, les premières orientations du projet d'aménagement du chef-lieu ont été présentées ce mardi soir en ouverture du conseil municipal.



Les résultats des questionnaires remplis par les habitants ont été présentés lors du conseil municipal. Photo Le DL/B.M.

Les habitants veulent une épicerie ou un café dans le centre-ville

Au total, 85 questionnaires ont été retournés par les habitants. Pour 70 % d'entre eux, le centre bourg est un lieu "où l'on ne s'arrête pas à cause de l'absence de commerces, de restaurants et de lieux de rencontre". La centralité comprend le secteur de la mairie, de l'aire de jeux et de la cure. Un secteur que les habitants ne remettent pas en question.

Toutefois, tout en la confortant, ils proposent l'installation d'une épicerie avec des produits locaux, d'un café ou d'un dépôt de pain au chef-lieu.

Les deux scénarios d'aménagement d'ensemble proposés par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie intègrent les 10 projets envisagés par la municipalité sur ce secteur pour répondre aux besoins de la commune (locaux pour les associations, réhabilitation de la cure, création d'une place de village, programme de logements, abords de la mairie, installation d'un four communal, réserve foncière, etc.). À l'issue de cette présentation, les réflexions se poursuivront pour définir notamment la destination de la place publique ou l'installation d'une maison de santé, d'une micro-crèche ou de professions libérales au rez-de-chaussée des bâtiments dont la construction est envisagée.

Brigitte MAURAZ

REPÈRES

Les autres points à retenir du conseil

- L'achat de terrains pour l'aménagement de sécurité dans la traversée du hameau du Pognient fut l'un des temps forts de l'ordre du jour du conseil municipal. À l'issue d'une réunion avec les propriétaires, une première esquisse des possibilités d'aménagement au vu des acquisitions de terrains envisageables, a été présentée. Sur la base des estimations de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), le conseil municipal a décidé de proposer un prix d'acquisition des parcelles à 1,20 € le m².
- De plus, le conseil municipal a décidé de remettre une croix en bois recouverte de zinc sur le toit de l'église en lieu et place de la croix en pierre qui menaçait de tomber.

Pour des cimetières plus verts

Il n'y a pas que les cours d'école qui sont en voie de végétalisation ! Quelques communes savoyardes s'attellent aussi à renaturer leurs cimetières. L'objectif : embellir les lieux et favoriser le retour de la biodiversité.



© Compira

RECUEILLEMENT. La politique du zéro phyto a incité les communes à redonner davantage de place à la végétation dans les cimetières.

URBANISME Depuis trois ans, des dossiers fleurissent sur le bureau des paysagistes du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) de la Savoie : de plus en plus de communes font appel à leurs services pour la végétalisation de leurs cimetières. *« Plus qu'une renaturation, c'est souvent une véritable requalification qui est nécessaire »*, avoue Clotilde Delabie, chargée de mission paysage. Car au-delà de l'enherbage pur et simple des allées et l'implantation d'arbres çà et là pour favoriser le retour de la biodiversité, il s'agit aussi de proposer un lieu de recueillement, dans un cadre apaisé, plus vert, moins minéralisé.

DÉSHERBANTS INTERDITS. Ces initiatives sont favorisées par la politique du zéro phyto, qui interdit aux collectivités l'usage des désherbants pour l'entretien des espaces publics. La Savoie ne fait pas exception : Chindrieux vient tout juste de débuter les travaux. Vions et Myans lui emboîtent peu à peu le pas. Mercury est encore en phase de réflexion pour son extension, et Montandry souhaite requalifier son petit cimetière biscornu. De son côté, Serrières-sur-Chautagne choisira un bureau d'études fin novembre, qui devra relever le défi de mener des travaux en 2023 dans son cimetière en pente et sur deux niveaux.

CONCERTATION NÉCESSAIRE. Pour réaliser des aménagements dans ces espaces sensibles, la concertation est plus que jamais nécessaire. Intervenant au début des réflexions des élus, le CAUE met en lien les différents acteurs du territoire et des habitants, pour cibler les besoins spécifiques à chaque cimetière. *« Il s'agit parfois de faire de la place, ce qui peut s'avérer délicat, en reprenant des concessions anciennes et non entretenues »*, développe Clotilde Delabie.

FAIRE DE L'OMBRE. Pour améliorer le recueillement, des columbariums et des cavurnes peuvent être installés. Ombrager les allées est aussi un enjeu, avec la plantation d'arbres et la mise en place de treilles avec des plantes grimpantes. *« Surtout à cette période de l'année, le cimetière est un vrai lieu de rencontre des personnes qui souhaitent parfois discuter à l'ombre*, insiste Brigitte Tougne-Picazo, maire de Serrières-en-Chautagne. *Nous allons installer des bancs, car il n'y en avait pas encore »*. pour elle, la végétalisation des allées est une autre paire de manches : *« Préparer les gens à cela ne sera pas évident ; il va falloir faire preuve de pédagogie, car ce n'est pas du tout dans la culture française. Le moindre brin vert dans une allée, et les anciens appellent la mairie pour se plaindre du mauvais entretien ! »*, sourit la maire. Pour elle, comme pour Clotilde Delabie, l'enjeu de la végétalisation de ces lieux est fort, tant pour les habitants que pour la faune environnante. Elles osent même le jeu de mots : il s'agit tout simplement de *« redonner de la vie dans les cimetières »*.

VIRGINIE TRIN

BÂTIMENT

Valoriser le côté vertueux de la pierre naturelle locale

Filière du géosourcé, la pierre massive témoigne de la richesse du territoire régional et s'impose comme une voie d'avenir en faveur du patrimoine bâti.

CAROLE MUET

« Il est important de faire rencontrer des prescripteurs comme le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement [CAUE] *avec les professionnels de la pierre. Au quotidien, les personnes du CAUE sont interrogées sur des projets de construction et de restauration. Parfois, nous avons été amenés à nous rendre compte que des descriptifs n'étaient pas en adéquation avec la réalité des techniques et des métiers. Il est également important que chacun pense bien aux ressources locales, en matériaux et en savoir-faire »*, souligne Christian Laurent, président de Rhônapi (la filière pierre naturelle régionale) et directeur commercial chez Guinet-Derriaz, une entreprise de transformation.

Dans le cadre des visites de terrain et rencontres d'acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes autour des matériaux biosourcés et géosourcés, l'Union régionale des CAUE a organisé, mercredi 12 octobre dernier, avec les CAUE 01 et 38, une journée d'études sur la pierre naturelle. Une journée commencée dans l'Ain, à Hauteville-Lompnes, avec la visite des carrières Blanc *(photo)*, avant de se poursuivre en Isère, l'après-midi, avec les visites de l'usine 4.0 Guinet-Derriaz 1912, à Porcieu-Amblagnieu, et du Campus formation aux métiers de la pierre, à Montalieu-Vercieu. En lien avec l'Unicem (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction) et Rhônapi, ce temps d'échanges avait pour objectif de favoriser la mise en relation entre des personnes qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer.

« Cela me trottait dans la tête depuis un petit moment. La production locale non délocalisable, la formation aux métiers du géosourcé et le lien avec le patrimoine et l'architecture locale sont des thèmes qui constituent le cœur de métier des CAUE et sur lesquels je souhaitais échanger », a expliqué Joël Baud-Grasset, président de l'union régionale, de la fédération nationale et du CAUE 74.

L'événement a réuni une trentaine de participants : directeurs et architectes conseillers de CAUE, mais aussi acteurs et partenaires locaux de la filière pierre, Capeb, CCI, Fédération du BTP, chambre des métiers, Ordre des architectes…

MATÉRIAUX LOCAUX

Pour Joël Baud-Grasset, il est nécessaire que chacun se fasse une idée de ce que représente une carrière. *« En fait, on voit une carrière à travers les engins qui grattent, qui cassent, qui renversent, qui poussent et qui partent avec des matériaux. Là, nous avons eu une vraie explication technique sur la façon d'appréhender le site, repris par une nouvelle entreprise il y a quatre ou cinq ans. D'un côté, nous avons la pierre massive, et de l'autre, du granulat. Le principe nous a été parfaitement résumé et l'exploitant a une vraie approche écologique puisque, in fine, tout ce qui sort de la carrière est, d'une manière ou d'une autre, valorisé. Ce qui fait qu'il y a une vraie économie »*, détaille le président de l'Union régionale des CAUE.

DONNER LE BON EXEMPLE

Issu du monde paysan, comme il le revendique, Joël Baud-Grasset a pris l'exemple de ses aïeux qui, en leur temps, ont fait de l'architecture *« cueillette »*. Entendez par là qu'ils ont pris les matériaux locaux – la pierre et le bois – pour construire le patrimoine bâti que nous connaissons.

L'occasion était donnée à Dominique Delorme, secrétaire général de l'Unicem, d'évoquer les finales mondiales des Worldskills (Olympiades des métiers) qui se dérouleront du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon, aux côtés de Laurent Pluys, directeur du Campus qui accueille 700 apprenants de toute la France, et de Ghislain Bouchard, responsable du pôle "pierre".



20 000 m³

C'est ce qui est extrait, chaque année, des 50 carrières de roches ornementales d'Auvergne-Rhône-Alpes.

100 M€

C'est le chiffre d'affaires de la filière pierre ornementale à l'échelle de la région (1re de France en pierre marbrière).



© FRANÇOISE NAUDET

Dans le cadre des visites de terrain et rencontres d'acteurs de la région
Aura autour des matériaux biosourcés et géosourcés, l'Union régionale des CAUE a organisé, le mois dernier, avec les CAUE 01 et 38, une journée d'études sur la pierre naturelle.

Celui-ci a évoqué la fragilité des métiers de la pierre (marbrerie et taille de pierre) : *« Ces vingt dernières années, nous sommes passés par une phase un peu complexe, bien que nous ayons un beau panel de matériaux et des artisans passionnés. Il faut maintenir l'industrialisation et être capable de produire à grande cadence et en grande quantité. »*

DURABLE ET VERTUEUX

Aujourd'hui, l'idée est de revenir aux matériaux locaux. Le CAUE de l'Ain en est un bon exemple puisqu'il s'est investi de façon remarquée sur le sujet du biosourcé et du géosourcé dans la construction, avec sa présidente Clotilde Fournier, également vice-présidente au conseil départemental et vice-présidente de l'Union régionale des CAUE.
À noter que le CAUE de l'Isère, par la voix de sa présidente Christelle Grangeot, représente les CAUE de la région auprès de la Fédération interprofessionnelle du bois sur la partie du biosourcé.
« Le changement climatique nous dit qu'il faut réduire notre empreinte carbone. Pour cela, il faut diminuer les déplacements. Il va donc falloir reprendre le chemin de la carrière locale et prendre conscience qu'il faut travailler de manière durable », ajoute Joël Baud-Grasset. *« Beaucoup de pierres nous arrivent de l'extérieur et nous avons une méconnaissance de la pierre locale. Relocaliser, cela veut dire que nous ne devons pas acheter de la pierre à l'extérieur pour faire nos aménagements. Nous avons ce qu'il faut sur place. »*
Certes, chacun sait que ce sera plus cher, *« mais nous serons bien meilleurs en bilan carbone. »* En conclusion : *« Les mentalités vont devoir changer et cela passera par des explications chiffrées. On devrait arriver à une valeur ajoutée qui sera redistribuée à chaque acteur. »* ■

VALEURS D'EXEMPLES

Joël Baud-Grasset, président de l'Union régionale des CAUE, a choisi cette journée d'études du 12 octobre pour lancer la nouvelle édition du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement. Le concours est ouvert aux collectivités locales, architectes, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Les critères de sélection sont liés au site et au contexte existant, à la valeur architecturale paysagère et urbaine de la réalisation, la qualité fonctionnelle et la qualité environnementale.
Parmi les objectifs, il s'agit de valoriser les pratiques, les dynamiques d'acteurs et de professionnels investis dans et pour les territoires, dans des opérations innovantes et durables.
Le dépôt des candidatures se fait sur le site urcaueaura.plateformecandidature.com. La clôture des inscriptions est fixée au 27 janvier 2023.

les projets

/// EN COURS ///

Vous allez découvrir les points d'avancement sur les différents projets que nous avons d'ores et déjà lancés. Concrètement aujourd'hui, dans votre quotidien, tout ne se voit pas vraiment ! mais tout se passe en coulisse depuis de longs mois ! Vos élus se mobilisent ! et œuvrent avec les contraintes d'une collectivité. Que ce soit dans la réflexion, dans la consultation de bureaux d'études, dans la rédaction de dossiers de demandes de subventions, la rapidité n'est pas le maître mot ! Bien au contraire ! mais 2023 verra se concrétiser les premières réalisations.

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Nous lançons un projet de rénovation globale comprenant la rénovation du réseau de chaleur, la rénovation thermique ainsi que la désimperméabilisation des cours d'écoles.

L'étude pour la désimperméabilisation était amorcée mais a été mise en pause afin d'être en corrélation avec les travaux du réseau de chaleur.
Sur ce projet nous sommes accompagnés du CAUE et de l'ASDER.

Les premiers travaux devraient démarrer en 2023. Pour l'heure, nous en sommes à la phase étude et planification.
Nous reviendrons vers vous pour partager l'avancée de ce projet.

REQUALIFICATION PAYSAGÈRE DU CIMETIÈRE

En lançant la démarche sur la requalification paysagère du cimetière, la volonté première de la commune est de faire du cimetière « un lieu propice au recueillement qui puisse être également un lieu de rencontre ».

Elle souhaite par conséquent :

- Donner une image moins austère au cimetière
- Verdir, fleurir et mieux aménager le cimetière (bancs, ombrage...)
- Mieux communiquer avec les usagers sur la gestion et l'entretien.
- Avoir une vision globale du projet (accessibilité, fonctionnement des équipements, entretien, usages, biodiversité, ...)

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Savoie a accompagné la commune dans une démarche de réflexion préalable au réaménagement et à la requalification paysagère du cimetière.
Pour ce faire un groupe mixte composé d'élus, d'habitants et d'un agent communal a participé à plusieurs ateliers.
Ces ateliers ont permis d'organiser des visites du site, d'identifier ensemble les points positifs et négatifs du cimetière, de rechercher d'autres aménagements de référence et d'imaginer des scénarios d'aménagement sur des maquettes en 2D.

L'ensemble de ces ateliers ont mené le groupe de travail à définir une liste d'orientations d'aménagements et de variantes à étudier dans le cadre de la mission de maitrise d'œuvre.
Une rencontre avec les habitants a également été organisée et suivie d'un temps de concertation visant à les informer de la démarche et à émerger leurs ressentis, leurs besoins sur le cimetière.
Un cahier des charges a donc été rédigé par le CAUE. Nous lançons donc la consultation de 3 bureau d'études afin de déterminer lequel nous aidera dans la renaturation du cimetière.

